



**EVALUATION COMPARATIVE ET CAPITALISATION DE
L'OPERATIONNALISATION DU NEXUS HUMANITAIRE-
DEVELOPPEMENT-PAIX :
ETUDE DE CAS DU SECTEUR WASH AU MALI**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU
MASTER EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET
DES ORGANISATIONS
OPTION : MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS
HUMANITAIRES**

Présenté et soutenu publiquement le 20 Septembre 2023 par

Jaïnil DIDARALY

Travaux encadrés par : Laurent Lehot, ingénieur consultant WaSH

Jury d'évaluation du stage :

Président : Dr Hela KAOUI

Membres et correcteurs : Dr Seyram SOSSOU

M. Ouédraogo Moumini

Promotion [Février 2022]

CITATIONS

Le développement a non seulement pour objectif premier de répondre aux besoins des personnes, mais il vise aussi (et légitimement) à renforcer l'État et ses institutions. Le développement, y compris la reconstruction post-conflit, donne effet à un projet politique pour un pays. Il y a des situations où les deux objectifs -répondre aux besoins des personnes et au projet politique de l'État- pourraient ne pas être tout à fait alignés. Par exemple, lorsque les processus de développement sont trop lents et les besoins trop urgents. Ou, si les priorités et les acteurs du développement sont contestés. Ou, si les besoins se trouvent dans les zones qui se trouvent effectivement en dehors du contrôle de l'État. **C'est précisément dans cet espace, où les besoins des personnes et les priorités ou les capacités de l'État ne sont pas entièrement alignés, que l'action humanitaire est nécessaire.**

<https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2018/06/21/humanitarian-development-nexus-that-works/>

En tant qu'implémentateur de projet WaSH, je souhaite réaliser un nouveau point d'eau...

Je vais voir un bailleur de développement qui me dit « L'approvisionnement en eau est pour nous une priorité, donc pas de souci mais dans quelle zone ? »

-A Ménaka

-Ah. C'est une zone en conflit. Il faut aller voir un bailleur humanitaire pardon...

Je vais donc voir un bailleur humanitaire qui me dit : « Ménaka est en effet une zone prioritaire pour nous, néanmoins nous ne finançons pas de nouvelles constructions, seulement des réhabilitations...il faut aller voir un bailleur de développement pardon... »

(agent d'une ONG intervenant au Mali, 2019)



REMERCIEMENTS ET DEDICACES

Je dédie ce mémoire à mes deux pères.

A mon papa biologique qui m'a toujours poussé pour obtenir ce Master, tu n'auras pas l'occasion de le voir car tu es déjà parti, mais sache que j'ai finalement réussi à honorer un de tes vœux les plus chers.

A mon Papa du Ciel, sans qui je ne serai pas qui je suis devenu et où je suis maintenant.

Je remercie du plus profond de mon cœur ma chère et tendre épouse qui m'a encouragé non seulement pour ce mémoire mais à chaque étape de notre vie à deux, avec l'aide de l'Esprit Saint.

Je remercie également le personnel enseignant et administratif de 2iE, j'ai particulièrement à cœur Dr Seyram Sossou, Mme Sylvie Ouédraogo et Dr Aboubakar Gomna dont la présence, les orientations et conseils pédagogiques ont été d'une valeur précieuse tout au long de ce parcours.

Enfin, et non des moindres, je remercie mon ami Laurent Lehot qui grâce à son inestimable appui méthodologique et moral sans relâche m'a permis de maintenir le cap et de me pousser à avancer de manière consistante jusqu'à la finalisation de ce mémoire, que je n'aurais jamais atteinte sans son soutien.

Ce n'est qu'une étape et non une destination, mais sachez que sans vous, l'obtention de ce Master n'aurait pas été possible et vous avez ma plus grande reconnaissance et gratitude pour m'avoir permis d'y arriver.

RESUME

Le clivage humanitaire-développement constitue une problématique grandissante parmi les acteurs de l'aide qui ont historiquement effectué plusieurs tentatives afin de le dépasser, aboutissant assez récemment à un Double (puis Triple) Nexus Humanitaire-Développement (-Paix). L'approche Nexus vise à ne pas perdre les gains d'années d'efforts et d'investissements des actions humanitaires et de développement, en optimisant l'efficacité des ressources disponibles. Cette approche ambitionne d'assurer une coordination programmatique et opérationnelle des acteurs et de leurs mandats, des politiques gouvernementales et internationales, ainsi que des financements et de leur temporalité. En 2017, le contexte du Mali suite au conflit de 2012 présente un cas typique couvrant parfaitement les aspects ciblés par le Nexus. Une tentative d'opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement a ainsi lieu en 2019, par le biais d'une mission d'expertise commanditée par un groupe de bailleurs de fonds. Cette étude se penche sur l'évaluation de la proposition élaborée par cette mission d'ingénierie pour le secteur WaSH au Mali. Une analyse du rapport de mission est conduite à l'aide d'un cadre théorique basé sur l'adaptation, la définition et l'appropriation. L'analyse situationnelle réalisée et l'approche Nexus proposée sont évaluées successivement. Une analyse comparative est réalisée entre l'approche proposée au Mali et celles de 16 autres pays. En dépit de progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de certaines composantes de l'approche Nexus, les recommandations du IASC (Comité Permanent Inter-Agences) et du DAC (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE Organisation de Coopération et de Développement Economiques) n'ont produit que des degrés limités et variables de réalisation parmi les 16 pays ciblés dont l'expérience a été capitalisée en 2022. Ainsi, les tendances globales communes autour des principes directeurs du Nexus mises en avant par le IASC révèlent les faiblesses intrinsèques à la mise en œuvre du concept de Nexus. Au Mali particulièrement, l'abandon justifié du pilier Paix et la mise en avant d'une approche adaptative qui répond au contexte volatile et complexe du Mali, répondent aux problématiques soulevées. Cette étude constitue un premier pas dans la capitalisation nécessaire à l'avancement de l'opérationnalisation du Nexus, qui passe par une évaluation plus formalisée de son progrès et le besoin d'outils concrets pour orienter les acteurs.

Mots Clés :

**Nexus Humanitaire-Développement-Paix ; Principes Humanitaires ;
Opérationnalisation ; Secteur WaSH/EHA ; Capitalisation**

ABSTRACT

The humanitarian-development divide is a growing issue among aid actors who have historically made several attempts to overcome it, culminating quite recently in a Double (and then Triple) Humanitarian-Development (-Peace) Nexus. The Nexus approach aims to avoid losing the gains of years of effort and investment in humanitarian and development actions, by optimizing the effectiveness of available resources. This approach aims to ensure programmatic and operational coordination of actors along with their mandates, policies on both government and international sides, as well as funding along with their timing. In 2017, the context of Mali following the 2012 conflict presents a typical case matching perfectly the aspects targeted by the Nexus. An attempt to operationalize the Humanitarian-Development Nexus is therefore being made in 2019, through an expert mission commissioned by a group of donors. This study focuses on the assessment of the proposal developed by this engineering mission for the WaSH sector in Mali. An analysis of the mission report is conducted using a theoretical framework based on adaptation, definition and ownership. The situational analysis carried out and the proposed Nexus approach are assessed successively. A comparative analysis is made between the approach proposed in Mali and those of 16 other countries. Despite significant progress in the implementation of some components of the Nexus approach, the recommendations from the Inter-Agency Standing Committee (IASC) and Development Assistance Committee (DAC of the OECD Organization for Economic Cooperation and Development) have produced only limited and variable degrees of achievement among the 16 target countries whose experience has been capitalized in 2022. Thus, the common global trends around the Nexus guiding principles put forward by the IASC reveal the weaknesses intrinsic to the implementation of the Nexus concept. In Mali in particular, the justified abandonment of the Peace Pillar and the emphasis on an adaptive approach that responds to the volatile and complex context of Mali, address the issues raised. This study is a first step in the capitalization needed to advance the operationalization of the Nexus, which requires a more formalized evaluation of its progress and the need for concrete tools to guide the involved actors.

Keywords :

**Humanitarian-Development-Peace Nexus ; Humanitarian Principles ;
Operationalization ; WaSH Sector ; Knowledge Management**

LISTE DES ABREVIATIONS

AGIR	Alliance Globale pour l'Initiative Résilience
CCA	Common Country Assessment/Analysis
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CRED	Centre for Research on the Epidemiology of Disasters
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CRZPC	Commission de Réhabilitation des Zones Post-Conflict
DAC	Development Assistance Committee / Comité d'Aide au Développement CAD (de l'OCDE)
DIPECHO	Disaster Preparedness program of ECHO
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DRC	Democratic Republic of the Congo (RDC République Démocratique du Congo)
ECHO	European Commission Humanitarian Office
ECDPM	European Centre for Development Policy Management
EHA	Eau-Hygiène-Assainissement
EMDAT	EMergency events DATabase
FONGIM	Forum des ONG Internationales au Mali
GEC	Groupe Exécutif de Coopération
GT	Groupe Technique/Thématique
HC/RC	Humanitarian/Resident Coordinator
HDP	Humanitaire-Développement-Paix
HRP	Humanitarian Response Plan / Plan de Réponse Humanitaire
IASC	Inter-Agency Standing Committee / Comité Permanent Inter-Agences
ICVA	International Council of Voluntary Agencies / Conseil International des Agences Volontaires
LRRD	Linking Relief Rehabilitation and Development
MENA	Middle East and Northern Africa Region (Région Moyen-Orient et Afrique du Nord)
MINUSMA	Mission Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali
MONUSCO	Mission de l'ONU pour la Stabilisation du Congo
NWoW	New Way of Working / Nouvelle Manière de Travailler
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs / Bureau de coordination des affaires humanitaires

OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMP	Opération de Maintien de la Paix
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONGLN	Organisation Non Gouvernementale Locale/Nationale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PNAEP	Plan National d'Accès à l'Eau Potable
PROSEA	PROgramme national Sectoriel Eau et Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financier
QCPR	Revue Quadriennale Complète de la Politique (des activités opérations de l'ONU)
QIPS	Quick Impact ProjectS
RANAS	Risks, Attitudes, Norms, Abilities, and Self-regulation
RCA	République CentrAfricaine
RCO	Resident Coordinator's Office / Bureau du Coordonnateur Résident
SaRP	Schéma et Plan d'Aménagement des ressources Pastorales
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats
TdR	Termes de Références
TFN	Task Force Nexus
UE	Union Européenne
UN	United Nations (Nations Unies)
UNCT	United Nations Country Team
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNSCDF	Cadre de Coopération au Développement des Nations Unies
URD	(Groupe) Urgence Réhabilitation Développement
USAID	US Agency for International Development
WaSH	Water, Sanitation and Hygiene (cf EHA en français)

SOMMAIRE

Introduction	11
I. Revue de littérature et définition des concepts clés.....	13
I.1. Définition du terme Nexus dans les dictionnaires de référence	13
I.2. Définition de l'approche Nexus Humanitaire-Développement et Nexus Humanitaire – Développement – Paix vue par les agences de référence	14
I.3. Historique des initiatives	15
I.3.1. LRRD Linking Relief, Rehabilitation and Development (1994/1996/2001/2014)	15
I.3.2. Le New Deal (Fin 2011/ début 2012).....	16
I.3.3. Le Grand Bargain et le Sommet Humanitaire Mondial, 2016.....	17
I.4. Présentation de l'approche Nexus	18
I.4.1. Concept et principes	18
I.4.2. Mise en œuvre d'une approche Nexus : Analyse, définitions des objectifs, outils et suivi-réévaluation	18
II. Objectifs de l'étude	20
III. Matériels et Méthodes	21
III.1. Présentation du contexte et de la zone d'étude.....	21
III.2. Définition d'un cadre théorique d'évaluation	23
III.3. Analyse situationnelle du secteur WaSH (Objectif Spécifique 1).....	24
III.4. Proposition d'une approche Nexus (Objectif Spécifique 2)	25
III.5. Capitalisation des exemples disponibles d'opérationnalisation du Nexus (Objectif Spécifique 3)	26
IV. Résultats et Discussions	26
IV.1. Analyse situationnelle WaSH de l'approche Nexus au Mali.....	26
IV.1.1. Résultats de l'analyse sectorielle	26
IV.1.2. Discussion	32
IV.2. Proposition d'une stratégie d'opérationnalisation de l'approche Nexus au Mali.....	34
IV.2.1. L'approche Nexus globale.....	34
IV.2.2. Définition participative d'enjeux communs et de priorités sectorielles.....	36
IV.2.3. Discussion	39

IV.3. Capitalisation avec d'autres exemples disponibles d'opérationnalisation du Nexus...	41
IV.3.1. Nécessité d'une capitalisation systématique.....	41
IV.3.2. Capitalisation des pratiques d'opérationnalisation du Nexus	42
IV.3.3. Discussion	53
IV.4. Discussion générale	54
IV.4.1. Le défi de l'exhaustivité pour une approche qui se veut globale.....	54
IV.4.2. Au-delà de la proposition d'opérationnalisation : le défi de la pérennisation.....	56
V. Conclusion.....	58
VI. Bibliographie	59
VII. Annexes.....	I

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Enjeux collectifs identifiés à l'issue de la démarche de définition participative pour chacune des situations-types Nexus au Mali en 2019</i>	37
<i>Tableau 2 : Stratégies collectives identifiées à l'issue de la démarche de définition participative pour chacune des situations-types Nexus au Mali en 2019</i>	38
<i>Tableau 3 : Grille d'analyse de la capitalisation Nexus du IASC pour 16 pays ainsi que le Mali</i>	43

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Chronologie visuelle des événements et concepts-phares qui ont amené au Nexus</i>	15
<i>Figure 2: Géographie de la zone d'étude</i>	23
<i>Figure 3 : Cadre de définition validé avec les acteurs au Mali par la mission d'expertise en 2019</i>	34
<i>Figure 4 : Diagramme visuel des Situations-Types couvrant l'ensemble des spectres possibles de contexte au Mali</i>	36
<i>Figure 5 : Séparation des mandats et des tâches entre une OMP et les ONGIs/CICR</i>	45

INTRODUCTION

Le nombre de catastrophes naturelles enregistrées a été multiplié par cinq depuis les années 1970, mais le nombre moyen de catastrophes a, d'après les chiffres, diminué au cours de la dernière décennie (2012-2021), passant de plus de 500 événements à moins de 300, excluant les épidémies dont le COVID (source : CRED Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, EMDAT EMergency Events DATabase, 2022¹). D'autre part le nombre total de personnes affectées, en besoin d'assistance et le nombre de décès par les catastrophes a considérablement diminué (98% moins de morts qu'au siècle précédent d'après le rapport 2022 de l'EMDAT), particulièrement durant les deux dernières décennies. Une explication possible serait en partie le résultat d'une meilleure gestion des risques de catastrophes, qui a amélioré la résilience de certaines communautés face aux aléas naturels (Formetta & Feyen, 2019). En matière de conflits, le monde a connu une forte tendance à la hausse des déplacements humains par le biais de la migration transfrontalière et du déplacement interne, avec 89,3 millions de personnes déplacées de force fin 2021 en raison de conflits, de violences, de violations des droits de l'homme (UNHCR, 2022).

Si la gestion des risques de catastrophes est indubitablement impactante, les superpositions de plusieurs crises concomitantes et des situations de crises prolongées induites par des conflits posent de plus grands soucis à la communauté internationale et aux gouvernements. La communauté internationale a longtemps privilégié une approche linéaire mobilisant l'aide d'urgence pour répondre aux besoins des populations affectées, suivi d'activités de reconstruction et de réhabilitation jusqu'à la reprise des programmes de développement. Or, la complexité et la durée des crises ont rendu caduque le cloisonnement des acteurs et les mécanismes de coordination opérant en silo et ont montré les limites des politiques de financement des bailleurs de fonds. Un besoin de dépasser cette acception du lien urgence-développement était (et est toujours) nécessaire car les programmes d'aide humanitaire et de coopération au développement sont de nature, de temporalité et de jeux d'acteurs différents. Le cas du secteur WaSH (Water, Sanitation and Hygiene ou Eau Hygiène et Assainissement en français) est particulièrement frappant, avec le cas de la dichotomie/contradiction mise en exergue lors de la construction de nouveaux points d'eau en contexte humanitaire, impossible ou prohibée par les bailleurs de fonds humanitaires bien que manifestement moins coûteuse qu'un transport d'eau par camionnage ou plus durable qu'une réhabilitation légère d'un point d'eau existant. La sphère humanitaire ne semble ainsi pas toujours laisser suffisamment d'espace à la construction d'une résilience et au renforcement de capacités des communautés et des systèmes, qui parfois revêt d'un projet politique. La sphère développement ne semble pas avoir l'habileté de pouvoir opérer dans un contexte changeant et volatile.

Ce constat impose une cruciale réduction du clivage humanitaire-développement par le biais d'articulations dans un espace spatio-temporel commun, dite approche de contiguïté. Lors du Sommet Humanitaire Mondial en 2016, les Etats, l'ONU, les Organisations Non

¹ [EM-DAT | The international disasters database \(emdat.be\)](https://emdat.be/)

Gouvernementales et les institutions financières internationales ont pris un engagement afin de transcender ce clivage. Cette nouvelle approche, connue sous le nom Nexus Humanitaire-Développement, vise à répondre aux besoins immédiats des populations, tout en réduisant les risques et vulnérabilités au moyen de réalisations collectives sur un horizon pluriannuel. Un troisième pilier – « Paix » – lui a été adjoint par la suite lors de la prise de poste du Secrétaire Général actuel de l'ONU Antonio Guterres fin 2016, qui a esquissé la réforme des Nations Unies de 2017. Il s'avère que l'opérationnalisation de ce Nexus a présenté d'immenses défis pour les pays et les acteurs. Plusieurs tentatives de mise en œuvre et de formules diverses du « Nexus » ont ainsi été initiées notamment dans les pays sujets à des crises humanitaires chroniques ou rémanentes.

Une approche Nexus pionnière s'est distinguée de ces tentatives, 7 ans après le coup d'état du 22 mars 2012 au Mali. Alors qu'il était considéré comme un « bon élève » par les bailleurs de développement dans les années 1990/2010², le Mali connaît depuis 2012 une crise politique et sécuritaire, qui a tendance à s'étendre dans le temps et l'espace – avec notamment une progression vers le centre (et même récemment le sud) du pays, alors que la situation au nord se stabilise sans être réglée. Cette crise volatile, avec parallèlement un phénomène de « normalisation » (retour des services de l'Etat) et de dégradation – ne permettait pas de caractériser les zones de manière définitive. L'enjeu ne pouvait donc se limiter à promouvoir une stricte transition de l'humanitaire vers le développement. Dans une situation de crise prolongée et mutante, la concomitance des deux types d'acteurs, humanitaires (« urgentistes ») et de développement était donc naturelle. Les ONG ou agences UN interrogées à Bamako ou sur le terrain affirmaient souvent faire à la fois du développement et de l'humanitaire, voire des programmes mixtes. Ceux qui ne le faisaient pas montraient souvent une volonté de s'adapter pour pouvoir continuer d'opérer dans leurs régions historiques d'intervention malgré la dégradation. La dichotomie urgence/développement semblait donc s'estomper au profit d'une contiguïté de programmes et d'acteurs. Néanmoins, les cadres de communication et de coordination classiques n'étaient pas adaptés à cette organisation, créant parfois des situations de compétition locale, et une perte d'efficacité.

Ces évolutions de la situation et des acteurs en présence, en WaSH comme dans d'autres domaines, justifiaient un changement de mode opératoire au profit d'une approche Nexus. Dans le contexte malien, la mise en œuvre de l'approche Nexus a ainsi commencé en 2017 suite aux recommandations de la mission STAIT (Senior Transformative Agenda Implementation Team). Le Groupe Exécutif de Coopération (GEC³) avait donné mandat à la Commission de Réhabilitation des Zones Post-Conflict (CRZPC⁴) de faciliter sa mise en œuvre. Le relais de la CRZPC au sein du Gouvernement du Mali était le Ministère de la Solidarité et Aide

² Sur « l'exemple Malien » au niveau démocratique, voir notamment *Reality and myths of the triple Nexus, Local Perspectives on Peacebuilding, Development, and Humanitarian Action in Mali*, Harvard Humanitarian initiative, 2019

³ GEC : Groupe Exécutif de Coopération des missions diplomatiques, agences des Nations Unies, MINUSMA et autres agences de coopération multilatérales.

⁴ CRZPC : Commission ad hoc chargée de la coordination multisectorielle pour la réhabilitation des régions du nord et du centre du Mali, initiée dans un contexte post crise, de restauration de l'autorité de l'État, de renforcement des initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix

Humanitaire. Pour assurer le respect des différentes étapes de l'approche Nexus, la CRZPC avait mis en place un groupe restreint, la « Task Force Nexus » (TFN⁵). Le Nexus au Mali se focalisait sur les régions du centre et du nord, où était concentrée l'essentiel de l'assistance humanitaire, avec un avancement progressif du conflit vers le sud du pays.

En 2018, malgré des travaux préliminaires, le manque de disponibilité des multiples acteurs et de compréhension commune des étapes clés de l'approche Nexus n'avaient pas permis d'avancées satisfaisantes pour initier un dialogue constructif avec les contreparties étatiques (ministères et services techniques de l'État). En conséquence, un groupe de bailleurs composé de l'Union Européenne, la Suisse et le Luxembourg, s'est décidé à financer une assistance technique destinée à évaluer les réalisations existantes, puis relancer et encadrer le processus sur une période totale de 14 mois entre fin 2018 et fin 2019, déclinée en trois phases distinctes. Un expert principal coordonnateur de la mission était accompagné d'une équipe de deux experts sectoriels couvrant d'une part les secteurs Santé & Nutrition et Éducation, et d'autre part les secteurs Sécurité alimentaire & nutritionnelle et Eau, Hygiène et Assainissement (WaSH), ainsi que d'une experte en protection, pour assurer la transversalité de ce sujet dans les autres approches sectorielles.

Cette approche paraît innovante dans sa méthodologie et ses résultats, fournissant des propositions sectorielles d'opérationnalisation qui semblaient concrètes pour ses utilisateurs. Il est ici proposé d'évaluer ce qui l'a différencié des autres approches. Pour évaluer cette approche, l'étude s'est concentrée sur le secteur WaSH en utilisant comme document central, le rapport de mission de l'expert produit en 2019. En premier objectif spécifique de cette étude, il est effectué une revue critique de l'analyse situationnelle réalisée et présentée par l'auteur. Le second objectif spécifique de ce mémoire consiste en une analyse détaillée des propositions faites pour l'opérationnalisation de l'approche Nexus au Mali ainsi que de leur processus de création. Le troisième objectif spécifique vise une capitalisation des approches Nexus au niveau global au moyen d'une comparaison circonspecte du cas du Mali avec d'autres contextes (similaires comme différents) qui permet ainsi d'éclairer de futures tentatives de mise en œuvre d'une opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix.

I. REVUE DE LITTÉRATURE ET DEFINITION DES CONCEPTS CLES

I.1. DEFINITION DU TERME NEXUS DANS LES DICTIONNAIRES DE REFERENCE

Etymologiquement, Nexus provient du latin *nectere* qui signifie nouer, lier ou attacher, dont les mots connecter, connexion et annexe sont tirés. Selon le Collins, un Nexus est une « connexion ou séries de connexions au sein d'une situation particulière ou d'un système ». En médecine, un Nexus est « la jonction intercellulaire mettant en relation le cytoplasme de deux cellules voisines » (Wikipedia). D'après le Merriam-Webster, un Nexus est d'abord un lien, voire « un

⁵ TFN: Composée des agences PNUD, UNICEF, PAM, OCHA, des co-facilitateurs de la CRZPC, de représentants des ONG Internationales, de représentants des PTF (Délégation UE / ECHO, Allemagne, Suisse, Luxembourg).

lien causal, mais aussi un centre ou point focal, venant de la notion qu'un point au centre d'un arrangement sert à joindre ensemble les objets qui l'entourent ».

I.2.DÉFINITION DE L'APPROCHE NEXUS HUMANITAIRE-DEVELOPPEMENT ET NEXUS HUMANITAIRE –DEVELOPPEMENT – PAIX VUE PAR LES AGENCES DE REFERENCE

D'après l'autorité mondiale inter-agences IASC⁶ (Comité Permanent Inter-Agences en anglais), il n'existe pas de définition unique du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (IASC, 2020).

Le Comité d'Aide au Développement (CAD/DAC en anglais) de l'OCDE définit le Nexus comme suit : "Le Nexus fait référence aux liens entre les actions humanitaires, de développement et de paix. L'approche Nexus se réfère à l'objectif de renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité entre les trois piliers du Nexus. L'approche cherche à capitaliser sur les avantages comparatifs de chaque pilier - dans la mesure de leur pertinence dans le contexte spécifique - afin de réduire la vulnérabilité globale et le nombre de besoins non satisfaits, de renforcer les capacités de gestion des risques et de s'attaquer aux causes profondes des conflits." (OCDE, 2019).

Il subsiste toutefois une grande confusion terminologique et un manque de cadres opérationnels. Le Conseil International des Agences Volontaires (abrégé ICVA en anglais), par exemple, souligne "l'absence d'un langage commun" (ICVA, 2021). Le Nexus est donc complexe, tant du point de vue de sa définition et de sa compréhension que de sa localisation. Poole a constaté que "l'objectif et la portée des approches Nexus ne sont pas encore suffisamment clairs au niveau national" et que des questions fondamentales persistent quant à savoir si l'intention est de travailler sur un ensemble de questions techniques relevant de la programmation humanitaire et du développement (telles que la nutrition, la sécurité alimentaire et la santé) ou de relever des défis plus fondamentaux et politiques liés aux mandats et à l'architecture de l'aide internationale (Poole, 2019). Le Nexus a ainsi largement été accueilli comme une solution opportune potentielle aux problèmes générés par l'absence de prise en compte dans les stratégies de sortie des acteurs humanitaires, des déterminants de crise et encore moins des aspects socio-anthropologiques composant le puzzle du 'développement' d'un pays.

La revue quadriennale complète de la politique des activités opérationnelles de l'ONU pour le développement en Décembre 2020 souligne à nouveau que " dans les pays confrontés à des urgences humanitaires, il est nécessaire de travailler en collaboration pour aller au-delà de l'assistance à court terme et contribuer à des gains de développement à plus long terme, notamment en s'engageant, si possible, dans une analyse conjointe des risques, une évaluation des besoins, une réponse pratique et un calendrier pluriannuel cohérent, dans le but de réduire les besoins, la vulnérabilité et les risques au fil du temps, en respectant pleinement les principes humanitaires dans la fourniture de l'aide humanitaire, et conformément aux plans et priorités nationaux, en soulignant que cela ne devrait pas avoir d'incidence négative sur les ressources

⁶ Le Inter-Agency Standing Committee (IASC) est un forum pour la coordination humanitaire et le développement de politiques, impliquant les partenaires onusiens humanitaires clés, ainsi que la Croix Rouge et les représentants ONGs: <https://interagencystandingcommittee.org>

destinées au développement" (ONU, 2020). Les bases des principes directeurs du Nexus étaient ainsi ici suggérées.

Pour l'UNICEF, "le Nexus Humanitaire – Développement - Paix (HDP) est une approche qui vise à renforcer les liens entre les programmes humanitaires, de développement et de paix afin de répondre aux besoins, de réduire les risques et les vulnérabilités de manière équitable et de prévenir les crises et les conflits, en améliorant la coordination, la cohérence et la complémentarité, l'analyse conjointe et, le cas échéant et si possible, l'élaboration de programmes communs. Ils sont mis en œuvre conformément aux plans et priorités nationaux et favorisent l'appropriation nationale. Le Nexus HDP est mis en œuvre conformément aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, réaffirmés dans la résolution 58/114 (2004) de l'Assemblée Générale des Nations Unies." (UNICEF, 2022).

Pour comprendre les tenants et les aboutissants du concept Nexus, il est important d'analyser premièrement d'où il vient.

I.3. HISTORIQUE DES INITIATIVES

Une série de processus et d'initiatives a permis d'aboutir à la conceptualisation du Nexus. Ces événements et concepts-phares sont chronologiquement représentés dans la figure 1 ci-dessous.

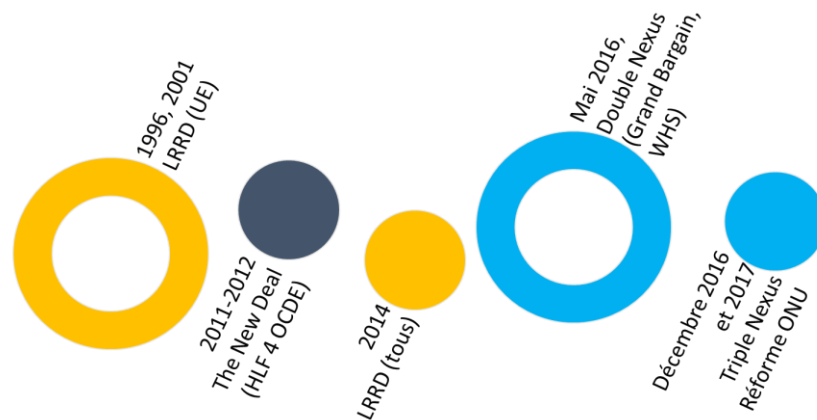


Figure 1 : Chronologie visuelle des événements et concepts-phares qui ont amené au Nexus

I.3.1. LRRD Linking Relief, Rehabilitation and Development (1994/1996/2001/2014)

Dans les années 1990, la Commission de l'Union Européenne (UE) et son bureau humanitaire ECHO ont réalisé le besoin de valoriser leur panoplie d'instruments disponibles pour leurs relations avec les Pays en Voie de Développement afin qu'ils "ne soient pas gérés isolément et oblige au contraire à coordonner leur gestion de façon à renforcer les liens qui existent entre eux pour améliorer leur complémentarité et assurer leur cohérence de la façon la plus efficace possible, et en vue de réaliser le plus grand impact. A une époque où l'on ne parlait que de l'efficacité de l'aide, cette efficacité ne devait pas être recherchée séparément dans les domaines de l'aide d'urgence, de l'aide à la réhabilitation et de l'aide au développement et il fallait veiller

à renforcer les liens qui existaient entre ces différents champs d'action" (Union Européenne, 1996). Ainsi, un Groupe de Travail composé d'experts des Etats membres, de l'USAID, des agences onusiennes, d'ONGs et d'institutions académiques ont été consultés afin de produire un document de discussion sur les "Liens entre l'aide d'urgence, la Réhabilitation et le Développement (LRRD en anglais)".

Ce concept a transformé la politique de certains bailleurs majeurs historiquement purement humanitaires comme ECHO avec des programmes phares comme DIPECHO⁷ (Disaster Preparedness ECHO) finançant la préparation aux urgences comme lien effectif entre l'humanitaire et le développement. En dépit d'un concept noble sur le papier, le concept LRRD reste d'une "difficulté méthodologique et opérationnelle majeure" (Groupe URD, s. d.) notamment dans une évolution des crises superposées et dans les situations de conflits. Aussi, afin de relever les défis que les catastrophes naturelles, les conflits armés et les formes structurelles de fragilité posent aux pays ou à des régions entières, il fallait davantage de flexibilité et de participation dans la mise en œuvre de la politique de l'UE relative au LRRD. En effet, les acteurs externes s'engageant dans des situations de fragilité ou de conflits sont souvent confrontés à un manque de légitimité, de capacité et d'autorité de la part des acteurs gouvernementaux.

D'après Volker Hauck, Responsable du Programme Conflit, Sécurité et Résilience au sein de l'ECDPM (European Centre for Development Policy Management⁸), les résultats sur le terrain étaient loin d'être satisfaisants et le LRRD n'a jamais vraiment mis été en pratique au-delà de quelques projets pilotes, malgré des efforts entrepris pour améliorer l'approche encore trop conceptuelle et analytique LRRD (Hauck, 2012). Selon la Commissaire ECHO chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises c'était perçu comme un moyen de "combler le fossé entre l'action humanitaire et de développement, en évitant une interruption du système lors du départ de l'aide humanitaire" (Hauck, 2012).

Afin de prendre en compte les problématiques soulevées, la "Nouvelle Donne pour l'engagement dans les Etats fragiles" ("New Deal") a vu le jour.

I.3.2. Le New Deal (Fin 2011/ début 2012)

Le New Deal avait comme visée d'apporter un changement sur le "quoi" et sur le "comment" dans ce qui était fait pour soutenir les transitions des pays en situation de conflit et de fragilité, et la construction d'États et de sociétés pacifiques. Dans ce nouveau cadre, les partenaires du développement se sont engagés aux principes TRUST (soutenir les plans de développement détenus et menés par les pays et à accroître l'efficacité de l'aide dans les situations de fragilité), et aux principes FOCUS (relatifs à l'engagement des gouvernements du G7+ à mettre en place des processus de planification inclusifs, ancrés dans le contexte). Également, les deux parties - partenaires du développement et gouvernements- se sont engagées à poursuivre les 5 objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État politique légitime, justice, sécurité,

⁷ <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/7844f42f-7aa8-11e9-9f05-01aa75ed71a1>

⁸ Groupe de réflexion et d'action sur les relations Afrique-Europe et la coopération internationale : ecdpm.org

revenus et services, et fondements économiques.

Soutenu par plus de 40 pays et organisations membres du Groupe de Travail (GT) du DAC de l'OCDE lors du '4ème Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide' fin 2011, le New Deal énonce des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État dans 5 domaines prioritaires. Ce GT interpelle les acteurs à s'engager davantage dans une perspective de partenariat et d'appropriation par les pays (l'agenda de la "localisation") : encourager l'appropriation locale, l'alignement des programmes de développement sur la stratégie de développement d'un pays, l'harmonisation des pratiques pour réduire les coûts de transaction, éviter la fragmentation des efforts et créer des cadres de résultats.

Dans les années suivant le New Deal, nombre de tentatives d'opérationnalisation de ce concept ont été menées. Une initiative phare était celle de ECHO/UE appelée AGIR (Alliance Globale pour l'Initiative Résilience⁹) au Sahel, annoncée un an après le New Deal, avec un programme/fond de 3 ans qui a duré jusqu'en 2014, visant à promouvoir la résilience en créant des synergies entre l'aide d'urgence et le développement à plus long terme, en réponse à l'insécurité alimentaire chronique au Sahel. Dans les faits, cela ressemblait à l'approche LRRD avec une translation de la gestion des catastrophes vers les concepts de prévention, de réduction des risques et de résilience. Ce concept central de résilience présente de nombreuses définitions et interprétations selon les secteurs et les acteurs, ce qui ne facilite pas toujours la discussion et la collaboration entre les parties prenantes. Pour les acteurs de consolidation de la paix, cela réfère à une gestion des risques et à accroître la résilience pour résister aux situations de conflit, tandis que pour les acteurs du développement, il s'agit des moyens de subsistance et du changement climatique (ICVA, 2021). Le CICR quant à lui ne promeut pas la « résilience des personnes à la violence et aux conflits, mais la résilience des personnes *dans un contexte* de violence et de conflit »¹⁰. Un dialogue sur les différences de vocabulaire est donc nécessaire. Néanmoins, il porte fondamentalement l'idée sous-jacente de « l'existence d'énergies endogènes positives [...] et de systèmes constructifs » dans des environnements en crise (Hauck, 2012).

Bon nombre des défis identifiés dans le débat de plusieurs décennies sur le LRRD, persistaient en 2014. Si des changements étaient intervenus dans la manière dont l'aide était fournie et conceptualisée - par exemple par le biais des transferts monétaires et une plus grande attention portée aux stratégies de sortie et à la durabilité - la manière dont l'aide au développement était fournie et ciblée dans les crises prolongées avait peu évolué et la bureaucratie institutionnelle était toujours prévalente.

I.3.3. Le Grand Bargain et le Sommet Humanitaire Mondial, 2016

Lors du Sommet Humanitaire Mondial de Mai 2016 à Istanbul, l'ONU et la Banque Mondiale se sont engagées pour une "Nouvelle Méthode de Travail" ("New Way of Working" NWoW). Le NWoW visait à transcender le clivage humanitaire-développement et matérialise ce que l'on

⁹ https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/agir-global-alliance-resilience-initiative_fr

¹⁰ <https://international-review.icrc.org/articles/qa-icrc-and-the-humanitarian-development-peace-nexus-discussion-ir912>

appelle désormais le « Double Nexus » (Nexus Humanitaire-Développement). L'augmentation du nombre de conflits violents dans le monde en 2016 poussa le nouveau Secrétaire Général de l'ONU Antonio Guterres à proposer l'ajout d'un troisième pilier – « maintien de la paix », pour constituer un « Triple Nexus ».

I.4. PRÉSENTATION DE L'APPROCHE NEXUS

I.4.1. Concept et principes

Initiée début 2017, la réforme de l'ONU recommande que les agences des Nations Unies travaillant dans le domaine humanitaire, du développement et de la paix collaborent davantage « de manière cohérente ». L'approche Nexus cherchait ainsi à capitaliser sur les avantages comparatifs de chaque secteur pour réduire les besoins, risques et vulnérabilités à la suite des recommandations du Sommet Humanitaire Mondial (SHF) et conformément à l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans ce cadre, il était attendu que le système et les Agences des Nations Unies travaillent à des résultats collectifs sur un horizon à moyen/long terme (3 à 5 ans), en incluant les Opérations de Maintien de la Paix (OMP).

Le « Triple NEXUS » faisait ainsi donc référence aux interconnexions entre les acteurs humanitaires, du développement et de la paix en renforçant la cohérence et la complémentarité des interventions, des stratégies et programmes des acteurs impliqués, dans le respect de leurs *modus operandi* respectifs avec une attention particulière pour le respect des principes humanitaires (UNICEF, 2021b). Dans le même temps, les humanitaires ont mis en garde contre le fait que les approches de développement pouvaient compromettre la neutralité et détourner l'attention de la nécessaire concentration sur les interventions d'urgence ¹¹. Ils ont également souligné qu'il existait des distinctions nécessaires avec le pilier Paix (acteurs et activités) qu'il était important de maintenir pour que les principes humanitaires soient respectés (Macrae, 2002).

Les initiatives actuelles du Nexus sont ainsi nées d'une série de processus politiques liés entre eux, notamment les ODD, le cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe, le SHF et les Chemins de la Paix, une initiative conjointe de l'ONU et de la Banque Mondiale en faveur de l'aide humanitaire, du développement et de la paix.

I.4.2. Mise en œuvre d'une approche Nexus : Analyse, définitions des objectifs, outils et suivi-réévaluation

Pour le IASC, les principes directeurs de l'opérationnalisation du Nexus sont respectivement :

- Des analyses communes ou conjointes de contexte et de conflit
- Une planification basée sur des résultats, idéalement basés sur des résultats collectifs
- Une programmation souple, réactive et agile qui peut s'adapter au contexte en constante évolution

¹¹ Macrae, J. ed., 'The New Humanitarianisms: A review of trends in global humanitarian action', HPG Report 11, ODI, London, 2002; Centre for Humanitarian Dialogue, 'Politics and Humanitarianism: Coherence in crisis', HD Report, Centre for Humanitarian Dialogue, Geneva, 2003.

- Une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités, des activités et des capacités de chacun et échange d'expertise par les humanitaires des acteurs du développement et de la paix, et vice-versa
- Mettre à l'échelle les capacités d'analyse du contexte et des conflits, et incorporer la sensibilité aux conflits dans la conception des programmes
- Plaider en faveur d'un financement pour l'ensemble des programmes humanitaires, de développement et de paix, tout en préservant le financement nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires immédiats lorsqu'ils se présentent.
- L'adhésion au principe "ne pas nuire" ainsi qu'à la redevabilité envers les populations affectées, la centralité de la protection¹², "faire plus de bien" lorsque c'est possible, tout en répondant au contexte local et aux voix et capacités des populations et communautés locales.

L'inexistence d'outils accompagnant cette approche pour son opérationnalisation est notable. En effet, seule l'identification de résultats collectifs est l'outil principal mis en avant par le IASC pour évaluer son opérationnalisation. La courte note d'orientation de 2020 du IASC sur les résultats collectifs rappelle à cet effet que l'assistance humanitaire, la coopération au développement et la consolidation de la paix ne sont pas des processus linéaires ou séquencés en série : "ils sont tous nécessaires en même temps afin de réduire les besoins, les risques et la vulnérabilité" (Policy - Light Guidance on Collective Outcomes -, 2020). Ainsi, il est ici question de concomitance ou de contiguïté plutôt que de continuité : contiguïté des acteurs, des politiques, des mandats, des partenariats, des approches, des langages, des programmes, des disciplines, des opérations et des financements.

¹² Comme indiqué dans la politique du IASC sur la protection dans l'action humanitaire, 2016

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général du présent mémoire est d'**évaluer et de capitaliser l'opérationnalisation de l'approche Nexus globale avec une étude de cas pour le secteur WaSH** au Mali.

Ce mémoire se concentre sur l'évaluation de l'opérationnalisation proposée par une mission d'experts mandatée par un groupe multi-bailleurs (UE, ECHO, Coopération Suisse et Coopération Luxembourg) dont l'état des lieux du Nexus a été initié fin 2018. Cette étude se focalise sur la phase 2 de cette mission d'experts sectoriels qui a eu lieu entre Février et Juillet 2019 et plus particulièrement sur le secteur WaSH. La deuxième phase visait pour chaque expert sectoriel à définir une feuille de route sectorielle intégrant les éléments stratégiques développés et partagés avec l'expert principal. La mission avait une responsabilité explicite d'adopter une approche inclusive et consensuelle pour la réalisation de ces feuilles de routes sectorielles permettant la mise en œuvre du Nexus, et adhérant strictement aux principes humanitaires. Ces feuilles de routes devaient ainsi prévoir des passerelles et synergies avec des programmes de protection et s'appuyer en tous cas sur le concept « ne pas nuire ».

Afin de conduire cette analyse, ce mémoire vise comme premier objectif spécifique à évaluer la justification de l'approche Nexus proposée, par l'étude critique de l'analyse situationnelle du secteur WaSH réalisée en 2019.

Le second objectif spécifique de ce mémoire a pour but d'analyser l'adéquation et la pertinence de l'approche Nexus proposée, à travers ses caractéristiques, ses spécificités et les processus de mise en œuvre.

Enfin, le troisième objectif spécifique de ce mémoire entreprend d'initier une capitalisation des approches Nexus au niveau global au moyen d'une comparaison circonspecte du cas du Mali avec d'autres contextes (similaires comme différents) qui permet ainsi d'éclairer de futures tentatives de mise en œuvre d'une opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix.

III. MATERIELS ET METHODES

III.1. PRESENTATION DU CONTEXTE ET DE LA ZONE D'ETUDE

- Contexte et composition de la mission

En 2018, un groupe de Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) composé de la Délégation de l'Union Européenne, la Suisse et le Luxembourg, s'accordent pour financer une assistance technique destinée à évaluer les réalisations existantes relatives au Nexus, puis relancer et encadrer le processus.

L'assistance technique était en effet destinée à relancer un processus Nexus qui s'est essoufflé par manque de vision commune des multiples acteurs et du fait de la difficulté à produire conjointement des stratégies sectorielles fournissant une base de dialogue avec les ministères concernés. L'assistance technique devait donc remédier à cette situation en développant ces stratégies sectorielles de façon inclusive et consensuelle, tout en identifiant de possibles synergies entre les stratégies et en respectant les mandats et principes des acteurs humanitaires et de développement.

Dans le cadre de cette assistance technique, un expert principal, coordinateur de la mission d'assistance technique, fut mobilisé par la Délégation de l'Union Européenne pour guider, superviser et coordonner le processus sur une période totale de 14 mois depuis Novembre 2018, déclinée en trois phases distinctes. Il était accompagné d'une équipe de deux experts sectoriels couvrant d'une part les secteurs Santé & Nutrition et Éducation, et d'autre part les secteurs Sécurité alimentaire & nutritionnelle et Eau, Hygiène et Assainissement (WaSH), ainsi qu'une experte en protection, pour assurer la transversalité de ce secteur dans les autres approches sectorielles, voire multisectorielle. Les Termes de Références (TdR) des experts, ainsi que l'ensemble des documents sources qui ont constitué cette présente étude de cas sont disponibles en Annexe V.

La première phase menée exclusivement par l'expert principal entre Novembre 2018 et Janvier 2019 visait à sensibiliser les acteurs à la volonté de mise en place d'une approche Nexus opérationnelle au Mali. Elle devait permettre de faire un état des lieux des avancées et d'identifier les défis et opportunités que permettait cette approche Nexus, afin de définir un plan d'action pour son opérationnalisation, préparant ainsi le terrain pour la venue des experts sectoriels et de protection en Février 2019.

La deuxième phase visait pour chaque expert sectoriel à définir une feuille de route sectorielle intégrant les éléments stratégiques développés et partagés avec l'expert principal. La mission avait une responsabilité explicite d'adopter une approche inclusive et consensuelle pour la réalisation de ces feuilles de routes sectorielles permettant la mise en œuvre du Nexus, et adhérant strictement aux principes humanitaires. Ces feuilles de routes devaient ainsi prévoir des passerelles et synergies avec des programmes de protection et s'appuyer en tous cas sur le concept « ne pas nuire ».

La troisième phase (planifiée pour fin 2019-début 2020) de cette mission prévoyait la venue de l'expert principal afin d'asseoir les résultats produits par la phase 2 et de mettre en place les

feuilles de routes sectorielles avec les acteurs et instances de coordination en présence. Il convient de noter que la troisième phase de cette mission n'a jamais eu lieu.

Cette étude se concentre sur la phase 2 de cette mission et sur le cas du secteur WaSH. La première étape de cette phase était de produire une analyse de la situation dans le pays et une évaluation des avancées du Nexus pour le secteur WaSH, en s'appuyant sur une revue de littérature, en conduisant des entretiens individuels semi-dirigés et des discussions de groupe thématiques (focus groups). Ensuite, la deuxième étape consistait à proposer une définition du Nexus contextualisée pour le Mali et de priorités communes via l'organisation d'ateliers sectoriels participatifs. Enfin, la troisième étape visait, à partir de ces priorités, à l'élaboration de feuilles de route sectorielles opérationnelles.

- Dates et liste des acteurs / type d'acteurs concernés

Entre Février 2019 et Mars 2019, ce sont au total 35 personnes qui ont été rencontrées dont 15 pour le secteur WaSH, 13 entretiens (16 personnes) pour la sécurité alimentaire ainsi que 6 entretiens (8 personnes) non sectoriels. Les acteurs consultés incluent les institutions financières et bailleurs de fonds, les agences des Nations Unies y compris la MINUSMA, les ONG Internationales et Nationales, les instances de coordination sectorielle (humanitaire, développement, bailleurs) ainsi que la société civile. La liste complète des acteurs et leurs contacts est disponible en Annexe I.

Ces entretiens ont été réalisés principalement à Bamako, mais aussi lors de 2 missions terrain en régions, réalisées avec l'équipe de la mission à Mopti (25-28/02) et Tombouctou (04-07/03).

En Avril et Mai 2019, 4 ateliers ont été organisés et animés conjointement par les 2 experts sectoriels (Santé-Education et EHA/Sécurité alimentaire), appuyés par l'experte protection et par des personnes ressources des secteurs qui ont été formées à la méthodologie. Le travail conjoint des 2 experts sectoriels sur toute la méthodologie et les ateliers a permis de renforcer les liens intersectoriels et d'harmoniser l'approche sectorielle pour la mission. Un des objectifs des ateliers étant de regrouper les acteurs autour d'une vision commune du Nexus et de déterminer ensemble des priorités communes, ainsi les participants étaient des membres des différents groupes de coordination (GT PTF, de GT FONGIM et du Cluster WaSH) et le grand nombre observé a permis de confirmer l'intérêt et l'engagement des acteurs, y compris pour la partie étatique.

- Carte du pays

Les zones principalement concernées par le Nexus au Mali incluent la zone centre et la zone nord, avec des considérations vers le sud au vu du conflit en évolution.

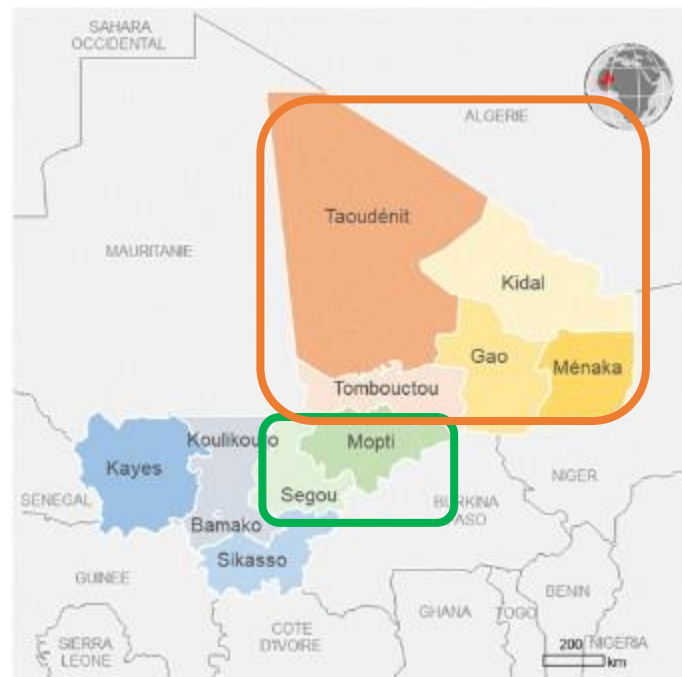


Figure 2: Géographie de la zone d'étude : en vert la zone centre et en orange la zone nord du Mali, principalement visées par l'approche Nexus au Mali en 2019

III.2. DEFINITION D'UN CADRE THEORIQUE D'EVALUATION

L'approche Nexus vise à améliorer la collaboration, la coordination et la cohérence des actions des acteurs humanitaires et de développement. Aussi, sa déclinaison de principes théoriques et de grandes lignes directrices en propositions concrètes sur les aspects stratégiques, opérationnels et de financements constitue en soi un challenge.

A notre connaissance, Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outils et d'indicateurs standard permettant l'évaluation de la mise en place d'une approche Nexus, seulement quelques principes directeurs mentionnés par le Comité Permanent Inter-Agences (IASC). Afin de faciliter notre analyse, nous introduisons donc un cadre d'évaluation théorique critique de l'approche composé de plusieurs dimensions. Pour faciliter sa définition, il fait notamment référence aux critères DAC de l'OCDE de cohérence, d'efficience, d'efficacité, de pertinence et de durabilité.

- A. L'**adaptation** « sur-mesure » est un critère qui permet d'estimer à quel point l'approche proposée est en adéquation à la fois avec le contexte et avec le cadre théorique général du Nexus. Afin d'assurer son caractère “sur-mesure” (et donc sa **pertinence**), l'approche proposée doit s'adapter à la réalité du contexte nécessite par une analyse détaillée, afin d'identifier les leviers et les blocages ainsi que les forces, faiblesses et interactions des différents acteurs. L'adaptation reflète également la **cohérence** d'une approche qui se veut systémique (en accord avec les grands principes du Nexus) en fournissant un cadre général à l'ensemble des acteurs. La dimension de consensus,

essentielle dans l'approche Nexus, doit également être prise en compte pour évaluer l'adaptation de la proposition avec la prise en compte de la multiplicité des réalités et des points de vue de l'ensemble des acteurs et la mise en lumière des aspects fédérateurs.

- B. La **définition** claire d'une approche et d'outils standardisés (feuilles de route, check-lists, fiches standard, algorithme de décision...) permet à tous les acteurs de se référer à un ensemble commun. La relation entre l'ensemble des éléments de l'approche proposée et leur intégration dans les cadres existants est directement liée à sa **cohérence**. En facilitant les échanges et la collaboration entre acteurs à tous les niveaux, une approche bien définie améliore in fine son **efficacité**. L'ensemble doit pouvoir être accessible à la globalité des acteurs pour s'inscrire dans la visée fédératrice du Nexus.
- C. Enfin, l'**appropriation** de l'approche par les acteurs à tous les niveaux permet d'en assurer l'**efficacité** lors de sa mise en œuvre concrète. L'opérationnalisation passe nécessairement par l'engagement actif des acteurs concernés et la création d'une dynamique d'échange et de collaboration au-delà des outils proposés. L'intégration de l'approche dans les pratiques de l'ensemble des acteurs concernés est également un élément clé de sa **durabilité**, notamment pour assurer son adaptation au cours du temps selon l'évolution du contexte et des acteurs. L'aspect consensuel et fédérateur des propositions et des outils facilitent grandement leur appropriation par les acteurs.

Les dimensions de ce cadre théorique "**adaptation/définition/appropriation**" ont été utilisées comme des critères de jugement qualitatifs pour l'analyse. Ils apparaissent à la fois robustes et pertinents pour l'évaluation d'une proposition d'opérationnalisation de l'approche Nexus, sans tomber dans le piège de l'outil ad hoc trop précis tout en permettant une évaluation structurée et systématique.

III.3. ANALYSE SITUATIONNELLE DU SECTEUR WASH (OBJECTIF SPECIFIQUE 1)

L'analyse situationnelle du secteur WaSH constitue la première partie du rapport sur l'opérationnalisation sectorielle du Nexus au Mali. En utilisant le cadre théorique défini, et principalement le prisme du critère d'adaptation, l'évaluation de cette analyse situationnelle s'est penchée sur trois aspects distincts pour répondre au premier objectif spécifique :

- La méthodologie utilisée par l'établissement de la liste des sources et de leur type, des méthodes et outils de collecte de données et des thèmes et sujets abordés ;
- Le traitement des données collectées et leur organisation dans le rapport, notamment en s'interrogeant sur la grille d'analyse utilisée pour catégoriser les données qualitatives recueillies ;
- La qualité et l'exhaustivité du portrait de la situation réalisé.

L'analyse situationnelle s'est basée sur une collecte de données mixte avec une majeure partie de données qualitatives. Trois sources de données ont été utilisées : une revue de littérature d'environ une trentaine de documents, 35 entretiens semi-dirigés et des groupes de discussions thématiques.

Le corpus retenu par la revue de littérature était principalement constitué de sources de la littérature grise. La majeure partie des documents couvraient le positionnement politique et stratégique des différents acteurs (gouvernement, bailleurs, ONU, ONG...), la documentation relative à des projets (document cadre, rapport d'évaluation...) et les rapports de situation fournissant de l'information sur le contexte.

Les 35 entretiens semi-dirigés étaient réalisés sur la base de questions ouvertes. La liste des interlocuteurs a été dressée de façon à représenter la variété des acteurs (Bailleurs / ONU / ONG / gouvernement). En partant des quelques personnes occupant les postes à responsabilités élevées parmi les acteurs et de personnes clés identifiées en amont, un effet boule de neige a permis de trouver les interlocuteurs suivants par recommandation. Le questionnaire comprenait une première partie permettant de faire le point sur la compréhension par l'interlocuteur de l'approche Nexus. La seconde partie interrogeait le répondant sur ses attentes et ses craintes, ainsi que sur les avancées, limites et freins sur trois grandes thématiques: (1) la mise en œuvre « formelle » du Nexus (Etat du dialogue humanitaire/ développement au niveau sectoriel), (2) l'inclusion de la « problématique Nexus » (ou comment travailler en zone de crises prolongées et volatile) dans les politiques et stratégies nationales (3) la mise en œuvre de programmes « de type Nexus » (état des lieux des bonnes pratiques en termes programmatiques et opérationnelles). Au total, l'expert a interviewé 15 personnes travaillant spécifiquement dans le secteur WaSH, 16 personnes d'autres secteurs et 8 personnes occupant des responsabilités non-sectorielles. Ces entretiens ont été réalisés principalement en capitale à Bamako, mais aussi lors de 2 missions terrain en régions, réalisées avec l'équipe à Mopti (25-28/02) et Tombouctou (04-07/03). Le détail des personnes, organisations, postes et localisation géographique est disponible en Annexe I.

Les groupes de discussions thématiques ("focus group") avaient pour objectif de confronter les observations et les hypothèses de travail de l'équipe d'experts tout au long du processus d'analyse situationnelle. Ces discussions ont permis d'élargir, de compléter ou de corriger l'analyse réalisée et de tester des propositions d'approche des problématiques identifiées. Au total 5 discussions ont été organisées sur le terrain, des présentations à 4 groupes sectoriels de coordination dont 3 séances de travail en commun avec les Leads, ainsi que 5 présentations à diverses instances (Equipe Humanitaire Pays, Groupe Technique Assistance Humanitaire etc.).

III.4. PROPOSITION D'UNE APPROCHE NEXUS (OBJECTIF SPECIFIQUE 2)

La proposition d'une approche Nexus globale et la construction de la stratégie Nexus sectorielle constituaient la seconde partie du rapport étudié. Pour répondre au second objectif spécifique, l'analyse a été séparée en deux axes.

Le premier s'intéressait à la stratégie proposée (globale et sectorielle) avec une analyse portant sur l'articulation logique entre l'analyse de la situation et l'approche proposée, et sur les concepts et outils proposés. Ce premier axe était principalement étudié par le prisme des critères d'adaptation et de définition.

Le deuxième axe se penchait sur la démarche de définition participative. La méthodologie utilisée a été analysée en se penchant notamment sur son impact sur l'appropriation de la stratégie par les acteurs. Puis les résultats ont été comparés aux informations issues de l'analyse

situationnelle. Enfin, ses apports à la stratégie proposée et au-delà l'impact potentiel sur son opérationnalisation ont été analysés. L'ensemble des critères du cadre théorique étaient utilisés dans ce deuxième axe.

III.5. CAPITALISATION DES EXEMPLES DISPONIBLES D'OPERATIONNALISATION DU NEXUS (OBJECTIF SPECIFIQUE 3)

Afin d'élargir le champ des perspectives au-delà de l'approche d'opérationnalisation proposée au Mali, une analyse comparative de cette approche à d'autres contextes d'opérationnalisation capitalisée de l'approche Nexus a été conduite.

En utilisant à nouveau le cadre théorique d'analyse et en offrant une grille d'analyse de la cartographie des bonnes pratiques d'opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix réalisée par le Groupe de Résultats 4 du IASC dans 16 pays entre 2021 et 2022, une comparaison pour l'opérationnalisation de l'approche Nexus dans d'autres contextes a été réalisée, tant sur la méthodologie mise en œuvre que des approches retenues et processus proposés.

Le Mali n'ayant pas fait partie de ces 16 pays, cette étude ressort donc d'autant plus unique et pertinente.

Des entretiens avec des informateurs-clés de l'UNICEF et également d'acteurs encore présents au Mali ont également été réalisés afin de prendre le pouls des dernières actualités et progrès de la mise en œuvre de l'opérationnalisation du Nexus, notamment au Mali, suite à la fin de la mission d'experts de 2019.

IV. RESULTATS ET DISCUSSIONS

IV.1. ANALYSE SITUATIONNELLE WASH DE L'APPROCHE NEXUS AU MALI

IV.1.1. Résultats de l'analyse sectorielle

La structure de la section du rapport présentant les résultats de l'analyse sectorielle suit une grille de lecture thématique qui semble avoir été utilisée pour la classification de l'ensemble des données recueillies. La première partie aborde les plateformes de coordination urgence et développement en WaSH au moment de la mission, en décrivant leur fonctionnement, leurs connexions ainsi que leur position dans le Nexus. La seconde partie présente des exemples concrets de réalisations à divers niveaux pour illustrer l'opérationnalisation du Nexus. Dans une troisième partie, les limites et les pistes d'amélioration sont abordées dans une série de paragraphes traitant d'une problématique précise. Enfin, la quatrième et dernière partie conclut l'analyse situationnelle en identifiant les opportunités pour l'opérationnalisation du Nexus qui découlent de l'analyse réalisée pour l'année 2019 considérée comme "charnière" par les auteurs.

Partie 1 : "Plateformes de coordination urgence et développement en WaSH : fonctionnalité,

liens et place du Nexus''

La partie débute par la présentation des trois principaux groupes thématiques (réunissant de multiples acteurs) intervenant dans le secteur WASH au Mali : Le groupe thématique des Partenaires Techniques et Financiers (GT PTF), le groupe thématique du Forum des Organisations Non-Gouvernementales Internationales au Mali (GT FONGIM Forum des ONGIs au Mali) ainsi que le Cluster WaSH. En préambule de cette partie, les auteurs précisent la centralité de ces groupements d'acteurs dans la stratégie initiale Nexus mise en place à partir de 2017, soulignant d'autant plus la nécessité de leur appropriation et de leur engagement pour l'élaboration et la mise en place de toute nouvelle stratégie Nexus.

Le GT PTF regroupait les principaux bailleurs de fonds du secteur WaSH, avec une majorité d'acteurs du développement, ainsi que les organes gouvernementaux chargés de la planification et des spécialités sectorielles de l'hydraulique et de l'assainissement. Les auteurs soulignent l'absence de l'agence du Ministère de la Santé en charge de l'hygiène des réunions. La plateforme était dirigée par l'UNICEF depuis les années 2013-2014. Ses thématiques de travail étaient principalement axées sur "la politique du secteur, les stratégies et les initiatives globales, régionales et nationales et le plaidoyer afférent". Les auteurs précisent que leur interaction avec le groupe et ses membres a permis de "vulgariser le concept" du Nexus et "lever certaines réticences". Ils relèvent également le mécanisme par lequel la détérioration de la situation sécuritaire dans le centre du pays avait provoqué l'intérêt pour l'approche des membres travaillant dans le secteur du développement.

Pour ce qui est du GT FONGIM, les auteurs relèvent une faible connectivité avec les autres plateformes de coordination, mais soulignent la volonté forte de ses membres de s'engager dans l'élaboration et l'opérationnalisation de l'approche Nexus dans le pays. Les auteurs mettent en avant la longévité de la présence dans le pays de certaines ONG membres et la diversité des profils pour soulever leur bonne connaissance du terrain.

Enfin, le Cluster WaSH est présenté comme dynamique mais ayant souffert d'une absence de direction de 2015 à 2018. Les auteurs soulignent une diffusion de l'information appuyée et diversifiée et l'inclusion d'acteurs du développement aux réunions (dont le GT FONGIM). De plus, ils relèvent les initiatives d'appel à l'inclusion "d'activités de nature développement" dans le plan de réponse humanitaire de 2019.

Dans leur analyse des interactions entre les plateformes, par le recoupement de membres ou de thématiques de travail, ou par des mécanismes de coordinations, les auteurs mettent en exergue un fonctionnement en silo de ces groupes avec une coopération se limitant à la présence de représentants d'un même acteur dans plus d'une plateforme. Ils trouvent une justification dans la différence fondamentale de niveaux de discussion entre les GT (PTF et FONGIM) et le Cluster : stratégique/politique/diplomatique pour les premiers et opérationnel/terrain pour le second. Néanmoins les auteurs suggèrent qu'un renforcement des échanges et de la coordination bénéficierait à l'ensemble des parties en améliorant leur compréhension des situations au-delà des problématiques de leur mandat, ce qui bénéficierait ultimement à l'adéquation des décisions de leurs membres.

Les auteurs concluent par une brève analyse comparative avec les plateformes de coordination

au niveau régional, qui présentent un niveau d'intégration humanitaire-développement bien supérieur. L'existence de ces "réunions sectorielles", remplaçant avec le temps les plateformes plus formelles (clusters régionaux...) est analysée comme la résultante d'une plus grande proximité des acteurs et de leurs niveaux d'actions (opérationnel au plus près des usagers bénéficiant des politiques et programmes mis en place).

Partie 2 : "Le Nexus dans le secteur WaSH au niveau opérationnel : des exemples d'initiatives"

Dans la seconde partie de l'analyse sectorielle les auteurs mettent en avant des exemples d'initiatives concrètes rentrant dans la définition du Nexus Humanitaire-Développement. Ils cherchent ainsi à illustrer le fait que "la réflexion sur une adaptation opérationnelle des programmes n'est pas nouvelle" pour l'ensemble des acteurs. Les exemples fournis illustrent des initiatives à quatre niveaux de découpages fondamentaux de l'action : financements, programmes, coordination et orientations politico-stratégiques.

Au niveau des financements, sont soulignés l'intégration d'une vision dépassant la réponse à la crise par les bailleurs humanitaires et le redéploiement (ou l'adaptation) de financements de développement dans les zones touchées directement par la crise. Les auteurs soulignent les opportunités d'un "Nexus bailleurs" par : i) la continuité de financement entre bailleurs pour la continuité de programmes évoluant sur l'échelle urgence-réhabilitation-développement, et ii) les financements conjoints permettant la mise en œuvre de programmes intégrés dans une même zone géographique.

Au niveau des programmes, les auteurs ont relevé les adaptations réalisées par les acteurs présents dans des zones touchées avant la crise (du développement vers l'humanitaire), et symétriquement par les organisations humanitaires avec l'évolution de la crise en intégrant des "éléments plus durables et structurels dans leur programmation". La notion de Nexus a même été relevée dans la stratégie programmatique de certains acteurs (ONG CARE), et plusieurs exemples de programmes intégrés réunissant des acteurs complémentaires sont listés en exemple, comme le programme KEY de l'UE, qui constituait une tentative d'un Nexus 'géographique'.

Au niveau de la coordination, les auteurs soulignent le rôle de la Cellule de Planification et de Statistiques du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable dans la création de synergies au niveau central. Au niveau local, l'exemple des "groupes sectoriels WaSH régionaux" de Mopti, Gao et Tombouctou est à nouveau mis en avant. Il illustre le dépassement du clivage humanitaire-développement dans la réalité opérationnelle des acteurs impliqués.

Au niveau des orientations politico-stratégiques, les auteurs listent plusieurs initiatives, toutes de l'année 2018: inclusion d'activités de "nature développement", prise en compte de la "protection" et utilisation de l'eau comme vecteur de cohésion sociale dans le HRP WaSH 2019 d'une part, élaboration d'une note de positionnement interne sur le Nexus par l'UNICEF en 2018 ou encore le développement de plans de réponses thématiques (catastrophe naturelle, épidémies, changement climatique...) dans le domaine de la santé (incorporant notamment la composante Hygiène) intégrant des approches simultanées aux échelles humanitaires (réponse à l'urgence sanitaire) et de développement (amélioration et renforcement des structures et

organisations concernées ainsi que des mécanismes de résiliences).

Partie 3 : “Les limites actuelles du Nexus et les possibilités d’amélioration”

Après avoir réalisé l'état des lieux général des acteurs et de leurs interactions selon les rôles, les échelles géographiques et le clivage Humanitaire-Développement, les auteurs du rapport présentent dans cette troisième partie une analyse critique de limites qu'ils ont identifiées en croisant l'ensemble des données disponibles. Chaque limite est ainsi introduite en tentant d'en expliciter les causes et les mécanismes, en expliquant ses effets et en introduisant les pistes et leviers d'amélioration. Pour ce faire, les auteurs ont analysé la gouvernance du secteur WaSH, les politiques des bailleurs et évalué l'efficacité des plateformes de coordination au travers d'ateliers participatifs avec les acteurs concernés.

- 1. Le cadre institutionnel ne constitue pas un environnement favorable à une approche intégrée** principalement à cause d'une division sectorielle importante (eau, assainissement, hygiène, santé...). D'un point de vue structurel, les responsabilités du secteur WaSH sont distribuées entre trois ministères réduisant “la cohérence et la cohésion entre les sous-secteurs”. En conséquence de quoi, les auteurs relèvent un sous financement de l'assainissement et la marginalisation de l'hygiène (la Division de l'Hygiène Publique et de la Salubrité n'ayant pas de représentant auprès de la Primature (Cabinet du Premier Ministre qui était en charge de la vue d'ensemble du processus Nexus et de son suivi, afin de transcender les secteurs). D'un point de vue des politiques publiques, les auteurs relèvent que les grands documents cadres et politiques quinquennaux du secteur WaSH (PROSEA du PNAEP, Politique Assainissement, Politique Eau, Plan stratégique 2019-2023 sur la promotion des pratiques d'hygiène à grand impact) négligeaient complètement la gestion des crises humanitaires (catastrophes et conflits), et que le document central de la planification pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (CREDD 2019-2023) ne faisait “aucune mention du secteur WaSH”, et ce malgré sa prééminence dans l'Objectif 5.2 *Développement et Capital Humain*.
- 2. L'absence physique de services dédiés et le manque de capacités au sein des administrations locales** (communes, Collectivités Territoriales...) **fait obstacle au développement d'une réelle gouvernance**. La présence d'infrastructures WaSH ne suffit pas à assurer l'accès et l'utilisation des services sans l'inscription dans un cadre intégrant gestion, planification, suivi et maintenance. En l'absence de ce cadre, le transfert par les acteurs humanitaires d'infrastructures WaSH et de leur gestion se fait généralement directement aux usagers (potentiellement via des comités de gestion communautaires), qui ne sont pas toujours en mesure d'endosser la responsabilité complète de la gestion après une crise. Les auteurs pointent une piste d'amélioration de cette situation par l'introduction d'une obligation de signer des accords avec les autorités locales compétentes lors de la mise en place de programmes humanitaires (ce qui avait été le cas dans le plan de réponse humanitaire de 2018-2019).
- 3. La multiplicité des plateformes de coordination diminue l'efficacité de la coordination intersectorielle et limite son efficacité et son impact**. Cette limite découle du portrait dressé dans la première partie de cette analyse sectorielle. Le niveau d'interaction entre les

organes de coordination au niveau central était estimé comme faible par les auteurs malgré les volontés exprimées et des avancées jugées comme importantes (participations croisées aux réunions). La différence de niveaux de discussion (stratégique/politique versus opérationnel) et le “manque de distinction entre les besoins structurels et conjoncturels” (au sein des clusters) étaient identifiés comme en étant des causes principales. Les auteurs identifient comme levier potentiel l'organisation de réunions concomitantes avec une première partie de réunion plénière améliorant l'intégration de tous les niveaux et offrant aux acteurs gouvernementaux la possibilité d'en prendre la présidence. Au niveau régional, les acteurs dénonçaient une faible connexion avec les plateformes centrales couplée à une approche “top-down” n'impliquant pas assez les acteurs étatiques aux niveaux administratifs les plus fins. Le clivage des visions opérationnelle versus stratégique/diplomatique/politiques au sein des plateformes en place (notamment l'Inter-Clusters de OCHA) y était également relevé.

4. **Des connaissances et des analyses limitées du contexte, des déterminants des crises WaSH et des risques et des implications à moyen et long-termes limitent l'efficacité et l'impact des actions entreprises.** Cela est valable tant pour les acteurs de développement avec une vision tronquée des besoins et une analyse limitée des conséquences et des causes sous-jacentes des crises que pour les acteurs humanitaires qui ne prennent pas systématiquement (et de manière formelle) en compte des éléments tels que les risques en termes de protection et de genre ou les aspects socio-anthropologiques, pourtant essentiels pour inscrire les impacts des programmes mis en œuvre dans la durée. Les auteurs soulignent l'existence d'outils et d'approches permettant une analyse systémique conjointe dans le but de produire une théorie du changement globale dans laquelle chaque acteur pourrait se positionner tout en poursuivant des objectifs communs.
5. **La programmation (humanitaire et de développement) est majoritairement le résultat de contraintes et incitations institutionnelles plutôt que d'une analyse des besoins et des opportunités réels.** Le positionnement des bailleurs couplé à une généralisation de la politique du chiffre (“volume d'activité”, “coûts unitaires”,...) et l'importance du positionnement pour des acteurs de terrain dans un environnement où les acteurs se sont multipliés et les fonds se sont réduits mettent ces acteurs en concurrence et crée une dynamique basée sur des effets d'opportunité. Le manque d'implication des autorités et agences étatiques aux niveaux régional et local aggrave cette dynamique avec une multiplication des duplications et l'existence de carences et de programmes non adaptés, et au-delà une faible implication locale et peu de redevabilité. L'absence de plans de développement locaux basés sur des analyses conjointes ou leur méconnaissance par les bailleurs et les acteurs proposant et implémentant des programmes constitue une limite à l'amélioration de cette situation. Les auteurs soulignent la réinstallation récente des acteurs étatiques dans plusieurs zones de conflits comme un facteur limitant à leur implication. Outre la conduite d'analyse conjointes et l'élaboration de plans de développement et de plans d'actions aux différentes échelles géographiques en lien avec les autorités et les communautés, les auteurs soulignent la responsabilité des bailleurs (et dans une certaine mesure des acteurs d'implémentation) de s'appuyer sur, et au besoin d'organiser, une analyse des positionnements et des capacités existantes, et une analyse de risque en termes

de protection qui permet d'évaluer les impacts à plus long terme. Les auteurs soulignent enfin le manque important de données (et leur centralisation) sur les réalisations des programmes. Ce manque de données fausse la lecture de la situation en termes de fonctionnalité du système par zones spécifiques et entrave les possibilités de réelle analyse conjointe des besoins conjoncturels et structurels. Les auteurs voient ainsi comme étape initiale de l'opérationnalisation d'une approche Nexus le besoin de mener une réflexion conjointe, avec l'État, à propos des données nécessaires pour obtenir une visibilité sur l'état des infrastructures et l'identification des besoins, et également de leur collecte, leur traitement et la diffusion de l'information résultante.

6. **Les bailleurs et les financements étiquetés purement Humanitaire ou Développement avec des règles d'attribution sans flexibilité constituent un frein à la mise en œuvre d'approches intégrées.** Là encore, les auteurs soulignent l'importante responsabilité des bailleurs et leur nécessaire intégration dans l'ensemble du processus de réflexion et d'opérationnalisation du Nexus pour adapter les financements et leurs modalités aux objectifs communs.
7. **L'interprétation de la notion de protection peut compromettre le respect des principes humanitaires dans un contexte hautement politisé et militarisé.** Les auteurs rapportent et partagent l'analyse du rapport Nexus protection (disponible en Annexe V) sur les risques pour la communauté des acteurs humanitaire en termes d'acceptation, d'accès et de sécurité lorsqu'il existe une proximité ou une confusion avec des acteurs militaires (forces armées étatiques ou opérations de maintien de la paix). Aussi, les objectifs de consolidation de la paix peuvent s'avérer contre-productifs dans la mise en œuvre du Nexus.

Partie 4 : “ Opportunités de l'année charnière 2019 et des années suivantes ”

Dans la dernière partie de l'analyse situationnelle, les auteurs établissent une liste d'initiatives de transformations politiques et stratégiques en cours ou à venir et soulignent leur rôle dans l'établissement d'un environnement favorable à l'opérationnalisation du Nexus. Ces initiatives sont classées selon les acteurs concernés: les politiques et la planification étatique (alignement avec les objectifs de développement durable 2030, introduction de la gestion intégrée des ressources en eau et réforme du système de santé offrant une part plus grande à l'hygiène), les politiques des partenaires techniques et financiers (ancrage du Nexus dans le dialogue politique et modifications des règles de financement avec une plus grande flexibilité), les liens avec les autres secteurs (approches intégrées telles que la stratégie WaSH in Nut ou les Schémas et Plans d'Aménagement des ressources Pastorales (SArP) pour la réponse intégrée aux besoins pastoraux, analyse selon la “fonctionnalité des services”, introduction de l'approche socio-comportementale innovante RANAS¹³ pour l'hygiène et le lavage des mains), et enfin la planification humanitaire (renforcement de l'intégration de la protection, de la redevabilité et de la collaboration avec les autorités locales dans le plan de réponse humanitaire et transition d'un plan annuel à tri-annuel dès 2019).

¹³ https://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen/ess/projekte/EHPsy/Methodological_Fact_Sheets.pdf

IV.1.2. Discussion

La proposition d'une adaptation sur mesure de l'approche Nexus doit s'adapter au mieux aux particularités du contexte tant d'un point de vue de l'environnement politique, géographique et sociodémographique que des acteurs et des dynamiques en présence. Il est donc impératif que l'analyse situationnelle repose sur une approche systémique et planifiée permettant de dresser un état des lieux le plus complet possible en saisissant notamment les interactions entre les acteurs, et les limites et opportunités du contexte.

La stratégie de collecte de données proposée permettait à la fois de croiser les types sources et les points de vue des différents acteurs. L'analyse de la documentation a permis d'extraire une importante quantité d'information sur les acteurs, les documents cadres du secteur et la situation du secteur WaSH (et ses évolutions). Additionnée à l'ensemble des informations sur le contexte du Mali depuis la crise de 2012, cela a permis de dresser un large tableau de la situation globale. Les entrevues semi-structurées ont permis de préciser ce tableau tout en ajoutant des couches supplémentaires notamment sur les relations entre les acteurs et sur les faiblesses des mécanismes existants. Le croisement des sources de données permettait d'enrichir l'image dressée tout en raffinant l'analyse en offrant différentes perspectives sur les mêmes problématiques. Le format semi-structuré des entrevues semblait bien adapté pour pouvoir collecter des informations sans a priori en guidant les répondants sur des thématiques d'intérêt sans limiter les réponses. Il offrait ainsi une grande malléabilité et répondait donc au mieux au critère d'adaptation au contexte. La diversité des profils (Bailleurs / ONU / ONG / gouvernement) et le nombre relativement élevé de répondants (35), ainsi que la sélection de répondants en "boule de neige" à partir d'un petit nombre de départ sont autant de critères qui abondent dans le sens de l'adaptation, en améliorant l'exhaustivité et le nombre de perspectives (la convergence ou divergence des points de vue sur une même problématique faisant partie intégrante de l'analyse des dynamiques entre acteurs, qui est une dimension clé dans toute approche Nexus). En offrant la possibilité aux acteurs d'aborder les aspects de leurs choix, les entrevues semi-structurées préparaient également le terrain à l'adhésion des répondants à l'approche Nexus proposée et donc à une appropriation (sentiment de co-construction).

Les discussions focus group ont permis de regrouper autour de la table plus d'acteurs en même temps, ce qui a amélioré l'efficacité en termes de quantité d'informations par rapport au temps dévolu. En effet, les focus group permettent une confrontation d'idées et d'opinions concomitantes aidant ainsi à affiner et lister les différentes perspectives réalisées par le groupe d'acteurs de manière objective et consensuelle. Cette méthodologie amène une certaine richesse et une meilleure adaptation.

Les données (qualitatives) recueillies ont été traitées en utilisant une grille d'analyse qui est en partie visible à travers l'organisation du rapport. La première structure identifiée est une classification suivant une analyse SWOT avec les deux premières parties sur les forces et faiblesses, puis une partie sur les limites et enfin une partie sur les opportunités pour une approche Nexus. Le second niveau de grille d'analyse était un croisement entre les catégories d'acteurs concernés (Bailleurs / ONU / ONG / gouvernement) et les niveaux d'action (opérationnel, stratégique, politique... et central versus local). Cette approche structurée assurait une meilleure exhaustivité de l'analyse, en guidant les répondants lors des entrevues

semi-structurées pour aborder l'ensemble des aspects. En plus d'améliorer les chances de proposer une approche Nexus adéquate (critère d'adaptation),

Concernant les résultats de l'analyse situationnelle, l'organisation générale suivant un schéma SWOT facilite la lecture et la réflexion sur chacun des aspects. Le prérequis à l'opérationnalisation de toute approche Nexus est la coordination des acteurs à tous les niveaux : dans la planification conjointe et l'établissement d'objectifs, de processus et d'outils communs, dans la mise en œuvre de programmes et de politiques et dans l'évaluation des évolutions des situations. La première partie se concentre uniquement sur l'analyse des plateformes de coordination existantes et de leurs interactions sur l'ensemble des thématiques et à tous les niveaux. Dans les parties suivantes, les auteurs se réfèrent continuellement à ces plateformes (rôles, décisions, risques, limites, opportunités...), assurant ainsi la centralité de la notion de coordination inter-acteurs dans l'analyse. L'analyse du cadre politico-stratégique du secteur, complété par les références au contexte sociopolitique du pays permet de mettre en exergue l'espace d'opportunité dans lequel inscrire une approche Nexus (ex: les problématiques concernant le pilier Paix et la présence d'acteurs militarisés), en proposant des modifications ou améliorations si nécessaire.

L'analyse des dynamiques entre acteurs qui est un fil rouge à travers l'ensemble des parties offre une vision des liens forts - à utiliser comme leviers, et des liens faibles - à mettre en place ou à refonder. La liste d'exemples données dans la deuxième partie offre le double avantage d'illustrer pour le lecteur les éléments "compatibles Nexus" déjà existants (facilitant l'appropriation) tout en établissant un ensemble "fondation" sur lequel l'approche Nexus pourra se reposer. Les auteurs donnent également une place importante aux niveaux régional et local et à l'analyse des interactions et des différences avec le niveau central. L'approche Nexus étant principalement basée sur des concepts théoriques (afin d'offrir la flexibilité de l'adapter au mieux aux contextes), l'analyse aux niveaux d'implémentation des programmes semble une condition sine qua non au succès d'une opérationnalisation.

Une des limites de cette analyse sectorielle résidait dans le manque d'intérêt, d'engagement, de disponibilité et de réactivité de la part de la partie nationale avec les Ministères de Tutelle comme la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH, chef de file adjoint du Cluster WaSH), malgré des contacts répétés et des tentatives d'inclusion dans l'ensemble de la démarche. Le rapport souffre ainsi d'un manque d'éléments critiques qui auraient pu permettre d'étoffer plus en profondeur l'analyse situationnelle. Si les directeurs techniques (notamment au niveau décentralisés) ont contribué aux éléments d'analyse et d'évaluation, et que les personnels techniques ont participé aux ateliers notamment, les auteurs ont noté un manque d'ancrage institutionnel du Nexus au niveau politique. Les auteurs notent qu'il était encore difficile d'impliquer la partie nationale, en partie due à la carence de leadership au sein de la mission qui n'avait pas permis de placer le dialogue à ce niveau. Une perte de temps à séduire de nouveaux acteurs a ainsi été générée chez les experts sectoriels, perte qui aurait pu être compensée par une durée plus longue de la mission, notamment de la phase 2. Une préparation plus conséquente pour ce genre de mission technico-diplomatique est en effet nécessaire afin d'éviter le côté sous-optimal lié à la mobilisation des acteurs.

En considérant l'ensemble des éléments, tant méthodologiques que du contenu présenté dans le

rapport, il apparaît que l'analyse situationnelle a permis d'offrir de bonnes conditions à l'approche Nexus proposée d'avoir un haut niveau d'adaptation au contexte. De plus, il apparaît que la possibilité donnée aux répondants des entrevues de parler de leurs réussites, de leurs difficultés, de leurs envies et de leurs espoirs (et de les prendre en compte dans l'analyse) facilitera l'appropriation de la stratégie proposée par un sentiment de co-construction (en complément de leur impression sur son adéquation au contexte).

IV.2. PROPOSITION D'UNE STRATEGIE D'OPERATIONNALISATION DE L'APPROCHE NEXUS AU MALI

Les auteurs de la mission d'expertise inter-bailleurs ont eu à clarifier et démystifier à leur arrivée le concept du Nexus encore trop peu clair auprès de tous les acteurs, sauf de l'UE et de ECHO. La figure 3 ci-dessous en résume les concepts clés :

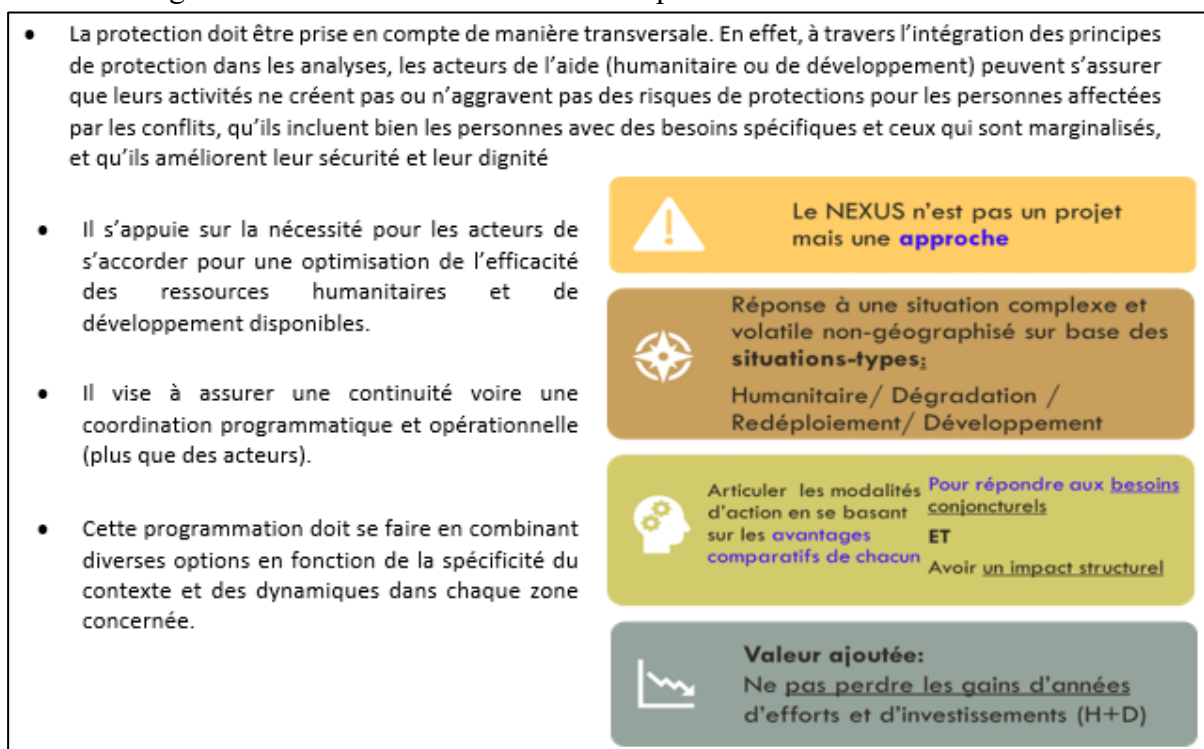


Figure 3 : Cadre de définition validé avec les acteurs au Mali par la mission d'expertise en 2019

IV.2.1.L'approche Nexus globale

La présentation de l'approche Nexus globale (tous secteurs confondus) proposée débute par l'énoncé de deux grandes orientations stratégiques qui fournissent un cadre global à l'ensemble de l'approche.

Premièrement, est énoncé le choix de se concentrer uniquement sur deux des trois piliers du Nexus, à savoir "Humanitaire" et "Développement", et d'écarter le pilier "Paix". Les auteurs spécifient que cette décision résultait d'un consensus antérieur à la mission approuvé par le Groupe Exécutif de Coopération en 2018. L'argumentaire se base sur la réticence de nombreux acteurs humanitaires de s'engager dans un processus pouvant inclure des "Opérations de Maintien de la Paix" (qui impliquent l'intervention de forces armées, y compris pour délivrer

une assistance humanitaire, comme c'est le cas avec les 'Quick Impact Projects' QIPs¹⁴), ce qui résulterait en une potentielle "militarisation de l'aide". Néanmoins, il est précisé que le recours à des "notions liées à la résolution et transformation des conflits, la médiation, la cohésion sociale" restait possible en tant que moyen et non comme but.

Deuxièmement, les auteurs proposent la centralité du principe de protection dans l'analyse et la mise en place des actions des acteurs humanitaires et de développement. D'une part pour éviter de créer ou d'aggraver des risques pour des personnes affectées par les conflits et d'autre part pour inclure les personnes ou groupes marginalisées ou ayant des besoins spécifiques. Les auteurs invoquent les "5 engagements minimum en matière de protection et de dignité des personnes affectées", ainsi que les droits fondamentaux d'accès à la santé ainsi qu'à l'eau potable et à l'assainissement comme fondements pour l'intégration de la protection de façon transversale.

L'approche retenue dans la proposition faite par les auteurs se base sur des "paramètres" et des "situations-types"¹⁵ en opposition à une approche basée sur l'identification de "zones Nexus". Les auteurs justifient ce choix par la volatilité des contextes locaux et national à cette période qui nécessiterait une plus grande capacité d'adaptabilité de l'approche, de manière différentielle selon la zone. De plus, ils arguent que cette approche permet de couvrir l'ensemble du pays dans la stratégie. Les "paramètres" sont un ensemble de variables formant des indicateurs pouvant être mesurés aisément pour caractériser les situations (cf Annexe II). Les paramètres retenus sont les suivants : Les types d'acteurs, leur niveau (régional, cercle, local) auquel ils sont opérationnels et fonctionnels, la nature de la crise, son évolution dans le temps, et la nature et l'objet des programmes existants. Le spectre complet décrit par l'ensemble des valeurs possibles de ces paramètres a ensuite été découpé en quatre situations-types "qui regroupent des enjeux différents d'articulation humanitaire-développement". Deux situations représentent les extrêmes du spectre ("Humanitaire" et "Développement") et les deux autres considèrent les situations de transitions de l'un à l'autre ("Dégradation" et "Redéploiement"). La caractérisation de ces situations est présentée visuellement dans la figure 4 et en détails en Annexe II.

¹⁴ <https://minusma.unmissions.org/projets-%C3%A0-impact-rapide-qips>

¹⁵ La « Note sur l'approche par paramètres » qui détaille cette méthodologie est disponible en Annexe II

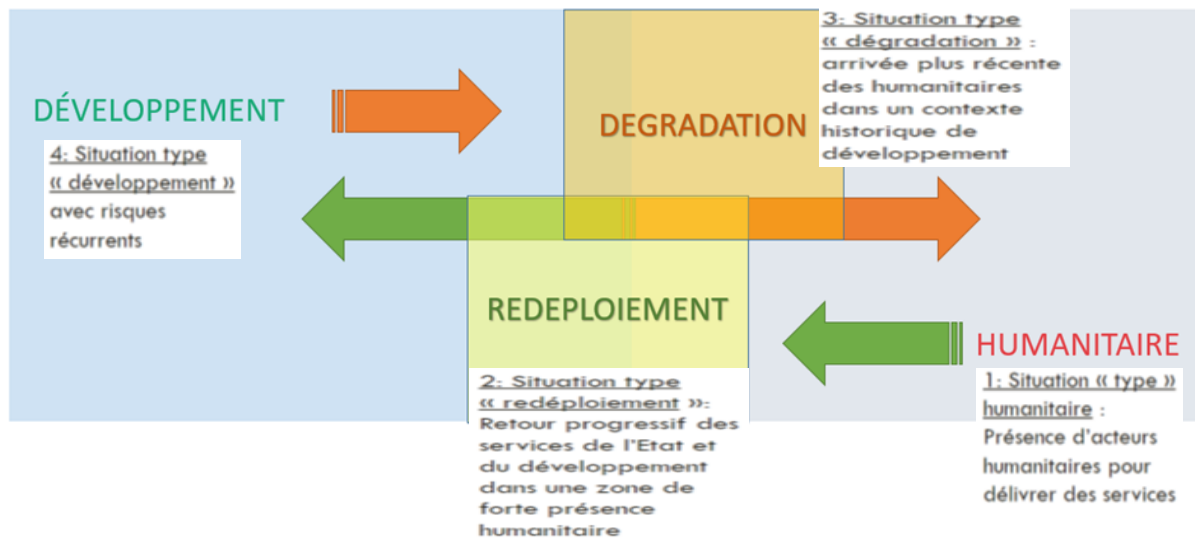


Figure 4 : Diagramme visuel des Situations-Types couvrant l'ensemble des spectres possibles de contexte au Mali

IV.2.2. Définition participative d'enjeux communs et de priorités sectorielles

Le travail de définition participative s'est basé sur les 35 rencontres individuelles de l'analyse situationnelle, sur un ensemble d'ateliers sectoriels (pour chaque secteur) et sur la mise en place pour chaque secteur d'un groupe de travail restreint composé par des volontaires et 'champions' identifiés au travers des ateliers et entretiens. L'atelier sectoriel WaSH a réuni 23 participants, incluant ONGIs, ONGs nationales, bailleurs, agences de l'ONU et coordonnateurs de plateformes de coordination (cluster, GT FONGIM, GT PTF) au niveau national.

En partant des résultats de l'analyse situationnelle, et du cadre de l'approche par paramètre proposée, les ateliers sectoriels se sont penchés sur les différentes situations type. Une série d'enjeux et d'objectifs trans-sectoriels ont été mis en exergue pour chacune des situations type en compilant le travail réalisé par chaque atelier. Au niveau sectoriel, l'atelier proposait aux participants de se pencher sur des études de cas pour développer du contenu sur lequel dégager des enjeux et axes stratégiques Nexus sectoriels. L'ensemble a ensuite été validé par le groupe de travail restreint.

Les résultats de la synthèse des enjeux et objectifs communs à tous les secteurs étaient résumés dans un tableau (Annexe V) présentant pour chaque situation-type les objectifs globaux et des exemples d'activités clefs ou de recommandations programmatiques ou des articulations entre acteurs. Toutes situations type confondues, les objectifs globaux reprennent principalement les grandes thématiques identifiées dans l'analyse situationnelle, à savoir: i) le besoin d'appuyer l'état dans son leadership, dans l'adaptation des politiques nationales et dans le renforcement des services étatiques (administratifs et techniques) aux niveaux locaux, ii) la disponibilité de financements pour la couverture de besoins urgent et une plus grande flexibilité de l'ensemble des financements, et iii) l'adaptabilité des programmes à l'évolution des situation. Les objectifs mettent également en avant le rôle à donner à la société civile comme "liant Nexus" et la nécessaire amélioration de la résilience (des populations, des programmes, des organisations, des services...) pour mitiger les situations de dégradation.

La synthèse des enjeux collectifs et axes stratégiques sectoriels WaSH étaient résumés dans un tableau (Annexe III) présentant pour chaque situation-types les enjeux WaSH Nexus ainsi que des justifications du lien avec le Nexus et leur valeur ajoutée au Nexus. Certains enjeux, ayant “une dimension structurante” concernaient plusieurs situations type. Toutes situations-types confondues, on retrouvait parmi les grandes idées retenues: le besoin d’une coordination et d’une programmation inclusive Humanitaire-Développement mais également trans-sectorielles, le nécessaire renforcement des structures étatiques (administratives et techniques) locales ainsi que le rôle central des populations et des organisations de la société civile, la flexibilité des financements et l’inclusion d’une vision à long terme (développement structurel, besoins pastoraux) dans les actions couplée à une meilleure prise en compte des situations de crises récurrentes. La contribution des enjeux et actions WaSH pour la cohésion sociale était également citée plusieurs fois.

A partir de la synthèse de l’ensemble des ateliers sectoriels, une série de cinq enjeux collectifs trans-sectoriels (deux pour la situation-type “Humanitaire” et un pour les autres situations-types) a été élaborée, détaillée dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Enjeux collectifs identifiés à l'issue de la démarche de définition participative pour chacune des situations-types Nexus au Mali en 2019

Situation-type	Enjeu collectif
Redéploiement	Graduellement passer à des approches de développement
Dégradation	Éviter la dégradation de la situation WaSH en préservant les acquis du développement
Développement	Systématiser une programmation basée sur les risques pour adresser adéquatement les crises récurrentes prévisibles
Humanitaire	Assurer la réponse d’urgence aux besoins immédiats WaSH à travers une planification prenant en compte la saisonnalité et les mouvements de population liés aux conflits
	Repenser le partenariat avec les OSC pour augmenter l’assurance-qualité dans les zones peu accessibles/visibles

Ces grands enjeux ont formé un squelette commun à la création des feuilles de route Nexus sectorielles (Annexe IV). Le but de ces documents était de présenter sous forme de fiches pratiques l’ensemble des pistes de réflexion d’ordre stratégique ou programmatique pour chaque secteur et chaque situation-type pour faciliter l’inclusion du Nexus dans les travaux et actions en cours et futurs. Le format était uniformisé pour chaque secteur et situation-type et elles s’adressaient à l’ensemble des acteurs. Les feuilles de route Nexus WaSH étaient divisées en sections, représentant chacune une stratégie sectorielle collective, qui listaient une série d’exemples d’activité suivi d’un encadré regroupant des conseils pratiques. Pour certaines de

ces stratégies collectives, les auteurs précisait qu'elles concernaient également d'autres situations-types. Des encadrés justifiant en quoi les enjeux collectifs ou les stratégies collectives constituaient des enjeux Nexus complétaient les documents. Les stratégies collectives proposées en fonction des situations-types sont détaillées dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : *Stratégies collectives identifiées à l'issue de la démarche de définition participative pour chacune des situations-types Nexus au Mali en 2019*

Situation-type	Stratégies collectives
Redéploiement	- Stratégie Collective #1 : Trouver une entente entre Bailleurs de Développement et partenaires de mise en œuvre Humanitaires pour les convaincre de réaliser des constructions /nouvelles réalisations sur base factuelle. - Stratégie Collective #2 : Elargir le cadre de coordination humanitaire « Cluster » vers une Plateforme de coordination du secteur WaSH en assurant une inclusion des développeurs et une reprise progressive du leadership par les Services Techniques. - Stratégie Collective #3 : Repenser le partenariat avec les acteurs locaux et les ONGs locales et OSC : au-delà de la sous-traitance ! - Stratégie Collective #4 : Maintenir une réponse conjoncturelle rapide annuelle saisonnière ciblée aux ménages affectés, tout en apportant en parallèle un appui pluriannuel collectif structurant
Dégradation	- Stratégie Collective #1 : [réduction de la vulnérabilité] Répondre aux nouveaux besoins conjoncturels des populations affectées de manière graduelle - Stratégie Collective #2 : Orienter les investissements de Développement où la WaSH peut avoir un impact accru pour adresser les causes structurelles et sous-jacentes des chocs, notamment des conflits
Développement	- Stratégie Collective #1 : L'analyse des zones vulnérables prioritaires doit être faite de manière longitudinale sur plusieurs années (3 à 5 ans) pour permettre l'analyse des dimensions et des facteurs déterminants conjoncturels et structurels des crises et l'identification des zones qui sont affectées de manière récurrente. - Stratégie Collective #2 : Utiliser les « innovations » technologiques pour adresser les changements climatiques - Stratégie Collective #3 : Assurer une programmation basée sur la

	durabilité et améliorer la gouvernance du secteur de l'eau par une meilleure maîtrise d'ouvrage
Humanitaire	<i>[Enjeu collectif 1]</i> - Stratégie Collective #1 : Renforcer la capacité de réponse immédiate aux mouvements de populations (déplacées et réfugiées) et anticiper « l'après-assistance » - Stratégie Collective #2 : Anticiper les besoins humanitaires liés à la saisonnalité - Stratégie Collective #3 : Trouver une entente entre Bailleurs de Développement et partenaires de mise en œuvre Humanitaires pour les convaincre de réaliser des constructions /nouvelles réalisations sur base factuelle.
	<i>[Enjeu collectif 2]</i> - Stratégie Collective #1 : Investir dans les OSC pour augmenter l'assurance-qualité du service de l'eau

Ces stratégies collectives ont été ensuite déclinées en exemple d'activités concrètes, qui peuvent être consultées en Annexe III.

Dans un objectif de définition commune et d'appropriation collective, deux check-lists ont également été élaborées. L'une sous forme de plan d'action destiné à guider étape par étape les 3 chefs de file des mécanismes de coordination (humanitaire, développement et bailleurs) sous forme de « trinôme sectoriel » visant à construire un espace de dialogue effectif entre les 3 parties. L'autre checklist était destinée à orienter les acteurs soumettant des propositions de projet conformes aux principes Nexus (bailleurs et organisations soumettant des projets). Les checklists peuvent être consultées en détail en Annexe V.

IV.2.3. Discussion

Trois éléments essentiels définissent la stratégie globale selon la présentation qui en est faite : 1) L'abandon formel du pilier "Paix" de l'approche Nexus en faveur d'un double Nexus "Humanitaire-Développement" ; 2) la place particulière de la protection comme perspective de lecture de l'ensemble des initiatives mises en œuvre dans le cadre du Nexus ; et 3) l'approche par paramètres et situations type.

L'approche retenue s'inscrit clairement dans la définition théorique de l'approche Nexus (DAC Recommendation on the Humanitarian-Development-Peace Nexus, 2019) en faisant clairement référence aux trois piliers du Nexus et en prenant clairement en compte que les acteurs et les populations n'évoluent pas dans des réalités compartimentées en terme de situations et de

secteurs à travers l'espace et le temps. L'approche par paramètres proposée s'appuyait elle aussi sur un concept défini de façon structurée (cf. Annexe II). L'abandon du pilier "Paix" du Nexus et l'intégration appuyée de la protection de façon transversale répondent clairement à une nécessité d'adaptation de l'approche Nexus générale au contexte. De grandes différences de perception existent à propos du pilier "Paix" entre une vision sécuritaire "impliquant des mesures politico-militaires" et une vision sociale basée sur le dialogue et la cohésion (Rahal, 2021). Dans le contexte du Mali de 2019, le risque de confusion entre des acteurs de l'aide (humanitaires notamment) et des acteurs militaires (étatiques ou sous mandats de l'ONU) pouvait compromettre les principes humanitaires (neutralité, indépendance et impartialité), notamment à travers une dégradation de l'accès et de la sécurité. Cette problématique a d'ailleurs été soulevée à nouveau par des organisations humanitaires dans les années suivantes après un nombre important d'enlèvements de personnels humanitaires au Mali (Rahal, 2021). La transversalité de la protection semble répondre en partie à cette problématique en appuyant sur les populations marginalisées ou affectées par les conflits et sur la cohésion sociale comme vecteur de sécurité des personnes.

L'approche par paramètres et situations-types en opposition à l'approche par zones "favorables" au Nexus répond au critère d'adaptation. En effet, comme justifié par les auteurs, l'instabilité générale et la volatilité des contextes locaux au Mali en 2019 posait le risque de rendre rapidement caduque la seconde approche. La classification dynamique de situation sur un spectre continu de paramètres clés semblait donc répondre au défi de l'évolution rapide. De plus, comme souligné par les auteurs, cette approche avait le mérite de permettre une lecture de l'ensemble des régions du pays au cours du temps sans limitation à des "zones Nexus" identifiées ponctuellement.

Globalement, l'approche Nexus générale répondait au critère de définition avec deux concepts clairement énoncés (double Nexus et centralité de la protection) et une catégorisation claire de situations-types. Les situations retenues étaient définies et couvraient bien l'ensemble des possibilités avec des contextes purement humanitaires ou de développement et les deux situations de transition de l'un vers l'autre. D'un autre côté, on note un manque de détails quant à la procédure de catégorisation. Si la liste des paramètres est bien fournie, il n'est pas fait mention des méthodes de mesures et des modalités (valeurs possible) retenues pour ces paramètres, ni des seuils permettant de définir les situations, entraînant ainsi un risque potentiel de désaccord au sein des acteurs. Cela pourrait alors constituer un obstacle à l'analyse et à la programmation conjointe qu'il conviendrait d'améliorer, à la fois pour le Mali mais aussi dans le cas d'une réplique potentielle de l'approche applicable à d'autres contextes. En ce sens, une instauration de définitions précises des outils, notamment de classifications et décisions permettra d'éviter les interprétations empreintes d'intérêts divergents.

L'apport de l'approche participative dans le processus de construction de la stratégie sectorielle est double. Le nombre important de participants assure une plus grande exhaustivité de l'analyse et leurs interactions permettent de réaliser des images plus complètes de certaines problématiques en multipliant les perspectives. On peut voir dans la synthèse des enjeux une optique plus opérationnelle par rapport à la grande part donnée à l'analyse des plateformes de coordination nationales ou aux orientations stratégiques et politiques du secteur dans l'analyse

situationnelle. En complétant l'image globale, l'approche participative a donc clairement participé à l'adaptation de la stratégie au contexte. De plus, la participation à la définition d'enjeux pour la stratégie a permis aux acteurs de se familiariser avec les concepts abstraits du Nexus et a facilité l'impression d'un travail collaboratif. Ces deux éléments participaient d'une meilleure appropriation de la stratégie par les participants.

La stratégie sectorielle développée semble répondre à l'ensemble des éléments soulevés dans l'analyse sectorielle. Bien qu'il ne soit pas mentionné clairement dans la méthodologie que l'atelier sectoriel était organisé autour des résultats de l'analyse sectorielle, on voit ressortir dans la synthèse des résultats de l'atelier (Annexe V), l'ensemble des problématiques abordées dans l'analyse: coordination entre les acteurs, disponibilité et flexibilité des financements, rôle et capacités des instances étatiques et de la société civile, programmation prenant en compte les visions à court et long termes et intégration trans-sectorielle, objectifs intégrant la protection et la cohésion sociale... On peut noter que les problématiques et les opportunités concernant l'ajustement de l'organisation et des politiques étatiques ne sont pas directement abordées dans les résultats de l'atelier ou dans les feuilles de routes. Cela semble néanmoins compréhensible puisque cela concerne bien plus la création d'environnement favorable à l'approche Nexus (cadre institutionnel) que l'opérationnalisation pratique du Nexus.

Le format court et la structure par stratégies des feuilles de routes semblent répondre à la problématique d'un document unique adapté à l'ensemble des acteurs. L'utilisation de multiples exemples concrets d'activités et de conseils spécifiques au contexte montre une volonté d'adaptation à la fois à la réalité du contexte et aux lecteurs travaillant sur le terrain dont les préoccupations sont souvent éloignées des considérations stratégiques trop générales. Cette analyse confirme ce que les auteurs écrivent dans l'introduction de ces feuilles de route : ce sont des outils pratiques qui offrent un support pour intégrer les enjeux Nexus dans les actions et activités des différents acteurs. Au final les feuilles de route semblent donc remplir à la fois le critère d'adaptation (traduction des résultats de l'analyse situationnelle et de l'atelier sectoriel), le critère de définition (introduction sur le rôle de ces feuilles de route, organisation et parcimonie dans le contenu, création d'un ensemble continu en liant les stratégies collectives entre les situations-types) et le critère d'appropriation (en illustrant les stratégies avec des exemples concrets issus du contexte, facilitant leur utilisation sans forcer les acteurs à modifier leur pratiques).

IV.3. CAPITALISATION AVEC D'AUTRES EXEMPLES DISPONIBLES D'OPERATIONNALISATION DU NEXUS

IV.3.1. Nécessité d'une capitalisation systématique

L'opérationnalisation du Nexus étant encore assez récente, les études de capitalisation demeurent encore très limitées. Il y a bien des exemples de mise en œuvre, surtout par des ONGs à mandats multiples (faisant à la fois de l'humanitaire et du développement, comme ACF en RDC, IRC au Mali, Solidarités International au Burkina Faso). Cependant, l'ICVA rappelle que ces exemples "ont besoin d'être capturés et analysés" et qu'il est "nécessaire d'adopter des approches spécifiques au contexte et centrées sur les personnes pour le processus de mise en œuvre" (traduit de l'anglais, ICVA).

Au regard de ce qui précède, il apparaît nécessaire d'opérer une comparaison avec d'autres exemples d'opérationnalisation du Nexus, dans des contextes aussi bien différents que similaires au Mali. Pour le IASC, les composantes standardisées de l'opérationnalisation du Nexus apparaissent comme des principes directeurs (énoncés et détaillés dans la revue littéraire) comprenant les analyses, planification et programmation conjointe sur base de résultats collectifs, une compréhension commune -notamment autour du Pilier Paix- et un financement flexible.

Au Mali, ces mêmes 'composantes' apparaissent dans l'approche d'opérationnalisation proposée par la mission de 2019. La mission du Mali a élaboré des propositions d'orientations et articulations concrètes couvrant l'ensemble de ces aspects. La mission a ainsi produit un ensemble de documents et d'outils pratiques à destination des acteurs pour opérationnaliser le Nexus au Mali dans chacun des secteurs visés. Une note méthodologique d'approche par paramètres a permis de dégager 4 situation-types couvrant l'ensemble des spectres situationnels du Mali (tous secteurs confondus). Deux checklists ont aussi été élaborées. L'une sous forme de plan d'action destiné à guider étape par étape les 3 directions des mécanismes de coordination (humanitaire, développement et bailleurs) sous forme de « trinôme sectoriel » visait à construire un espace de dialogue effectif entre les 3 parties. L'autre checklist était destinée à orienter les acteurs soumettant des propositions de projet conformes aux principes Nexus (bailleurs et organisations soumettant des projets). Enfin, la mission a produit pour chaque secteur une feuille de route sectorielle offrant des exemples d'articulations et d'activités concrètes. Ces outils sont disponibles en Annexe (cf. Annexes IV et V).

IV.3.2. Capitalisation des pratiques d'opérationnalisation du Nexus

Le Tableau 3 résume l'exercice de capitalisation¹⁶ réalisé par le Groupe de Résultats RG4¹⁷ du IASC couvrant 16 pays publié fin 2021 (IASC, 2021). A ce jour et à notre connaissance, cette revue est la seule disponible à compiler autant d'exemples d'opérationnalisation de l'approche Nexus¹⁸. Avec une comparaison de 16 contextes différents, elle permet un exercice de capitalisation sans précédent. Un niveau de détails plus approfondi relatif au pilier Paix y a été apporté afin d'essayer d'identifier des liens potentiels entre succès d'une opérationnalisation Nexus et contexte de la Mission d'Opérations de Maintien de la Paix (OMP).

¹⁶ <https://interagencystandingcommittee.org/humanitarian-development-collaboration/mapping-good-practices-implementation-humanitarian-development-peace-nexus-approaches-country-briefs>

¹⁷ <https://interagencystandingcommittee.org/results-group-4-humanitarian-development-collaboration>

¹⁸ Une brève étude de l'ICVA réalisée en Septembre 2022 dans la région Moyen-Orient est également disponible mais elle ne cible que très peu de pays (Iraq, Syrie et pays frontaliers à la Syrie) et elle aboutit aux mêmes conclusions que notre analyse des 16 pays concernés par la capitalisation du IASC (<https://www.icvanetwork.org/resource/advancing-nexus-in-the-mena-region-breaking-the-silos/>)

Tableau 3 : Grille d'analyse de la capitalisation Nexus du IASC pour 16 pays ainsi que le Mali. En bleu les pays ayant tenté un Nexus géographique, en vert les pays ayant dénoté un progrès notable, en jaune un progrès mitigé/limité et en rouge pas de progrès relatif. (adapté de Mapping good practices in the implementation of Humanitarian-Development-Peace Nexus approaches, Country briefs and synthesis report, IASC, November 2021).

		Afghanistan	Burkina	Burundi	Cameroun	Centrafrique	Colombie	RDC	Haïti	Iraq	Jordanie	Liban	Libye	OPT Palestine	Somalie	Soudan (Nord)	Ukraine	MALI
Contexte de la Mission OMP VS Pilier Paix	Présence d'une Mission OMP (vert= intégrée; jaune=non intégrée; rouge=pas ou plus de mission actuellement)																	
	Claire vision et accord sur l'inclusion effective du pilier Paix (vert = très clair/inclus; jaune = plutôt clair, avec doutes subsistant; rouge = pas clair du tout)																si	
	Assistance Humanitaire délivrée par l'OMP (vert= oui; rouge= non)																	
Etapes de progression de l'opérationnalisation du Nexus basées sur les principes directeurs	Leadership International (UN)	Identifié																
		Impliqué																
	Leadership National/ Gouvernemental	Identifié																
		Impliqué																
	Analyses conjointes et compréhension commune																	
	Résultats collectifs identifiés																	
	Collaboration des acteurs des deux mondes avec Mécanisme de coordination inclusif et dédié																	
	Planification conjointe																	
	Programmation conjointe (y compris avec les acteurs de paix)																	
	Mécanisme de financement identifié et existant																	

Analyse par principe directeur

Les composantes de ce Tableau 3 représentent les principes directeurs de la mise en œuvre du Nexus qui ont été mis en avant par le IASC pour faire un état des lieux de l'avancement des 16 pays par rapport à l'approche Nexus en fin d'année 2021. Ils forment ainsi un squelette des étapes d'opérationnalisation du concept qui était jusqu'ici plus théorique qu'empirique. Notre analyse de chacun de ces points, mis en relation les uns avec les autres (car souvent mutuellement dépendants, comme on le verra), permettra d'identifier les points communs, les goulots d'étranglement et certaines solutions ou bonnes pratiques qui méritent d'être mis en comparaison avec l'approche adoptée au Mali. Ceci permettra de positionner le Mali parmi ces pays, sur la carte d'avancement d'opérationnalisation du Nexus et de capturer les éléments-clés nécessaires à la réussite d'une mise en œuvre du Nexus sur le terrain.

Composantes du pilier Paix : présence d'une OMP qui réalise ou non des activités humanitaires et vision commune claire sur l'inclusion du pilier Paix

La moitié des pays ciblés par la capitalisation du IASC ont une mission des Nations Unies Intégrée d'OMP, ce qui totalise 9 en y incluant la MINUSMA pour le Mali. La mise en avant de ce critère dans la réflexion comparative apparaît pertinente car il a de sérieux impacts en matière de respect des principes humanitaires.

Indépendamment du fait de comporter une OMP, il apparaît clairement que l'inclusion systématique du pilier Paix n'est presque jamais remise en question sauf pour l'Afghanistan, la Centrafrique, la Colombie, l'Ukraine où le troisième pilier est inclus seulement lorsque le contexte local est jugé approprié. Par exemple, au Burundi, la capitalisation du IASC mentionne que la composante Paix du Nexus Humanitaire-Développement-Paix est "extrêmement pertinente, étant donné que le Burundi s'est vu exposé aux guerres civiles et périodes d'instabilité politique dans les dernières décennies et considérant que les conflits et les tensions politiques dans la sous-région des Grands Lacs" (IASC, 2021). Dans le cas de la Palestine, l'envoyé spécial de l'ONU et le système des Nations Unies ont "coordonné l'aide humanitaire et au développement au peuple palestinien en soutien au processus de paix" (IASC, 2021). Ainsi, tous les pays ciblés limitent souvent l'inclusion de ce pilier à une réduction de la programmation sensible au conflit (via une analyse de conflits).

Or, comme le CICR l'exprime au travers de sa Conseillère en politiques Filipa Schmitz Guinote, « la 'paix' est une zone grise de la politique et de la pratique du Nexus¹⁹ ». Une étude de cas sur le Mali de Harvard va même plus loin, suggérant que l'objectif de mise en place de ce concept de Triple Nexus est « avant tout politique », visant à resserrer les liens entre les initiatives humanitaires, de développement, avec celles diplomatiques, militaires et sécuritaires (Tronc et al., 2019). Il est important de souligner qu'à ce titre dans une mission intégrée, le Représentant Spécial Adjoint de l'ONU dans le pays cumule des mandats à la fois humanitaires (HC/RC) et militaires (vis-à-vis de l'OMP). Ce double mandat de la direction de l'ONU a suscité des inquiétudes parmi les agences humanitaires (notamment OXFAM) en raison de ses

¹⁹<https://international-review.icrc.org/articles/qa-icrc-and-the-humanitarian-development-peace-nexus-discussion-ir912>

implications significatives pour l'indépendance de la prise de décision sur les priorités humanitaires (OXFAM, 2014) et rend la position du HC/RC très vulnérable en matière d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Pourtant, la politique de l'ONU sur l'intégration reconnaît la nécessité de respecter l'indépendance de l'action humanitaire (United Nations, 2013), comme en témoigne la séparation des mandats actée par l'ONU dans les principes et orientations des OMPs (ONU, 2008), capturée en figure 5 ci-dessous.

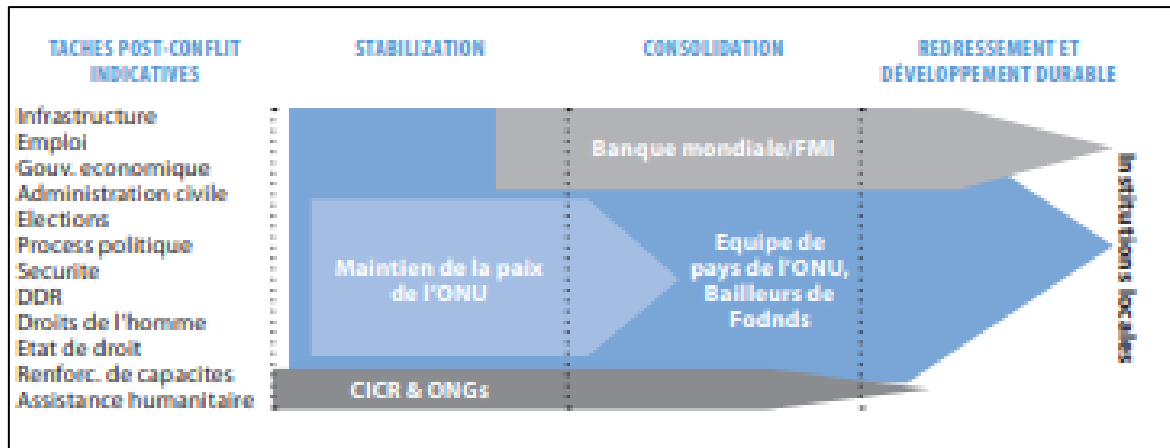


Figure 5 : Séparation des mandats et des tâches entre une OMP et les ONGs/CICR (source : Les fonctions essentielles d'une opération de maintien de la paix multidimensionnelle des Nations Unies – ONU, 2008)

De ce fait, lorsqu'une OMP réalise de l'assistance humanitaire -comme c'est le cas pour tous les pays de l'étude de capitalisation où une OMP est présente- notamment via des actions financées par le PeaceBuilding Fund, le Triple Nexus brouille clairement les lignes.

Ainsi au Mali, les différentes interprétations de la consolidation de la paix sont aussi un obstacle à la mise en œuvre du Nexus. Outre les questions sécuritaires directes, une des inquiétudes des acteurs humanitaires tient au risque potentiel d'une forte politisation de l'action humanitaire au Mali. L'exemple d'actions WaSH de la MINUSMA sur la distribution d'eau d'urgence par camionnage dans les villes de Ménaka et Gao en 2017-2018 a compromis la crédibilité des acteurs humanitaires et leur acceptation auprès des communautés et divers groupes armés, ce qui à son tour a compromis leur accès et leur sécurité. Ainsi au Mali, "le Nexus tient pleinement compte des principes humanitaires, et contribue à protéger l'espace humanitaire, tout en facilitant la coordination Humanitaire/développement. L'interprétation des principes humanitaires ne rend pas envisageable l'inclusion d'une dimension sécuritaire." (Comité de Pilotage multi-bailleurs de l'Assistance Technique de l'Evaluation du Nexus au Mali, 2018). Par conséquent, c'est le Double Nexus qui a été choisi au Mali afin de se dégager de cette problématique. Le rapport global de la mission apporte des précisions sur ce point où le recours à des "notions liées à la résolution et transformation des conflits, la médiation, la cohésion sociale" restait possible en tant que moyen et non comme but" (Comité de Pilotage multi-bailleurs de l'Assistance Technique de l'Evaluation du Nexus au Mali, 2018).

Progression globale dans les étapes d'opérationnalisation

La question des étapes et processus à mettre en œuvre pour opérationnaliser une approche Nexus, par-delà les principes directeurs en formant le squelette, revient constamment dans les

exemples présentés dans la capitalisation du IASC. On voit se dégager une impression partagée à propos du Nexus d'un ensemble purement conceptuel qui n'introduit pas de dimension concrète facilitant un point d'ancrage à la réalité des contextes vécu par les acteurs.

- Tentative de Nexus géographique :

Parmi les 16 pays, 8 ont essayé de mettre en place une approche de type Nexus géographique (Noms en bleu dans le Tableau 3). Dans les pays avec un contexte 'favorable' à une convergence géographique, des zones étaient ciblées à titre pilote sur la base d'indicateurs de vulnérabilité issus d'analyses de risques et de conflits. Dans les contextes de conflit prolongé, elles correspondaient aux zones de personnes déplacées internes retournées. Au Cameroun, on parle de zones de convergences, qui sont des municipalités ou groupes de municipalités dans les régions 'prioritaires', où les différents acteurs complètent leurs efforts et créent des synergies dans le but de réaliser un résultat collectif²⁰. En RDC, 5 provinces ont été priorisées pour mettre en œuvre le Nexus, explicitement à cause de l'amélioration de la situation sécuritaire, du retrait de la MONUSCO de ces zones et du transfert graduel des activités humanitaires de la Mission OMP aux partenaires pertinents. Ainsi, le pilier Paix est largement mis en avant dans ces 8 pays où l'OMP mettait en œuvre des actions humanitaires.

Or il s'avère que des changements brusques de situation (conflit, etc.) ont tendance à suspendre la mise en œuvre de l'approche Nexus dans ce type de zones géographiques initialement 'favorables'. C'est le cas pour l'ensemble des 8 pays concernés par la tentative de convergence programmatique, car les conditions sécuritaires n'étaient plus réunies, notamment pour les acteurs de développement. Ce constat appuie le besoin d'une approche plus flexible et adaptée aux contextes volatiles et changeants.

Au Mali, les tentatives d'identification de « zones favorables au Nexus » n'ont pas abouti, y compris lors du projet pilote KEY²¹ de l'UE en 2017. Ce programme s'appuyait sur un paquet d'activités multi-sectorielles pour 5 des 6 régions du Mali via un consortium de 5 ONGs et il a permis de jeter les bases d'une opérationnalisation d'un 'Nexus programmatique' mais s'est également heurté à plusieurs obstacles pour les partenaires de mise en œuvre et le bailleur. Le besoin d'une gestion adaptative et le manque d'agilité avait en effet mis à mal leur procédures trop rigides pour une telle collaboration. Aussi, le choix d'une approche s'adaptant aux évolutions du contexte semblait plus cohérent que la recherche de zones favorables Nexus, et avait l'avantage de pouvoir s'étendre à l'ensemble du territoire. L'approche contextuelle se cale sur les changements de situation même à une échelle locale. Afin de faciliter la réflexion, les différentes situations ont été regroupées en un nombre restreint de situations-types (voir § V.2), caractérisées par rapport à un ensemble de variables (appelées « paramètres » par les auteurs), qui vont avoir un impact fort sur les modalités d'intervention possibles et souhaitables dans une

²⁰ "D'ici fin 2026, les populations les plus vulnérables vivant dans les zones de convergences regagnent sans discrimination leurs droits fondamentaux et améliorent leur bien-être physique et leur protection sociale. (Les populations les plus vulnérables incluent "retournés, PDI, rapatriés ou les réfugiés "insérés économiquement", et leur communautés hôtes et/ou d'origine) dans les régions prioritaires de l'Extrême Nord, le Nord, l'Adamaoua, l'Est, le Nord Ouest et le Sud Ouest, ainsi que d'autres régions affectées par les crises"

²¹ <https://www.urd.org/fr/projet/key/>

zone.

- Leadership International VS National

Le manque d'institutionnalisation du Nexus est criant pour plus de la moitié des pays. Dans les pays ciblés par la capitalisation, le leadership de la communauté internationale est toujours effectif, mais il est exclusivement onusien et ne fait pas mention des ONGs ou Mouvement Croix Rouge parmi les instances de direction du 'mouvement' Nexus. La personne désignée pour guider les acteurs est souvent le Coordinateur Résident/Humanitaire qui parfois délègue ou préside une Task Force Nexus, souvent co-animée par la Banque Mondiale. A contrario, la partie nationale n'est que rarement impliquée (effective dans la moitié des pays seulement), et encore lorsqu'elle est identifiée. De rares cas (6 pays) ont identifié et impliqué effectivement le gouvernement via un Ministère précis pour mener de manière conjointe l'approche Nexus.

Il résulte de cela un processus très orienté et dirigé par les Nations Unies, en même temps largement à l'origine du concept du Triple Nexus, ce qui justifie en quelque sorte le manque de compréhension de l'approche Nexus pour la partie nationale. Cela résulte inéluctablement en une difficulté de fait de mener ou co-diriger le mouvement Nexus. Pour atteindre un niveau d'engagement supérieur, ces autorités doivent être formées en amont via un programme de renforcement de capacités. Ceci les mettra en position de mieux maîtriser les tenants et aboutissants du Nexus, ainsi que leur rôle et responsabilité au sein de cette approche encore nouvelle pour elles.

Cependant, dans le cas où les autorités sont parties au conflit, il est essentiel de garder une impartialité sur les besoins et donc de maintenir un acteur international dans la direction de l'approche.

Cela est particulièrement pertinent dans les contextes où la légitimité de l'Etat n'est pas toujours assise, comme c'est le cas lors d'épisodes de Coup d'Etat, tel que vu au Mali. Au Mali, le Groupe Exécutif de Coopération (GEC) avait donné mandat à la Commission de Réhabilitation des Zones Post-Conflict (CRZPC) de faciliter la mise en œuvre du Nexus. Afin d'assurer le respect des différentes étapes de l'approche Nexus, la CRZPC avait alors mis en place un groupe restreint, la « Task Force Nexus » (TFN). Le ministère de la Solidarité et Aide Humanitaire faisait partie de la CRZPC, et les directions techniques se retrouvent co-facilitateur des clusters sectoriels, comme par exemple la DNH pour le Cluster WaSH avec l'UNICEF. Malgré une approche inclusive menée par la mission, les experts ont noté un manque d'intérêt, d'engagement, de disponibilité et de réactivité de la part des acteurs gouvernementaux. Tout comme pour la majorité des pays ciblés par la capitalisation, les auteurs ont noté un manque d'ancrage institutionnel du Nexus au niveau politique. Les auteurs notent qu'il était encore difficile d'impliquer la partie nationale, pourtant si essentiels pour l'appropriation, la pérennisation et l'opérationnalisation de l'approche Nexus.

- Compréhension commune

La première étape de tout 'nouveau' concept ou innovation réside en la définition claire de son concept et sa compréhension unifiée par ses adeptes ou utilisateurs. Malgré d'importants efforts de communication de la part des Nations Unies lors du Sommet Humanitaire Mondial de 2016 et des derniers grands événements idoines, il apparaît que les fondations même du Nexus ne

sont pas toujours bien posées, ou du moins que les piliers en prennent différentes formes.

Les acteurs internationaux de plusieurs de ces pays qualifient de Nexus une simple complémentarité entre les actions programmatiques, ou encore le confondent avec le concept de résilience, qui apparaît aussi dans la définition du Nexus.

Au Cameroun, premier pays à se porter volontaire lors du Sommet Humanitaire Mondial pour mettre en œuvre l'approche Nexus, c'est la convergence qui est mise en avant, principalement géographique comme vu au premier point « Tentative de Nexus géographique » ci-haut. Et il apparaît évident que l'opérationnalisation d'un concept dont on ne sait définir précisément les tenants et les aboutissants ne peut qu'amener à une opérationnalisation limitée et compliquée, comme le souligne l'ICVA : « Depuis la proposition du concept, la communauté internationale a eu beaucoup de mal à l'opérationnaliser » (ICVA, 2021).

En Ukraine comme en RDC, le Nexus ces dernières années semble être plutôt vu comme une stratégie de sortie de l'humanitaire (mentionné tel quel comme objectif 3 du HRP de ces pays²², étrangement abandonné au HRP 2023, indiquant une potentielle impertinence ou un échec de la tentative de 2022.

En RDC, le manque de compréhension collective du concept Nexus a été cité comme le défi le plus important à l'opérationnalisation du Nexus. Certaines organisations perçoivent encore le Nexus comme un outil de mobilisation de ressources, une manière de promouvoir leur propre mandat/organisation a contrario de la promotion d'une approche collective. La communauté internationale en RDC réclame un besoin de renforcer les communications envers toutes les parties prenantes, partager les orientations existantes, expliquer la vision commune et assurer un fort levier depuis le plus haut niveau. La rotation importante du personnel international comme partenaires gouvernementaux nécessite un partage de connaissances continu.

Similairement en Haïti, le manque de compréhension commune et de stratégies concrètes d'opérationnalisation a peint chez les acteurs internationaux un tableau d'incertitude à propos de l'approche Nexus.

Le cas de la Somalie est distinct dans le sens où la compréhension commune a commencé par une réflexion auto-critique entre ce qui était du ressort de l'urgence et ce qui appartenait au développement, en refusant que tout est humanitaire et qu'une certaine reconstruction est en route. Cette prise de conscience collective a amené la Somalie à intégralement transférer la planification de toutes les activités liées aux moyens d'existence, services sociaux de base et résilience vers le Cadre de Coopération au Développement UNSCDF. Cela semble à prime abord renforcer le clivage plutôt que d'intégrer les deux mondes, où les acteurs de l'humanitaire transfèreraient la responsabilité du Nexus vers les acteurs du développement, mais en réalité appelle à une prise de conscience comme première étape du Nexus. Patrick Lavandhomme, Spécialiste Résilience pour l'UNICEF en Somalie, estime que dans l'esprit d'une compréhension commune, il est important de se regarder dans le miroir et reconnaître que trop

²² Ukraine HRP 2022: <https://reliefweb.int/report/ukraine/ukraine-humanitarian-response-plan-2022-february-2022-enuk>

Cameroon HRP 2022: <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroon-2022-humanitarian-response-plan>

souvent l'on essaye de résoudre des problèmes structureaux avec des actions humanitaires, et cela dessert un pays plutôt que ne l'aide, au point même de l'encourager à ne pas briser ce cercle vicieux d'assistance humanitaire sans fin.

Au Mali, la compréhension commune a pu être atteinte grâce à la tenue d'ateliers participatifs et inclusifs, et la mise en place de comités restreints de volontaires au sein de chaque forum de coordination qui se faisaient les porte-voix du Nexus dans chaque plateforme sectorielle.

La compréhension commune fonde ainsi le socle d'une analyse conjointe.

- Analyse conjointe

L'analyse conjointe est souvent confinée au CCA (Common Country Assessment/Analysis²³) qui est l'analyse poly-acteurs et poly-secteurs la plus mise en avant pour justifier d'une analyse 'conjointe', comprenant parfois une analyse des risques et des vulnérabilités, voire une analyse de conflits. Ce processus initialement ponctuel et largement labellisé de 'développement' car partie du Cadre Stratégique de Coopération au Développement (UNSCDF) a récemment évolué vers un processus intégré, avec pour vision d'atteindre les ODD et l'Agenda 2030 pour le Développement. Il prend maintenant en compte la dimension humanitaire et de consolidation de la paix, avec les analyses de risques, de causes sous-jacentes et de vulnérabilités aux crises (UNDP, s. d.). Il reste cependant très largement mené par l'ONU (le RC Coordonnateur Résident et l'équipe Pays des Nations Unies (UNCT), et les autorités étatiques, les humanitaires et la société civile n'y sont que 'consultées' ce qui ne remplace pas une réelle réflexion conjointe. Dans les pays traversant une crise humanitaire, le Coordinateur Humanitaire a pour responsabilité de s'assurer du lien effectif de cette analyse avec l'analyse conduite par les partenaires humanitaires sous le lead de OCHA pour le processus HNO/HRP (UNDP, s. d.).

Au Mali, l'analyse conjointe a été initiée par l'équipe de la mission d'experts au travers d'ateliers participatifs sectoriels ayant permis d'identifier des personnes ressources au sein de chaque secteur et de chaque forum de coordination (GTs/Cluster) qui ont formé un groupe restreint sectoriel. Ce groupe restreint avait pour but de nourrir l'actualisation de l'analyse conjointe au sein de chaque secteur, afin de toujours mieux réaliser les résultats collectifs.

- Résultats collectifs

Il ressort de cette capitalisation IASC que les pays n'ont que rarement défini des résultats collectifs sur base d'une réelle analyse et planification conjointe. Comme cité dans les sections précédentes, l'analyse était largement cantonnée au CCA et la planification à des objectifs communs entre le HRP et le UNDAF/UNSDCF, processus largement onusiens où l'implication de la partie nationale était réduite à une simple consultation, plus qu'une réelle mise en commun des évidences et des idées pour une production conjointe. L'étape des résultats collectifs suit cette tendance négative. Les pays reprennent presque tous les « priorités pays » des Plans Nationaux de la Communauté Internationale (HRP, One UN Framework/ UNSDCF) pour les labelliser « résultats collectifs Nexus », alors que ceux-ci n'ont pas toujours été rédigés dans un esprit Nexus.

²³ Guidance sur le UN CCA https://procurement-notice.undp.org/view_file.cfm?doc_id=194928

Au regard de cette capitalisation, ces résultats collectifs sont ainsi souvent empruntés des (voire remplacés par) Résultats/Priorités du Cadre Stratégique de Coopération des Nations Unies UNSCDF. 2021/2022 était pourtant une année charnière pour tous ces pays qui développaient leur nouveau plan quinquennal UNSCDF 2021-2025 ou 2022-2026. Ceci représentait une opportunité pour avancer les résultats collectifs sur le Nexus et a eu le mérite de faire avancer la réflexion. Malheureusement la confusion de compréhension des résultats collectifs Nexus avec les priorités pays n'a pas permis de saisir cette opportunité. Ainsi en RDC, le manque de connaissance et d'outils pour exécuter l'opérationnalisation des résultats collectifs identifiés pose un défi de taille à la pléthore d'acteurs censés mettre en œuvre ce Nexus mais non équipés. Ils réclament ainsi que plus de lignes directrices et d'orientations sur la création de plateformes inclusives de coordination permettrait une passerelle entre les différents acteurs et sur l'intégration des résultats collectifs à travers des processus existants, plutôt que de créer un 'méta plan' autour de ceux-ci.

Au Mali, les résultats collectifs ont été produits et validés au travers des ateliers sectoriels participatifs et inclusifs, matérialisés au sein des feuilles de routes sectorielles. Ceci a permis d'identifier 1 à 2 enjeux collectifs par situation-type -communs à tous les secteurs- puis 2 à 4 stratégies collectives sectorielles par enjeu, assorties d'exemples d'activités concrètes qui pouvaient être mises en œuvre, opérationnalisant ainsi l'approche Nexus jusque sur le terrain.

- Collaboration des acteurs des deux mondes avec ou sans mécanisme de coordination inclusif et dédié

La collaboration et coordination entre les acteurs du développement et de l'humanitaire n'est jamais inexistante, souvent portée par une réelle volonté et une conscience de l'intérêt des acteurs à s'engager dans ce processus.

Malgré cette volonté, il est observé sur le terrain des mécanismes de coordination humanitaire sectorielle (clusters) qui parfois perdurent au-delà du nécessaire, la phase aigüe de l'urgence. Au niveau global, une évaluation externe du Leadership de l'UNICEF comme Agence Chef de File du Cluster WaSH Globale rappelle le besoin de ne pas activer inopinément ou maintenir les clusters trop longtemps si cela n'est plus nécessaire et de revenir aux structures étatiques de coordination nationale (UNICEF, 2021a).

Parmi les 16 pays visés par la capitalisation du IASC, plus de la moitié (9) ont mis en place un mécanisme dédié type Groupe de Travail, soit au niveau du Coordonnateur Humanitaire/Résident avec les institutions financières (souvent co-facilité par la Banque Mondiale), soit au niveau de l'Inter-Clusters avec un Groupe de Travail Technique "Solutions Durables" géré par OCHA, comme en RCA ou en Iraq.

En Somalie, l'Equipe Pays des Nations Unies (UNCT) a établi trois taskforces Nexus sur les domaines critiques de la gestion de l'eau, des solutions durables et de la lutte contre la corruption afin d'accélérer les travaux et de mieux coordonner les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Nations Unies.

Ces exemples vont dans le sens d'une proposition de mécanisme dédié et inclusif de Task Force Nexus au Mali, formée par la CRZPC Commission de Réhabilitation des Zones Post-Conflicts qui avait été mandatée par le Groupe Exécutif de Coopération GEC en 2018 afin de faciliter la

mise en œuvre du Nexus dans les secteurs concernés au Mali. Devant les limites de ce groupe dédié, qui se heurtait à un manque de compréhension commune des étapes clés du Nexus ou encore à un besoin de clarifier les rôles et responsabilités des partenaires clés, les auteurs de la mission au Mali ont, eux, encouragé un espace commun de discussions sur la compréhension et l'opérationnalisation du Nexus, matérialisé par des articulations concrètes., comme l'identification de points focaux Nexus dans chacun des GTs et du Cluster, qui participe aux réunions des deux autres fora et s'assure de l'inclusion d'un point commun à l'agenda dédié sur le Nexus, ou encore la suggestion de réunions trimestrielles des trinômes sectoriels avec compte-rendu régulier au GEC et à la TFN de la CRZPC. Dans ces espaces, il est rappelé l'importance de sécuriser l'agenda de localisation et de ce fait de s'assurer que les Organisations de la Société Civile, les communautés et les autorités y soient représentées, notamment afin de favoriser une planification et programmation (humanitaire et de développement) suffisamment basée sur les besoins réels et non sur des contraintes et incitations institutionnelles (bailleurs ou gouvernementales politiques) qui ne vont pas dans le sens de l'efficacité de l'aide.

- Planification et Programmation conjointe

“ Nous pouvons nous entendre sur bien des choses, mais en pratique, l'ennemi se cache dans les détails de la mise en œuvre ” – *Nina Nepesova*

Dans la lignée des analyses conjointes, la planification est toujours liée aux grands exercices phares de la planification humanitaire des clusters (HRP) et planification du développement des Nations Unies (UNSCDF/UNDAF), qui ne comprend que peu, voire pas, la partie nationale. Ainsi, il n'est pas fait de réelle planification conjointe autour des moments stratégiques de planification nationale avec les autorités et communautés au centre de cette conjonction tant recherchée dans le Nexus.

Par ailleurs, en privilégiant une planification quinquennale, les bailleurs et les Nations Unies n'aident pas les acteurs car les contextes changeants n'aident pas à identifier les risques sur une projection à 5 ans. Or la revue littéraire indique que c'est le moyen terme qui est en général privilégié (3ans) comme temporalité efficace de programmation conjointe Nexus entre les humanitaires et le développement.

La RDC se distingue sur le plan programmatique avec une tentative de mise en œuvre via des Paquets Minimums d'Activités (PMA) multi-sectoriels dans les zones 'Nexus' de retour et à haute vulnérabilité, qui pousse les différents secteurs à répondre conjointement et de manière intégrée à des problématiques collectives, sur le modèle de la stratégie WaSH in Nutrition pour le Sahel développée en 2013 par le Groupe Régional WaSH pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au Mali, il avait été proposé par les auteurs de la mission d'établir un calendrier des événements-clés de planification et programmation (Plan National de Développement, Plan Sectoriel de l'Eau et de l'Assainissement) du pays afin d'anticiper et d'identifier les opportunités de planification et de programmation conjointe. La mission avait également proposé de baser la programmation conjointe sur la cartographie des flux financiers des bailleurs en analysant les temporalités et chevauchements éventuels afin d'identifier les synergies potentielles et d'identifier les situations de contiguïté des acteurs et des activités.

Dans le but de réaliser un niveau minimum d'opérationnalisation, la programmation demeure un des défis les plus importants pour 13 des 16 pays visés par la capitalisation du IASC. Autant il semble facile d'analyser et planifier ensemble, autant la mise en œuvre remet chaque acteur en face de ses limites, malgré toute la volonté du monde d'exécuter programmatiquement le Nexus. Seuls le Cameroun, l'Ukraine et le Mali semblent avoir produit des avancées concrètes en matière de programmation conjointe, du moins dans les intentions affichées en attendant plus. Il est intéressant de noter que ces expériences sont liées à une convergence programmatique géographique de 'zones favorables Nexus'.

Si la programmation demeure un des défis les plus importants, elle va de pair avec le financement, qui reste l'obstacle le plus grand à l'opérationnalisation du Nexus.

- **Financement et Ressources Humaines dédiées**

Il apparaît que le manque d'outils financiers dédiés reste le plus grand obstacle au progrès dans l'opérationnalisation du Nexus, sauf pour la Somalie qui a par exemple reçu des fonds d'assistance immédiate aux inondations de la part de la Banque Mondiale. Malgré cela, "le passage du partage d'informations, de la coordination et de la planification conjointe à la mise en œuvre demeure difficile. Cette situation est liée au manque de disponibilité des fonds de développement pour les domaines clés, tels que les services sociaux de base, et à la lenteur du décaissement des fonds de développement" (IASC, 2021).

Les financements pluriannuels par exemple ne suivent pas la programmation, à de rares exemples près, comme la RDC. L'implication des bailleurs bilatéraux en RDC dès le début du processus de mise en œuvre du Nexus a en effet permis à certains d'entre eux d'inclure les résultats collectifs dans leurs propres stratégies alignant ainsi mieux les flux de financement. L'intérêt des bailleurs en RDC a également facilité la constitution de consortiums entre des entités internationales et des organismes nationaux et locaux, soutenant l'agenda de localisation si important pour la mise en œuvre du Nexus.

Tous les acteurs sans exception voient en le Nexus une nouvelle manne de financement et plusieurs pays visés par l'étude de capitalisation du IASC (notamment Burkina Faso, Haïti, Iraq, Palestine). Le focus exagéré de la part des acteurs sur les financements provient de la mauvaise compréhension du concept même du Nexus, qui n'est pas un nouveau projet/programme mais plutôt des modalités de travail visant à mieux articuler l'existant.

Au Mali, la note de cadrage du Nexus rappelait : "le Nexus ne suscitera pas forcément de nouveaux financements mais elle suggère toutefois une nouvelle approche dans le financement des réalisations collectives. Les donateurs devraient s'engager en faveur d'un financement efficace, flexible, novateur et en tout état de cause pluriannuel. Au Mali la préparation d'une cartographie des flux financiers apportera une clarté sur la structure du financement de certains bailleurs de fonds. Cette cartographie permettra de sensibiliser les bailleurs à favoriser une approche intégrée en matière d'interventions dans les domaines de l'urgence et du développement." (Comité de Pilotage multi-bailleurs de l'Assistance Technique de l'Evaluation du Nexus au Mali, 2018).

Certains pays vont jusqu'à demander un appui afin de financer une ressource humaine dédiée comme un Conseiller Nexus (proposé comme étant posté au sein du RCO pour la plupart) pour

accompagner le processus et soutenir les efforts ambiants. S'il y avait une priorisation à faire en matière d'investissement pour faire avancer le processus, il semble que celui-ci soit payant, comme c'est le cas dans certains pays parmi les plus avancés comme le Cameroun ou l'Ukraine qui disposent d'une telle capacité, mais aussi la Jordanie, la Libye ou encore l'Ukraine, qui eux ont déjà une telle position financée par le Peacebuilding Support Office ou la Coopération Suisse.

Au Mali, une mission d'experts dédiés a permis d'établir les bases d'une opérationnalisation et de proposer les outils nécessaires à la mise en œuvre à destination des acteurs.

IV.3.3. Discussion

Cette capitalisation du IASC est à notre connaissance, cette revue est la seule disponible à compiler autant d'exemples d'opérationnalisation de l'approche Nexus. Une brève étude de l'ICVA réalisée en Septembre 2022 dans la région Moyen-Orient est également disponible²⁴ mais elle ne cible que très peu de pays (Iraq, Syrie et pays frontaliers à la Syrie) et elle aboutit aux mêmes conclusions que notre analyse des 16 pays concernés par la capitalisation du IASC.

Ces 16 pays ont amorcé une tentative d'approche Nexus au niveau de leur contexte, avec des degrés variables d'avancement. Le besoin pour les pays de dépasser le stade de la rhétorique ressort fortement pour les pays, reflété par le manque ressenti d'orientations et d'outils concrets ou d'exemples qui permettrait aux acteurs de mieux avancer. Faute de directive opérationnelle concrète fournie aux pays demandeurs quant à l'implémentation du Nexus, le IASC a mis en avant des principes directeurs d'opérationnalisation qui constituent des étapes communes dans la mise en œuvre du Nexus.

Parmi ces étapes, des difficultés communes sont apparentes quant au manque de compréhension commune du Nexus qui impacte directement les stades subséquents d'analyse et de planification conjointe. Tous les pays excepté 2 (Cameroun et Ukraine) ont expérimenté des difficultés ou impossibilité à mettre en œuvre programmation conjointe pour les acteurs sur le terrain. La moitié des pays ayant procédé à une tentative de convergence programmatique l'ont expérimenté en identifiant des zones géographiques favorables au Nexus, ce qui a eu le mérite d'avoir amorcé une programmation conjointe, absente pour l'autre moitié des pays qui n'ont pas atteint ce stade. Cependant, la volatilité des zones post-conflit choisies n'a pas permis aux acteurs du développement de rester dans la zone pour continuer à intervenir et le Nexus y a été systématiquement mis en suspens. Avec la programmation, la dernière étape constituée par les mécanismes de financements, demeure la moins aboutie, sauf pour la Somalie qui a pu bénéficier de financements de réponse à des inondations de la part de la Banque Mondiale, habituellement bailleur de développement. Ainsi, il est apparent que le manque d'outils financiers flexibles et pluriannuels constitue le principal frein dans l'ensemble des contextes de l'analyse.

La compréhension et la vision du pilier Paix ne sont pas en reste du manque de compréhension commune à la racine de ce manque d'avancement global, car si pour la majorité des pays la

²⁴ <https://www.icvanetwork.org/resource/advancing-nexus-in-the-mena-region-breaking-the-silos/>

vision est claire, elle n'est que réductrice car se limite à une programmation sensible aux conflits. Les cas de l'Afghanistan, Centrafrique, Colombie, et de l'Ukraine font figure d'exception dans le sens où le troisième pilier est inclus seulement lorsque le contexte local est jugé approprié, afin de préserver les principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, souvent remis en question lorsque les OMP des 8 pays ciblés sur les 16, effectuent toutes sans exception une assistance humanitaire, pourtant à l'encontre des principes humanitaires et à l'encontre de leur propre mandat et politique.

Par rapport à ce groupe, le Mali se détachait par la mise en place d'un franc double Nexus et d'une approche par paramètres et situations-types qui prenait en compte l'ensemble des problématiques d'adaptation au contexte et de flexibilité d'approche, tout en respectant les principes humanitaires. Ces différences notées au Mali semblent avoir constitué des améliorations par rapport aux critiques soulevées par les pays ciblés dans la capitalisation du IASC.

IV.4. DISCUSSION GENERALE

IV.4.1. Le défi de l'exhaustivité pour une approche qui se veut globale

« La diffusion à grande échelle des principes de la recommandation du DAC reste une priorité importante : ils doivent se traduire par des actions pratiques et concrètes qui influencent les processus organisationnels, les partenariats et la programmation. Les messages doivent être exempts de jargon et axés sur la pratique » - *DAC de l'OCDE, Mai 2022*

(Traduit de l'anglais, OCDE, 2022)

De manière globale, les avancées concrètes sont encore très limitées en 2022-2023. Il ressort de cette analyse que plus on avance dans le processus, plus il est compliqué pour les acteurs car la mise en œuvre sur le terrain du Nexus les confronte à leurs propres limites (de mandat, de flexibilité, de procédures), exacerbé par un manque de guidance des hautes sphères qui ont introduit ce séduisant concept sans en donner les armes. Ce constat a été confirmé en Mai 2022 par le DAC de l'OCDE dans sa Revue intérimaire des progrès sur le Nexus Humanitaire-Développement-Paix, tenue de manière anticipée 2 ans avant la date prévue, face au manque observé de pragmatisme et d'opérationnalisation (OCDE, 2022).

Malgré des progrès significatifs, l'approche Triple Nexus n'a pas encore été entièrement mise en œuvre conformément aux recommandations du DAC de l'OCDE et du IASC, avec des variations entre les pays. Les acteurs humanitaires sont confrontés à des difficultés telles que des définitions ambiguës, un manque d'intégration institutionnelle, une collaboration rare avec les acteurs gouvernementaux et un manque de flexibilité des financements. Cependant, certaines organisations ont progressé dans l'intégration du Nexus dans leur travail sur la base de projets, de communication et de dialogue politique, mais sont confrontées à des défis d'ordre structurel les entravant à respecter les engagements mondiaux en matière de Triple Nexus. Les acteurs ont besoin de davantage d'accompagnement, notamment en matière d'outils opérationnels, pour intégrer les composantes humanitaires, de développement et de paix (ICVA, 2022). Dans ce sens, une capitalisation systématique au travers de la collecte et l'analyse des initiatives Nexus existantes et des outils produits expérimentalement par les pays,

permettrait de constituer un référentiel utile d'exemples concrets d'opérationnalisation pouvant inspirer ou guider les pays sur un mode de fertilisation croisée. A ce titre, le mouvement Croix Rouge dans son document de positionnement²⁵ sur le Nexus Humanitaire-Développement, suggère à l'UE de s'engager à inclure de telles procédures de leçons apprises dans leur prochain cadre de coopération financier afin de donner le ton. Il serait ensuite judicieux de produire un outil standard d'évaluation harmonieuse permettant une comparaison objective de progrès entre les pays.

Pour viser un processus inclusif et représentatif au Mali, les auteurs se devaient de couvrir le spectre des multiples types d'acteurs et de plateformes de coordination présents lors de leur mission au long de l'année 2019. Ils semblent avoir objectivement réussi à le faire. Il fallait aussi couvrir le spectre des contextes et leur volatilité, qu'ils ont stratégiquement répartis en 4 situations-types sur base de paramètres qui permettait flexiblement de déplacer sur un curseur en cas de changement de contexte. Cette méthodologie apparaît plutôt ingénieuse et a priori non observée dans d'autres pays, et dans ce sens peut être créditée d'approche appropriée, adaptée, claire et novatrice.

La phase préparatoire avec la variété de méthodes de collecte d'informations et la consultation des acteurs-clés, ainsi que le dimensionnement via un phasage des missions a permis de couvrir l'ensemble des lieux, des situations, des acteurs et des plateformes en présence.

Si un retour critique sur la mission devait être fait, il est à mentionner que la phase 1 fut un atout indéniable pour le travail réalisé. Elle a permis de sensibiliser les acteurs, les mobiliser, et prendre connaissance des forums pertinents et des liens qui existaient entre les politiques du pays, les stratégies de financement des bailleurs et de poser les bases d'une compréhension commune du Nexus par les acteurs notamment de terrain.

Les visites sur le terrain dans deux zones géographiques importantes dont une de redéploiement à Tombouctou avec une mission ONU intégrée réalisant des activités humanitaires, et l'autre à Mopti sur une situation de développement qui se dégradait ont permis de s'imprégner de la réalité du terrain et de rencontrer les autorités locales et la population. Elles ont aussi permis de capturer de précieux exemples de Nexus 'coordination' et de Nexus 'programmes', évitant ainsi la déconnexion habituelle de telles missions d'experts focalisées sur la capitale et livrant une vision tronquée de la situation sans consultation des autorités locales et des communautés. Ces missions étaient malgré tout trop courtes et en nombre insuffisant pour atteindre l'exhaustivité recherchée. Elles n'ont permis de capter qu'une vision parcellaire de la situation. L'idéal eût été de couvrir des zones présentant les 4 situations-types avec ces visites de terrain afin d'en saisir les tenants et les aboutissants (situation-type « purement humanitaire », à Gao par exemple).

Pour finir, la mission, en s'inscrivant dans une fenêtre temporelle précise, n'aurait pas pu fournir autre chose qu'une image parcellaire, sans pouvoir prendre en compte les évolutions dans le temps. Dans cette optique d'adaptation de la proposition dans le temps, le défi de la

²⁵https://redcross.eu/uploads/files/Positions/Humanitarian%20aid/Humanitarian-Development%20Nexus/RCEU-ICRC_Position%20Paper_EU%20Humanitarian-Development%20Nexus.pdf

pérennisation reste donc central.

IV.4.2. Au-delà de la proposition d'opérationnalisation : le défi de la pérennisation

La clé de la réussite d'une telle proposition d'opérationnalisation réside assurément dans l'institutionnalisation du Nexus et dans l'engagement (sur la durée) des acteurs en présence, comme le montre l'étude de l'ICVA dans la région MENA. Le turn-over des acteurs internationaux comme nationaux (agents du gouvernement y compris) dans de tels contextes de crise humanitaire est une problématique cruciale qui accroît fortement le risque de désengagement. Ainsi lors d'un départ de facilitateur ou animateur de plateforme de coordination, la perte de mémoire institutionnelle -accompagnée d'un changement de vision potentiel chez son successeur- ralentit ou ramène souvent en arrière le processus Nexus et entrave grandement la continuité des efforts. En effet, la fonctionnalité et l'efficacité de la plupart des plateformes de coordination sont largement dépendantes des personnes qui la coordonnent.

Le risque de désengagement des acteurs est également important lorsqu'un nouveau processus requiert une multiplication de réunions, de rapports supplémentaires pour les opérateurs humanitaires et de développement, assorti de contraintes bailleurs. De plus, la création de monopoles implicites dans certains secteurs – technique ou géographique – dans ce milieu très compétitif autour des ressources financières limitées (notamment pour le secteur WaSH) fait subsister un large sentiment de peur de perdre son territoire et une volonté de sécuriser son espace, ce qui ne va pas dans le sens de la mutualisation des ressources et la contiguïté vitale à l'opérationnalisation du Nexus, comme le mentionnent ECHO et l'UE dans leur note de cadrage Nexus au Mali (Comité de Pilotage multi-bailleurs de l'Assistance Technique de l'Evaluation du Nexus au Mali, 2018). Il a été ainsi observé une évolution des mandats des ONGs ou agences des Nations Unies initialement purement humanitaires (Action Contre la Faim, International Rescue Committee, Organisation Internationale pour les Migrations, Programme Alimentaire Mondial, Solidarités International...) qui se sont progressivement adaptées à la mise en œuvre de programmes de développement, afin d'être présent sur les deux tableaux. Ceci était parfois une adaptation essentielle à leur survie dans un monde très compétitif, leur permettant ainsi de coopter un plus large éventail de financements. Pour les acteurs purement de développement, l'adaptation est plus complexe, même si certaines ONGs procèdent actuellement à une grande réorganisation interne afin d'incorporer une composante humanitaire (Helvetas Suisse par exemple). Il semble apparent que les acteurs de développement demeurent en général très vulnérables aux changements sécuritaires soudains et leur habilité à « rester sur place et continuer d'intervenir » (d'après OCHA « stay and deliver » en anglais) est systématiquement compromise, comme le mentionne l'URD (Groupe URD, s. d.).

L'évolution de la situation sécuritaire au Mali n'a pas aidé à la mise en œuvre de la feuille de route de la mission. Le Mali a en effet connu deux coups d'État, respectivement en Août 2020 et en Mai 2021, ce qui a freiné les efforts d'implémentation en cours, entravant ainsi la fluidité et la continuité du processus qui avait été initié par la mission en 2019.

Au risque de mettre au défi la vision du IASC et de l'OCDE sur l'apparente suffisance d'outils et de guidance (OCDE, 2022), cette présente étude souligne la nécessité d'un suivi encadré des

recommandations et outils opérationnels au Mali, comme dans les autres pays opérant un Nexus ou souhaitant le mettre en place. La phase 3 de la mission d'experts au Mali en avait fait son objectif mais ce nécessaire accompagnement n'a jamais eu lieu alors qu'il était critique pour concrétiser les recommandations de la phase 2. En ce sens, il aurait donc été judicieux d'opérer une distribution de responsabilités afin d'assurer l'intégration et le suivi dans le contexte de l'époque.

La feuille de route sectorielle WaSH et l'une des checklists produites (bailleurs) ont également manqué d'échéances claires qui auraient permis d'évaluer et de faire évoluer l'approche (à la fois le cadre et les outils proposés par la mission).

Malgré tout, au regard de la comparaison avec la mise en œuvre du Nexus dans les 16 pays ayant partagé leur expérience largement mitigée, cette approche dans son ensemble apparaît assez unique pour être mise en avant. Il semble ainsi que l'aspect novateur de cette proposition d'opérationnalisation possède un potentiel de réplique par les instances onusiennes au vu de son niveau satisfaisant de flexibilité, d'appropriation et d'adaptation à tout contexte et toute évolution de contexte.

En effet, l'approche méthodologique inclusive, consensuelle, participative et fédératrice a permis de définir des outils concrets pouvant guider pas à pas les acteurs sur base de choix méthodologiques forts : le choix du double Nexus avec centralité de la protection et non du triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix, à l'encontre de certaines pensées onusiennes sur l'intégration 'forcée' de l'agenda sécuritaire et l'approche par situation-type comme première étape d'une approche Nexus, à l'encontre de la définition de « zones Nexus » où le contexte serait théoriquement favorable mais se heurtant pragmatiquement au changement rapide de situation.

V. CONCLUSION

Le besoin de dépasser de manière non-linéaire le clivage humanitaire-développement par une contiguïté des acteurs, programmes et des politiques apparaît comme une évidence pour les acteurs de l'aide. Au Mali, le manque d'analyse des déterminants du conflit prolongé et des catastrophes climatiques récurrentes entraîne une programmation humanitaire et de développement qui n'est pas suffisamment basée sur les besoins réels mais plutôt sur des contraintes et incitations institutionnelles qui ne vont pas dans le sens de l'efficacité de l'aide, conduisant notamment les urgentistes à des actions réactives ponctuelles pour des problèmes structurels ou cycliques.

Malgré la priorisation du Nexus par les principaux acteurs inter-étatiques, l'approche Nexus semble stagner à un stade principalement théorique. L'approche et les outils développés au Mali par la mission d'experts inter-bailleurs en 2019 offre des propositions concrètes vers la mise en œuvre du Nexus, notamment via des outils standardisés co-construits. Un des intérêts de cette démarche réside notamment dans la prééminence de la durabilité (via l'appropriation) et l'efficacité dans son développement. Cette approche et ces outils pourraient potentiellement constituer une inspiration pour les autres pays à contexte similaire ou différent, au vu du niveau satisfaisant de flexibilité, d'appropriation et d'adaptation offert.

Cette étude a également permis de mettre en lumière le manque de compréhension du concept Nexus en général et du pilier « Paix » en particulier, encore trop confondu avec un hypothétique pilier Sécurité, ce qui révèle les défis additionnels à relever dans les contextes de fragilité et/ou de conflit. Au Mali comme en RCA, Colombie et en Ukraine, le manque de positionnement clair sur le respect des principes humanitaires rend difficile voire impossible le lien entre les trois piliers dans un contexte hautement militarisé et politisé, qui mettrait en danger les principes d'indépendance, de neutralité et d'impartialité. Le concept du Triple Nexus est en effet encore trop perçu (à la fois au sein des Nations Unies et des organisations internationales de l'aide) comme parachuté depuis les hautes sphères et nécessite d'être mieux compris et approprié par les acteurs qui doivent le mettre en œuvre sur le terrain.

Si le besoin d'équiper les acteurs avec des outils opérationnels et financiers concrets demeure primordial, il sera d'abord nécessaire de mieux capitaliser les initiatives en cours, d'en retirer les leçons apprises et meilleures pratiques. La diversité et la complexité des contextes de mise en œuvre ne semble pas propice au développement d'outils d'évaluation basés sur des critères et des seuils quantitatifs et fermés (« cases à cocher »). Le développement d'une approche qualitative normalisée, telle que celle proposée ici, semble pouvoir répondre à cet impératif de diversité tout en assurant une comparabilité sur les thématiques se rapportant aux principes centraux du Nexus. Par-delà la mesure qualitative des effets et de l'approche, des outils quantitatifs pourraient être développés pour tenter de mesurer le coût de la mise en œuvre ainsi que le maintien par rapport aux bénéfices perçus.

Dans cet univers, où la réalité est souvent la compétition pour obtenir des financements, le Nexus semble avoir déjà remodelé le paysage et l'identité des acteurs, en partie par ses concepts mais également sans aucun doute par nécessité.

VI. BIBLIOGRAPHIE

Comité de Pilotage multi-bailleurs de l'Assistance Technique de l'Evaluation du Nexus au Mali. (2018). *Note de cadrage Nexus Mali*.

Formetta, G., & Feyen, L. (2019). *Empirical evidence of declining global vulnerability to climate-related hazards*.

https://www.researchgate.net/publication/333507964_Empirical_evidence_of_declining_global_vulnerability_to_climate-related_hazards

Groupe URD. (s. d.). *Lien urgence—Développement (Nexus)*. Groupe URD. Consulté 24 mai 2023, à l'adresse <https://www.urd.org/fr/thematique/lien-urgence-developpement/>

Hauck, V. (2012, septembre 19). *What can bridge the divide between Humanitarian aid and Development*. <https://ecdpm.org/work/what-can-bridge-the-divide-between-humanitarian-aid-and-development>

IASC. (2020). *Policy - Light Guidance on Collective Outcomes*.

IASC. (2021). *Mapping good practices in the implementation of Humanitarian-Development-Peace Nexus approaches*. <https://interagencystandingcommittee.org/humanitarian-development-collaboration/mapping-good-practices-implementation-humanitarian-development-peace-nexus-approaches-country-briefs>

ICVA. (2021). *Learning Stream : Navigating the Nexus Topic 1 : The “nexus” explained*.

ICVA. <https://www.icvanetwork.org/uploads/2021/08/Topic-One-Briefing-Paper-The-nexus-explained.pdf>

ICVA. (2022). *Advancing Nexus in the MENA Region – Breaking the Silos*. ICVA.

<https://www.icvanetwork.org/resource/advancing-nexus-in-the-mena-region-breaking-the-silos/>

Macrae, J. (2002). *The New Humanitarianisms : A Review of Trends in Global Humanitarian Action* [HPG Report 11]. <https://odi.org/en/publications/the-new-humanitarianisms-a->

review-of-trends-in-global-humanitarian-action/

OCDE. (2019). *DAC Recommendation on the Humanitarian-Development-Peace Nexus*, Pub.

L. No. OECD/LEGAL/5019 (2019).

OCDE. (2022). *The Humanitarian-Development-Peace Nexus Interim Progress Review*.

OCDE. <https://www.oecd.org/fr/cad/the-humanitarian-development-peace-nexus-interim-progress-review-2f620ca5-en.htm>

ONU. (2008). *Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies- Principes et*

Orientations. https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/capstone_doctrine_fr.pdf

ONU. (2020). *Quadrennial comprehensive policy review of operational activities for*

development of the United Nations system (QCPR, A/RES/75/233). Assemblée

Générale de l'ONU. [https://documents-dds-](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/381/87/PDF/N2038187.pdf?OpenElement)

[ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/381/87/PDF/N2038187.pdf?OpenElement](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/381/87/PDF/N2038187.pdf?OpenElement)

OXFAM. (2014). *OXFAM humanitarian policy note on UN integrated missions and*

humanitarian action. [https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-](https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/story/oi_hum_policy_integrated_missions_august2014.pdf)

[public/file_attachments/story/oi_hum_policy_integrated_missions_august2014.pdf](https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/story/oi_hum_policy_integrated_missions_august2014.pdf)

Poole, L. (2019). *Financing the Nexus : Gaps and opportunities from a field perspective*.

FAO, NRC and UNDP.

Rahal, S. (2021, janvier 8). *Le Triple Nexus à l'épreuve du terrain : Humanitaire-*

développement-paix. Défis Humanitaires.

<https://defishumanitaires.com/2021/01/08/rahal-triple-nexus/>

Tronc, E., Rob, G., & Nahikian, A. (2019). *Reality and myths of the triple Nexus, Local*

Perspectives on Peacebuilding, Development, and Humanitarian Action in Mali.

Harvard. [https://hhi.harvard.edu/files/humanitarianinitiative/files/haf_-
mali.pdf?m=1606247448](https://hhi.harvard.edu/files/humanitarianinitiative/files/haf-_mali.pdf?m=1606247448)

UNDP. (s. d.). *UN Guidance on CCA*. <https://procurement->

notices.undp.org/view_file.cfm?doc_id=194928

UNHCR. (2022). *Tendances Mondiales 2021 du HCR*. UNHCR.

<https://www.unhcr.org/fr/tendances-mondiales>

UNICEF. (2021a). *Formative Evaluation of UNICEF Work to Link Humanitarian and Development Programming*. UNICEF Evaluation Office.

<https://www.unicef.org/evaluation/reports#/detail/17156/evaluation-of-unicefs-work-to-link-humanitarian-and-development-programming>

UNICEF. (2021b). *UNICEF DRC Stratégie Nexus*. UNICEF.

UNICEF PROCEDURE ON HUMANITARIAN, DEVELOPMENT AND PEACE NEXUS, Pub. L. No. PROCEDURE/PG/2022/002 (2022).

UNION EUROPEENNE. (1996). COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPEEN sur LES LIENS ENTRE L'AIDE D'URGENCE, LA REHABILITATION ET LE DEVELOPPEMENT (LRRD), (1996). [https://eur-](https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:1996:0153:FIN:FR:PDF)

[lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:1996:0153:FIN:FR:PDF](https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:1996:0153:FIN:FR:PDF)

UNITED NATIONS. (2013). *United Nations Policy on Integrated Assessment and Planning*.

http://undg.org/docs/13047/UN%20Policy%20on%20Integrated%20Assessment%20and%20Planning_FINAL_9%20April%202013.pdf

VII. ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

<i>Annexe I : Liste des acteurs consultés.....</i>	<i>II</i>
<i>Annexe II : L'approche par paramètres et situations-types</i>	<i>VI</i>
<i>Annexe III : Enjeux WaSH Nexus par situation-type.....</i>	<i>X</i>
<i>Annexe IV : Feuille de route Nexus sectorielle WaSH</i>	<i>XIV</i>
<i>Annexe V : Principaux documents sources de l'étude de cas</i>	<i>XXVII</i>

Annexe I : Liste des acteurs consultés

Organisation	Personne rencontrée	Titre	Contact
ACF	Tidiane Fall	Chef de mission	tfall@ml.acfspain.org
Action Mopti (ONG locale)	Karamoko SANOGO	Coordinateur WaSH	karamoko@actionmopti.org
AVSF Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	Marc Chapon	Coordinateur National AVSF au Mali	m.chapon@avsf.org +223 76 36 87 39
Banque Mondiale	Christophe Lemièr	Program Leader – Human Development Chad – Guinea – Mali - Niger	Clemiere@worldbank.org
Banque Mondiale	Patrick Hoang-Vu Eozenou	Senior Economist, HNP	peozenou@worldbank.org
Coopération Néerlandaise	Jennie Van de Weerd	Premier Secrétaire	
Coopération Suisse	Giancarlo De Picciotto Barbara Schuler Emilie Aubert	Chef de coopération SDC Mali Responsable du Département Humanitaire Responsable du Département Développement	Giancarlo.depiciotto@eda.admin.ch barbara.schuler@eda.admin.ch emilie.aubert@eda.admin.ch +223 20 21 32 05
Direction Nationale de l'Hydraulique	Djoouro BOCOUM	Directeur National adjoint de l'Hydraulique DNH	bdjoouro@yahoo.fr
Direction Régionale de l'Hydraulique de Mopti	Salif Sangaré	Chef Division Programmation et Suivi des Projets	salifsangare2004@gmail.com
Direction Régionale de l'Agriculture de Mopti	Oumarou Bah	Chargé de Programmes – Division Suivi-Evaluation	bahoumarou@yahoo.fr
Direction régionale du développement social -Tombouctou	Mohamed Koureichi	Directeur	
Délégation de l'Union Européenne	Marion Saurel	Chargée de programme résilience et nutrition	marion.saurel@eeas.europa.eu
	Amaury Hoste	Chef d'équipe développement rural, SECAL, environnement et décentralisation	Amaury.HOSTE@eeas.europa.eu + 223 44 98 34 30 / +223 94 51 09 34
ECHO	Luc Verna Antoine Esclatine	Chef de bureau Assistant Technique SAN	luc.verna@echofield.eu antoine.esclatine@echofield.eu
FAO Bamako	Bruno Telemans	Représentant Adjoint au Mali	bruno.telemans@fao.org
FAO Mopti	Seiba Konaté	Chef de Sous Bureau FAO et Co-coordonnateur du sous-Cluster	+223 93 70 58 77

		Sécurité Alimentaire de Mopti	
GIAC Groupement Inter-Agences de Coordination - Tombouctou	Jean Bosco Liade	OCHA Tombouctou HAO	liade@un.org
GIZ (ONG coopération technique allemande)	Mme Dicko Samihatou Diallo	Responsable Régionale Programme GIZ-PEPA	samihatou.diallo@giz.de
Gouvernorat		Gouverneur de Tombouctou	
Groupe sectoriel éducation	Abdoulaye Allassane +4	Directeur Académie de Tombouctou	
GT PTF WaSH / UNICEF	Sacha Greenberg	UNICEF Chef WaSH	sgreenberg@unicef.org
GT FONGIM Sécurité Alimentaire /CRS-WHH-Save the Children	Mamadou Diallo Thierno Diallo Sidiki Diarra	Chefs de File GT FONGIM Sécurité Alimentaire 2018 (CRS Adjoint Chef de Programme et WHH Adjoint au Directeur Pays) Membre Save : Conseiller Technique Sécac	mamadou.diallo@crs.org Thierno.diallo@welthungerhilfe.org sidiki.diarra@savethechildren.org
GT PTF Sécurité Alimentaire	Olivier Lefay Nanthilde Kamara	Chefs de File GT PTF Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle Union Européenne : Chargé de programmes pour la Commission européenne PAM : Vulnerability Analysis Monitoring Specialist	Olivier.lefay@eeas.europa.eu nanthilde.kamara@wfp.org
IRC International Rescue Committee	Franck Vannetelle	Chef de mission	Franck.Vannetelle@rescue.org
LuxDev Tombouctou	Coudy Dia	Responsables de programme à Tombouctou	Coudy.dia@luxdev.lu +223 71 15 58 17
Ministère de l'Agriculture	Yaya Guindo Moussa Goita Assekou Maouloune Kounta	Chef du Département de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires DPGCA Point focal AGIR et Résilience au DPGCA Chef Division Technique du Système d'Alerte Précoce SAP	yayaguindo68same@gmail.com moussagoita9@gmail.com assekoumaouloune@hotmail.com
Ministère de l'Éducation / DAE Mopti	Daouda Doumbia	Directeur adjoint de l'Académie d'Enseignement de Mopti	doum.dop@gmail.com aemopti2005@yahoo.fr +223 79 42 94 98
Ministère de l'Environnement et l'Assainissement et	Salifou Diarra	Chef Division Assistant - Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances	salifkader7@gmail.com

du Développement Durable			
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Dr Djibril BAGAYOKO	Chef de la Cellule de Coordination de la Nutrition	kalifabagayoko@yahoo.fr Tel: (+223) 65598170/77545759
DHPS Bamako	Moussa Kaloga	Chef de Division a.i DHPS (Hygiène Publique Sanitaire) Bamako	mikekilo74@yahoo.fr
DHPS Mopti	Mamadou Konaté	Chef de Division Hygiène Publique et Salubrité	madoudaou2006@gmail.com
Direction Régionale de la Santé - Taoudénit	Dr Mohamed Ould Bayes +3	Coordonnateur du Groupe sectoriel santé/ nutrition	
MINUSMA Tombouctou	Derisma Kersly Susan Asomaning	Responsable affaires civiles Responsable stabilisation - Tombouctou	derisma@un.org +223 70 74 52 16 Asomaning@un.org +223 94 95 09 63
NRC Norwegian Refugee Council - Mopti	Aimée Ndakala	Area Manager Mopti et Coordonnatrice du Groupe des partenaires de la coopération Suisse à Mopti	aimée.ndakala@nrc.no
OCHA Bamako	Ute Kollies David Cibonga	Représentante Coordinateur de l'InterClusters	kollies@un.org cibonga@un.org
OCHA Mopti	Ghislaine Gatho	Chef de Bureau OCHA Mopti et du GIAC Groupement Inter-Agences de Coordination	gatho@un.org
OMS	Dr Bachir Mbodj	Coordonnateur du Cluster National santé et responsable réponse humanitaire ONM	mbodjm@who.int +223 92 73 13 24
Save the Children Mopti	Mamadou Traore Adama Bouare	Responsable programme éducation Mopti Reponsable programme nutrition Mopti	MamadouS.Traore@savethechildren.org +223 76 25 96 80 Adama.Bouare@savethechildren.org +223 65 61 80 70
Search for Common Ground	Mr Youba	Chef de bureau Mopti	
UNICEF Bamako	Claude Chigangu Marc Néné	Cluster lead nutrition Chef section nutrition	
UNICEF Dakar	Joachim Peeters	Regional WaSH Specialist WCARO	jpeeters@unicef.org
UNICEF Bamako	Fassou Noramou	Coordinateur cluster WaSH et WaSH in Emergencies Specialist	fnoramou@unicef.org
UNICEF Mopti	Soma Konaré	WaSH Officer et Coordonnateur du sous-Cluster WaSH de Mopti	skonare@unicef.org
UNICEF Tombouctou	Sallia Diallo UNICEF	WaSH Officer et Coordonnateur du sous-Cluster WaSH de Tombouctou	sadiallo@unicef.org

USAID / OFDA	Sara Rasmussen Tall + 8	OFDA Manager Equipe Food For Peace 1 resp. WaSH 2 resp. santé 1 resp. education 1 resp. gouvernance	srasmussentall@usaid.gov
WFP Bamako	Vincent Boulardot Wenceslas Ntumba	Coordonnateur du Cluster National Sécurité Alimentaire Gestionnaire d'Information du Cluster National Sécurité Alimentaire	vincent.boulardot@wfp.org +223 94 34 94 17 info.mali@fsccluster.org wenceslas.ntumba@wfp.org +223 77 29 23 68
WFP Mopti	Ibrahima Tanapo	Chargé de Programmes et Co- coordonnateur du sous-Cluster Sécurité Alimentaire de Mopti	+223 76 46 43 09

Liste des focus groups/ groupes thématiques dans lesquels une présentation et discussion sur le Nexus ont été réalisées

- Cellule multisectorielle de nutrition
- Cluster WaSH
- Cluster éducation
- Cluster santé
- GT FONGIM WaSH
- GT PTF WaSH
- GT PTF Santé
- Equipe Humanitaire Pays
- GIAC Mopti
- GIAC Tombouctou
- Groupe restreint protection
- GT Action Humanitaire
- Réunion des partenaires de la coopération Suisse à Mopti
- Task Force Nexus / CRZPC Commission de Réhabilitation des Zones Post-Conflict

Annexe II : L'approche par paramètres et situations-types

Mission Nexus Mali – (Avril 2019)

L'approche par paramètres

Objectifs

Guider les partenaires (bailleurs, agents de mise en œuvre) dans l'application de l'approche Nexus en fonction du type de contexte :

- Pour répondre aux besoins immédiats (life saving)
- Pour réduire l'impact des chocs
- Pour réduire la dépendance/ Aller vers les objectifs de développement
- Pour assurer la complémentarité entre humanitaire et développement
- Pour conserver au maximum les acquis de chacun de ces acteurs, dans un contexte changeant

Tout en prenant en compte la centralité de la protection.

1- Cible du document

- Bailleurs / PTF : Informer sur les enjeux des différents types de situations / les stratégies sectorielles et types d'action à financer / le plaidoyer à effectuer
- « Implémentateur » / ONG / UN / Autres agences : **comment agir dans les différents types de situation ?** Comment articuler sa réponse avec les autres types d'acteurs pour une complémentarité/synergie optimale
- Partie nationale : Informer la collaboration et influencer les stratégies sectorielles et partenariats de développement.

2- Présentation des paramètres

La spécificité du contexte volatile du Mali est ici divisée en catégories de sous-contextes appelés « situations-types ».

Les « paramètres » sont l'ensemble des éléments qui, lorsqu'ils varient, modifient la situation type dans laquelle se trouve la zone. L'échelle n'est pas définie car elle peut elle aussi varier : au sein d'une même région, ou d'un même cercle, deux situations différentes peuvent cohabiter.

Il s'agit évidemment d'une simplification de situations complexes. Cependant, elles permettent de donner une direction, pour chacun des secteurs, des enjeux (plus que les besoins) conjoncturels et structurels et des grands axes stratégiques sur lesquels **l'articulation humanitaire/ développement doit se faire.**

Les paramètres proposés dans un premier temps sont les suivants et pourront être complétés/ amendés lors des ateliers de travail sectoriels.

1- Quels sont les acteurs présents ?

La manière de répondre et l'articulation va changer en fonction du **type d'acteur présent.**

- Autorités centrales et décentralisées (conseil régional, mairie – aspects + politiques) ; intérimaires ou non: Rôle de représentation/ d'expression des besoins de la population. Quel rôle de priorisation de ces besoins ? Quelles conséquences sur les possibilités d'actions des autres acteurs de la « légitimité » de ces autorités ?

- Services techniques « déconcentrés » de l'Etat : Quelle présence, acceptation, fonctionnalité (par niveau d'accès – voir point ci-dessous) pour fournir les services ?
- Aide internationale : Humanitaire et/ou Développement : possibilités et modalités de transition, de reprise (dans un sens ou dans l'autre) ; besoin de contiguïté (pour répondre aux besoins ou initier la transition).
- Société civile : Quel rôle pour les organisations locales existantes (groupements féminins, associations de jeunes, organisations paysannes, ONG locales ??...) en termes d'ancrage local, de pérennité des actions (=qui restera pour délivrer en cas de choc), de redevabilité...
- Forces armées maliennes et internationales : présence et acceptation : Rôle « positif » de sécurisation/ rôle « négatif » de partie au conflit (en termes de risques inhérents à la présence de ces forces, qui sont des cibles ?) / impact de la proximité des forces de sécurité sur la perception par les autres parties au conflit du respect des principes humanitaires.

2- A quel niveau ont-ils une présence effective et fonctionnelle ?

Les différents types d'acteurs vont être plus ou moins présents à différents niveaux, de façon continue ou sporadique, avec plus ou moins de capacités à se déplacer vers les populations (notamment rurales), ce qui va avoir des impacts sur la fonctionnalité du système, car leurs rôles sont différents à différents niveaux.

- Le niveau Central a plutôt un rôle de définition des politiques et stratégies, de « cadrage » institutionnel. Hormis en cas d'absence complète du niveau central (coup d'Etat), ces éléments vont avoir un impact sur les modalités au niveau local par les cadrages qu'ils donnent en termes de possibilités d'action, et donc de possibilités d'adaptation des systèmes aux différents types de situation (flexibilité des modèles de délivrance des services). Du côté des partenaires, il y a aussi un rôle de plaidoyer, de mobilisation de fonds, de gestion de l'information, de suivi-reporting, assurance-qualité, capitalisation, de représentation, de coordination nationale et de stratégie sectorielle organisationnelle.
- Le niveau régional a un rôle de planification/ organisation/ allocation budgétaire/ formation, régulation
- Le niveau cercle/ district a un rôle opérationnalisation/ supervision/ contrôle qualité / allocation budgétaire/ formation
- Le niveau commune/village est là où les actions sont mises en œuvre et les services sont rendus. Rôle de maîtrise d'ouvrage : gestion, maintenance, entretien.

3- Quels sont les types de crises / la nature des chocs

La nature de la crise / du choc va impacter les possibilités et modalités d'action des différents acteurs présents. En réalité, chaque situation est une combinaison de ces types de crise. Les principales crises auxquelles est confronté le Mali sont de type sécuritaire (conflits multiformes) et climatiques – les 2 éléments pouvant se combiner et l'impact du choc s'en retrouver démultiplié.

- dynamiques de conflit, de parties au conflit
 - intercommunautaire : déplacements de populations de plus longue durée (quelles possibilités de retours ?) conséquence sur l'acceptation de certains prestataires de services / implémentateurs.
 - banditisme : Sécurité des biens et des personnes, départ des prestataires...
 - « Terroristes »/ djihadistes : Mauvaise acceptation de certains types de programmes (cf éducation, PF), déplacements de populations, rupture du service plus longue

- Changement climatique :
 - Crises saisonnières : Besoin type « surge » d'augmenter temporairement les capacités de prise en charge.
 - Pluriannuelles : besoin d'adresser les changements structurels.

Encadré : Quelle inclusion de la dimension sous-régionale/régionale (transfrontalière) ?

4- Paramètres temporels

La temporalité intervient dans le sens où, à un moment T, l'articulation entre intervenants et les modalités d'action qui en découlent doivent être pensées à la fois en termes de réponse à un besoin conjoncturel, mais aussi dans ce qu'ils permettent d'avoir un impact structurel de limitation des chocs et de développement.

- A Court Terme/ de façon conjoncturelle : Répondre aux besoins immédiats de « life saving » ; approches « surge » (au sens large de capacité de prendre en charge un surplus d'activité lié à une situation exceptionnelle/qui sort de l'ordinaire et sature les ressources et capacités existantes)
- Risques cycliques ou récurrents : Certains événements (soudure agro-pastorale, sécheresses) se répètent dans le temps, sur une base annuelle ou pluri-annuelle. Ces événements sont connus car il reviennent régulièrement et même si leur degré peut varier, ils sont (plus ou moins) anticipables. limitation de l'impact des chocs (mitigation etc)
- A Moyen et Long Terme : Besoin de répondre aux problèmes structurels avec une logique de développement – amélioration des indicateurs du secteur, type ODD.

5- Nature et objet des programmes existants

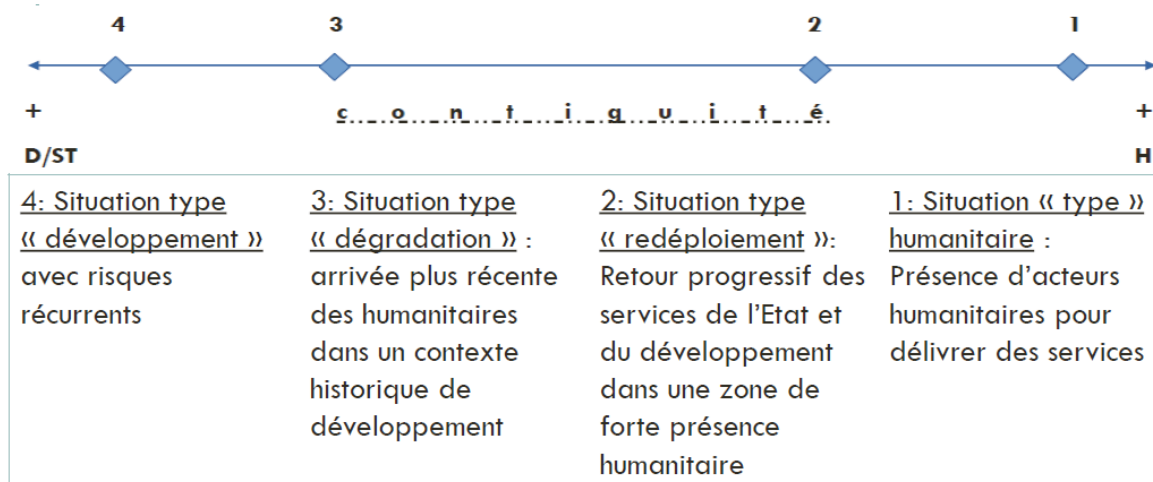
Plus que les acteurs, dont on a vu que la classification en « humanitaire » et « développement » était souvent floue, une même Agence / ONG pouvant mettre en œuvre plusieurs types de programmes, il est important d'analyser la nature des programmes existants dans une zone, car de cela va découler l'analyse des gaps au regard des besoins « profonds » à adresser ainsi que les possibilités et modalités d'articulation H/D.

Ces natures de programmes sont très sectorielles, et ne peuvent donc pas être décrites de façon complète ici.

3-L'articulation des paramètres = Présentation de « Situations-types »

La variation de chacun des paramètres (comme un curseur qu'on déplacerait sur un spectre) conduirait à une infinité de situations. Dans le cadre de cette mission, l'équipe vise donc, avec les principaux acteurs sectoriels, à identifier quelques « situations-types » qui correspondent aux principales situations auxquelles est confronté le Mali aujourd'hui.

La logique est celle d'une situation dynamique, avec certaines zones qui après des chocs importants, sont en cours de normalisation, d'autres pour lesquelles le contexte est déjà dégradé ou en cours de dégradation et où cohabitent les différents acteurs ; et des dernières pour lesquelles un certains nombres de risques (sécuritaires, naturels) pourraient faire basculer une situation classique « développement » vers des besoins humanitaires (temporaires). Aux deux bouts du spectre, il y a des situations extrêmes « purement » humanitaires ou de développement.



L'INTEGRATION DE LA PROTECTION

Pour l'ensemble de ces situations, la protection doit être pensée de façon transversale. En effet, à travers l'intégration des principes de protection dans les analyses, les acteurs de l'aide (humanitaire ou de développement) peuvent s'assurer que leurs activités ne créent pas ou n'aggravent pas des risques de protections pour les personnes affectées par les conflits, qu'ils incluent bien les personnes avec des besoins spécifiques et ceux qui sont marginalisés, et qu'ils améliorent leur sécurité et leur dignité.

- 1- Situation « type » humanitaire : Absence de l'Etat, départ des acteurs de développement. Présence d'acteurs humanitaires pour délivrer des services sociaux de base, le plus souvent gratuits, en remplacement des services normalement rendus par l'Etat ou ses services déconcentrés.
- 2- Situation type « redéploiement » : Retour progressif (y compris embryonnaire – obstacles, difficultés d'accès) à la fois des agents de l'Etat, à différents niveaux, et des acteurs de développement, voire des populations (retournées). Forte présence d'acteurs humanitaires sur le terrain, avec des modalités d'actions ne s'inscrivant pas forcément dans le cadre national (ex : gratuité des soins), même si des efforts et stratégies de transitions sont développées depuis quelque temps.
- 3- Situation type « dégradation » : Présence de conflits dans la zone, notamment de nature intercommunautaire, et contexte donc plus volatile. Présence (historique) des acteurs de développement, arrivée plus récente des projets humanitaires, souvent mis en œuvre par les mêmes ONG. Services de l'Etat présents mais plus sporadiques, voir en recul, au niveau local, et besoins de types humanitaires en hausse (déplacements de population etc).
- 4- Situation type « développement » avec risques récurrents : Présence des Services de l'État, des acteurs de développement, pas ou peu d'humanitaires. Besoins structurels partiellement satisfaits en termes d'accès au service. Impact de crises saisonnières (ponctuelles ou latentes) de type climatique ; soudure ; malnutrition, dans laquelle l'accès n'est en général pas problématique (sauf si combinée à une situation-type ci-dessus), avec une difficulté des acteurs étatiques à prendre en charge un besoin additionnel. Objectifs type ODD avec aspects préparation/DRR/mitigation à prendre en compte.

Annexe III : Enjeux WaSH Nexus par situation-type

Principaux enjeux/ axes stratégiques / priorité définis avec les acteurs WaSH

Un atelier participatif s'est tenu le 09 avril avec 23 participants qui ont réfléchi sur la base de ces situations types et d'étude de cas. Le rapport de cet atelier et le contenu des travaux de groupe sont disponibles rapport en annexe.

La synthèse des résultats de cet atelier a permis de dégager les principaux enjeux/ axes stratégiques et priorités du Nexus pour le secteur, validés avec le groupe de travail restreint. Certains enjeux correspondent à une situation-type²⁶ et d'autres ont une dimension structurante qui dépasse les situations-types et doivent être traitées au niveau national. Quand c'est le cas, elles sont indiquées d'une même couleur pour signifier qu'elles s'appliquent à plusieurs situations-types.

Situation-Type	Enjeux WaSH Nexus	Pourquoi c'est Nexus / Valeur ajoutée à faire du Nexus (+quelques actions)
Redéploiement	Passer à des approches de Développement : IM (Trouver une entente entre bailleurs de dév et Humanitaires pour les convaincre de réaliser des constructions /nouvelles réalisations sur base factuelle) & coordination inclusive +D	-PTF et l'Etat investissent globalement moins de financement dans les régions du Nord par rapport aux régions du Sud en raison de plusieurs facteurs : difficultés d'accès, insécurité, plus faible densité de population, moindre présence des services techniques, coûts unitaires supérieurs en raison de la logistique et hydrogéologie, etc. -Identifier et évaluer les contributions financières dans le secteur pour mieux orienter la prise de décision, les programmations et assurer une bonne communication -Orienter les financements en fonction des besoins et ne pas se restreindre au critère démographique Augmenter la durée et la flexibilité des financements qui permettent de s'ajuster en fonction de l'évolution des besoins humanitaires La transition au développement ; ce qui peut être fait pour accompagner l'Etat à capter les investissements plus rapidement. La flexibilité adaptative des financements de développement dans les zones grises est critique pour la réalisation des ODD Le « cluster » subsiste alors qu'il doit être élargi aux nouveaux acteurs Dév
	Repenser le partenariat avec les ONGs locales et OSC: au-delà de la sous-traitance!	Investir dans la Société Civile comme liant du Nexus quelle que soit l'évolution de la situation : -en imposant un partenariat avec une OSC dans les propositions de projets Humanitaires -avec des actions de contre-pouvoir communautaire sur la qualité de l'eau
Dégénération	Prévoir le relais du RRM (post-réponse ponctuelle)	Le Post-RRM est un enjeu car aucune reprise derrière de ces populations qui ont reçu une assistance et sont livrées à elles-mêmes sans suivi après une assistance gratuite
	Impact contributif/accru des actions	La WaSH est un facteur de fonctionnement des services sociaux

²⁶ Telles que présentées dans la partie 3 du rapport

	WaSH pour les autres secteurs : Orienter les investissements Dév vers les hotspots où la WaSH peut avoir un impact accru : WaSH in FS, WaSH in Nut, WaSH in Schools/HF... priorisation investissement des fonds de développement dans les zones accueillant le plus de déplacés, dans les poches d'insécurité alimentaire et MAS/MAM (WaSH in Nut), affectées par les tarissements (régénération de pâturage, recharge de nappes : cf suivi piézo) La WASH comme porte d'entrée: facteur de paix, de renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale	de base Education et Santé, elle est un déterminant de la Malnutrition et de l'Insécurité Alimentaire (Cartographie superposée Accès à l'Eau VS MAS/Insécal/PDI) Elle est un facteur de cohésion sociale et de conflit, en période de tarissement ou de surexploitation - Réduire les tensions autour des points d'eau et créer un cadre de dialogue - Crédibiliser l'état dans son rôle de fourniture de services
	Adresser les besoins pastoraux (mapping couloirs transhumance etc)/ changement climatique (amélioration de la connaissance de la ressource en eau, GIRE, water safety plans, solaire, recharge de nappes micro-barrages...)	Eau comme facteur de cohésion sociale pour la limitation des conflits et adresser le changement climatique au travers de la GIRE et de la connaissance de la ressource en eau qui va permettre d'adapter les solutions technologiques d'approvisionnement en eau (hydrogéologie, profondeur, type de nappe...) pour en maximiser la durabilité et le cout-efficacité et les solutions adaptées d'assainissement (pollution de la nappe etc)
	Coordination inclusive +H	Dans les zones de développement, le mécanisme de coordination sectoriel est moins systématique. Il doit être élargi aux nouveaux acteurs Humanitaires qui arrivent si la situation se dégrade.
	Repenser le partenariat avec les ONGs locales et OSC: au-delà de la sous-traitance!	Investir dans la Société Civile comme liant du Nexus quelle que soit l'évolution de la situation : -en imposant un partenariat avec une OSC dans les propositions de projets Humanitaires -avec des actions de contre-pouvoir communautaire sur la qualité de l'eau
Développement	Clarifier le flou DRR (qui prend la préparation/prévention/mitigation/résilience) /Risk Informed Programming : analyse des causes profondes structurelles pour les crises récurrentes prévisibles ; Distinction des besoins structurels VS conjoncturels (Cluster)	Cout-efficacité et rationalisation des investissements : 1\$ investi dans la préparation = 7\$ économisés dans la réponse (surtout pour les crises saisonnières connues prévisibles) Une analyse rétrospective des interventions et alertes RRM permettrait d'identifier les zones à besoin récurrent à adresser par des interventions structurelles (valable pour toutes les situations types). L'assistance humanitaire doit se limiter à la réponse au pics stress hydrique non saisonniers/non prévisibles ; Conjoncturel et déplacements pourraient être adressés par des infrastructures. Le développement doit adresser le côté préventif de ces causes de pics : pression/conflits autour de la ressource, notamment en préparation de la transhumance ou inondations ; lien plan urbanisme/gestion des déchets solides/drainages et inondations
	« Rééquilibrage » Eau VS Hygiène VS Assainissement : Meilleure prise en compte Hygiène Publique (et assainissement)	Toute intervention eau sans assainissement est quasi-vouée à l'échec. Ex de l'interaction ATPC à Gao dont les communautés avoisinantes du Programme se sont auto-déclenchées car ont vu/motivation= Appro Eau)

		Sans hygiène, pas d'eau et Hygiène environnementale = de l'assainissement ... Financement des 7 plans restants non-financés (Eau Potable et Gouvernance pour Eau ; tous les 5 programmes Assainissement)
	Impact contributif/accru des actions WaSH pour les autres secteurs : Orienter les investissements Dév vers les hotspots où la WaSH peut avoir un impact accru : WaSH in FS, WaSH in Nut, WaSH in Schools/HF... priorisation investissement des fonds de développement dans les zones accueillant le plus de déplacés, dans les poches d'insécurité alimentaire et MAS/MAM (WaSH in Nut), affectées par les tarissements (régénération de pâturage, recharge de nappes : cf suivi piézo) La WASH comme porte d'entrée: facteur de paix, de renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale	la WaSH est un facteur de fonctionnement des services sociaux de base Education et Santé, elle est un déterminant de la Malnutrition et de l'Insécurité Alimentaire Elle est un facteur de cohésion sociale et de conflit, en période de tarissement ou de surexploitation - Réduire les tensions autour des points d'eau et créer un cadre de dialogue - Crédibiliser l'état dans son rôle de fourniture de services
	Durabilité/Gouvernance du service de l'eau (accent rural)	La maîtrise d'ouvrage est au cœur de la durabilité : gestion, entretien des infrastructures. Les comités de point d'eau ne marchent pas souvent et on ne peut plus faire du business as usual. L'intercommunalité/STEFI semble une alternative prometteuse, mais quelle adaptation dans le Nord...? Les Water Safety Plans peuvent être un schéma directeur garant de durabilité du service. -Les collectivités ont la responsabilité du secteur WASH mais n'ont ni les ressources ni les compétences qui vont avec. -L'état et les PTF doivent multiplier les efforts pour mettre à disposition des CT des compétences techniques et des budgets WASH à hauteur de leur mandat. Ils devraient aussi appuyer les DRH à concrétiser le rôle d'appui-conseil et suivi-contrôle des collectivités. -Les acteurs humanitaires et du développement devraient travailler davantage directement avec les Collectivités, y compris dans certaines zones du Nord où l'état est faible voir absent. -Appuyer les collectivités locales pour l'intégration de l'approche NEXUS dans les PDSEC -Favoriser la coopération Inter collectivités/ intercommunalité dans le domaine EHA (Favoriser l'entraide, l'apprentissage des bonnes pratiques entre les collectivités ; renforcer les capacités des élus sur la maîtrise d'ouvrage dans le domaine EHA ; Susciter des initiatives communales et inter collectivités en matière de création et de gestion des projets de développement en EHA). -Améliorer la participation de la population locale (assurer que les contributions de la société civile sur les principes du droit d'accès à l'eau, l'équité/inclusion et la redevabilité soit incluses dans la réforme du secteur EHA suivant une démarche bottom up ; assurer que les populations revendiquent par elles-mêmes leur droit d'accès à l'eau auprès des élus communaux.

		Analyse BAT et système de gouvernance qui précède l'infrastructure (au lieu du contraire)
Humanitaire	Assurer les services en substitution de l'Etat là où il est absent/non fonctionnel (e.g contre-pouvoir communautaire etc)	Continuité de la fonctionnalité du service ; La formation des usagers pour leur propre contrôle de la qualité de l'eau de boisson
	Augmenter l'accès et l'acceptance pour assurance-qualité avec end-user monitoring dans les zones inaccessibles (contre-pouvoir-communautaire et partenariat OSC en parallèle des actions: Analyse des risques, conflits, socio-anthropo)	Accès et acceptation sont garants d'un suivi de la fonctionnalité du service. Assurance-qualité = accompagnement /suivi-evaluation/ appui-conseil / end-user monitoring /redevabilité /transparence La traçabilité encouragera la confiance des bailleurs de développement à investir au Nord (ex DUE Sécal). L'assurance-qualité augmentera la transparence dans le secteur et la crédibilité des implémentateurs et permettra un plaidoyer d'investissement croissant pour le secteur. La compréhension du contexte socio-anthropologique et de la dynamique des conflits est un préalable essentiel à une intervention adaptée et un impact durable par l'appropriation (Analyse de situation sur les dynamiques socioculturelles en tant que déterminants des conditions et pratiques WaSH. Définir des modèles de gestion des infrastructures en fonction des spécificités socioculturelles de chaque localité (que les modèles ne soient pas standard mais qu'ils s'intègrent dans les pratiques endogènes et non l'inverse).
	Trouver une entente entre bailleurs de dév et Humanitaires pour les convaincre de réaliser des constructions /nouvelles réalisations sur base factuelle	La flexibilité adaptative des financements de développement dans les zones de crise prolongée « stabilisées » est critique car les constructions sont faisables dans ces zones

Ces enjeux ont été regroupés en cinq stratégies collectives pour le secteur WaSH qui sont déclinées dans la feuille de route.

Annexe IV : Feuille de route Nexus sectorielle WaSH

Lecture et utilisation de la feuille de route en WaSH

Cette feuille de route a été réalisée à partir des priorités et activités citées lors de l'atelier Nexus WaSH, des apports du groupe de travail restreint, des exemples cités lors des entretiens par les différents interlocuteurs du secteur et de recherches bibliographiques.

Il ne s'agit pas de remplacer les plans d'action existants du secteur, mais plutôt d'un outil de réflexion qui pourra être utilisé et complété par les trinômes sectoriels lors de la définition des stratégies (par exemple dans le cadre de l'écriture du HRP pluriannuel) et au niveau du terrain.

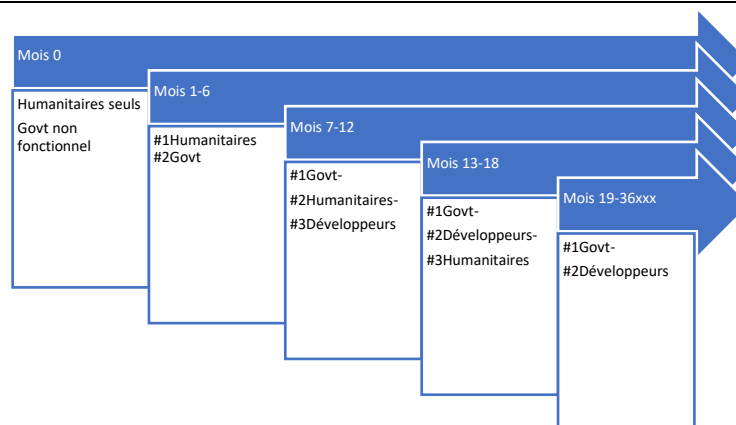
Les **encadrés bleus** permettent à la fois de faire ressortir directement des conseils opérationnels ; et de faire des liens vers des documents/ programmes existants qui peuvent être intéressants pour poursuivre le travail.

Situation-type : Redéploiement

Enjeu collectif : Graduellement passer à des approches de développement

Pourquoi c'est un enjeu du Nexus : LRRD – Transition de l'Humanitaire vers le Développement, en :

-conservant et valorisant les acquis/investissements de l'Humanitaire
-circonscrivant les interventions humanitaires dans la sphère de leur mandat et non au-delà (éviter « l'humanitaire qui perdure »), pour se limiter à répondre aux chocs ou délivrer les services quand l'Etat est absent -facilitant la retour/réintégration progressif/ve de l'Etat et des Développeurs en les accompagnant pour un temps



Stratégie Collective #1 : Trouver une entente entre Bailleurs de Développement et

partenaires de mise en œuvre Humanitaires pour les convaincre de réaliser des constructions /nouvelles réalisations sur base factuelle.

Pourquoi c'est un enjeu NEXUS : Les PTF et l'Etat investissent globalement moins de financement dans les régions du nord par rapport aux régions du sud en raison de plusieurs facteurs : difficultés d'accès, insécurité, plus faible densité de population, moindre présence des services techniques, coûts unitaires supérieurs en raison de la logistique et hydrogéologie... mais la flexibilité adaptative des financements de développement dans les zones grises est critique pour la réalisation des ODD. Cela est possible via les acteurs humanitaires qui comme hybrides peuvent changer d'approche car sont en capacité de réaliser des constructions grâce à leur accès et relations construites avec les communautés avant le redéploiement. Egalement possible via les acteurs de développement « pur » s'ils sont bien informés de l'amélioration de la situation.

[Valable aussi en Situation-type : Humanitaire, Dégradation]

Comment ?

Exemples d'activités pour cet axe :

La transition au développement : ce qui peut être fait pour accompagner l'Etat à capter les investissements plus rapidement afin de « build back better ».

0-[niveau régional] Renforcer le dialogue entre l'Etat, les collectivités et les acteurs internationaux autour de la reprise des services sociaux de base. Ce dialogue doit commencer autour d'un état des lieux partagé sur les besoins en matériels, en ressources humaines et en réhabilitation des infrastructures

1-Gestion de l'Information / Analyse : identifier et évaluer les contributions financières dans le secteur pour mieux orienter la prise de décision (notamment pour orienter les financements en fonction des besoins et ne pas se restreindre au critère démographique, surtout pour les zones à faible densité de population), les programmations et assurer une bonne communication entre partenaires de mise en œuvre en appui à l'Etat qui se redéploie et Bailleurs via GT PTF, ICC et Clusters

2-Suivi communication-plaidoyer : avec les bailleurs de développement sur base de ces analyses pour augmenter la durée et la flexibilité des financements dans ces zones qui permettent de s'ajuster en fonction de l'évolution des potentiels besoins humanitaires

Stratégie Collective #2 : Elargir le cadre de coordination humanitaire « Cluster » vers une Plateforme de coordination du secteur WaSH en assurant une inclusion des développeurs et une reprise progressive du leadership par les Services Techniques.

Comment ?

Exemples d'activités pour cet axe :

- Cartographier avec la DRH les acteurs de développement présents avant la crise/actuels/potentiels pour les inviter à une plateforme de coordination non labellisée cluster
- Renforcer le leadership et les capacités de l'Etat pour la coordination des acteurs, notamment pour faciliter la préparation des plans de transition par les humanitaires, les acteurs du développement pérennes (GT) et les ministères sectoriels (s'accorder sur une stratégie graduelle de retrait des humanitaires, avec les autorités et les développeurs).

Conseils Pratiques :

- Profiter du IM du Cluster pour collecter et compiler les informations à transmettre aux bailleurs, sous une approche visuelle attractive de type « marketing »
- Les autorités locales doivent coordonner les acteurs sur leur territoire, y compris les acteurs humanitaires dans une perspective LRRD, et faire remonter les besoins du terrain et les développements opérationnels au niveau central (via notamment les Comités Régionaux d'Orient, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement –CROCSAD – les CLOCSAD pour les cercles et CCOCSAD pour les communes).

Stratégie Collective #3 : Repenser le partenariat avec les acteurs locaux ONGs locales et OSC: au-delà de la sous-traitance!

[Aussi valable en Situation-type : Dégradation, Humanitaire]

Comment ?

Exemples d'activités pour cet axe :

- Cartographier avec la Direction Régionale du Développement Social les différentes ONGs locales et OSC et procéder à un mapping de capacités (au sein de la plateforme de coordination) selon historique, présence dans la zone, projets passés, crédibilité, réputation... (à partager avec le Cluster)
- Systématiser le partenariat avec les Conseils Municipaux à l'intérieur des communes dans les planifications et évaluations
- Systématiser le partenariat avec les OSC/OPR à l'intérieur des communes dans les planifications et évaluations et inclure des activités de contre-pouvoir communautaire sur le contrôle de la qualité de l'eau, de production locale de chlore (CSCOMs et communautaire avec groupement féminin, voir expérience Mamans Uzima en RDC et Aidemet au Mali)

Conseils Pratiques :

- Mettre en place des exercices de communication renforcée entre les institutions (déconcentrées de l'Etat et issues de la décentralisation) et les partenaires/organisations pour faciliter la signature des accords et, au-delà, la relation et la collaboration (rappeler les protocoles d'accord existants déjà à Bko entre ONGs-Directions Nationales), penser aux protocoles d'accord collectifs si consortium pour mutualiser les moyens et gagner du temps
- Clusters : intégrez dans vos cadres de suivi de la réponse HRP un indicateur d'activité sur le nombre de protocoles d'accord élaborés avec les Mairies
- Bailleurs : imposez dans vos Appels à Projets un indicateur sur le partenariat avec les OSC/ONGs locales systématique, avec action de renforcement de capacités

Référence :

HRP 2019 WaSH, Projets Aidemet de production locale de chlore au Mali

Stratégie Collective #4 : Maintenir une réponse conjoncturelle rapide annuelle saisonnière ciblée aux ménages affectés, tout en apportant en parallèle un appui pluriannuel collectif structurant

[Aussi valable en Situation-type : Dégradation, Humanitaire prolongé]

Comment ?

Exemples d'activités pour cet axe :

- Conjuguer plusieurs sources de financements urgence-développement pour répondre à des besoins CT, MT et LT, et s'assurer une pérennité de financement sur le même territoire et coordonnée avec les collectivités
- Appuyer le Schéma et plan d'Aménagement des ressources Pastorales (SArP) en ciblant les réhabilitations et surcreusages de puits/mares dans les couloirs de transhumance ou points de fixation des nomades.
- Mettre en place des incitatifs WaSH in Schools pour stabiliser les écoles réouvertes, en éviter la fermeture et pour réduire la malnutrition chez les enfants scolarisés (point d'eau pour champs écoles / jardins communautaires / jardins scolaires)
- Lier lorsque possible les distributions de pastilles purifiantes d'eau avec un relai pour le marketing social
- Prévoir un ciblage flexible des ménages en cas de choc dans les programmes en cours : les programmes humanitaires, de même que les programmes de résilience pour lesquels les bénéficiaires sont identifiés et ciblés pour une période de 2 ou 3 ans et le niveau de l'assistance préétabli sur cette période, devraient prévoir la possibilité d'une extension verticale et horizontale de l'assistance en cas de choc (mouvement de population ou choc saisonnier) pour répondre aux besoins additionnels induits par le choc. Cette flexibilité impliquerait une augmentation du niveau d'assistance pour les bénéficiaires affectés par ce choc déjà dans le programme, et l'inclusion de nouveaux bénéficiaires affectés par le choc et non assistés, ou

bien à défaut, la coordination avec une intervention complémentaire apportée par un autre acteur (sans constituer une duplication d'assistance).

Conseils pratiques :

- Sur une même zone, regarder tous les projets financés (Dév + Huma) afin d'identifier les articulations possibles (ex tous les bénéficiaires de fonds (H+D) SDC à Mopti se rencontrent mensuellement pour partager et connecter)
- Bailleurs : Concevoir ensemble (Dépt Huma et Dépt Dév) le projet et son phasage et prendre en compte les besoins globaux des acteurs étatiques (RH, moyens de déplacements, bureaux et équipements) pour assurer un redéploiement durable local
- Se rapprocher de la Direction de l'Elevage pour obtenir les SARp des cercles d'intervention
- Prévoir sur des projets pluriannuels qu'il y aura certainement des chocs climatiques voir sécuritaires et donc prévoir des mesures de mitigation (ex EPVC participative communautés et collectivités)
- Pour assurer une complémentarité et une reprise à long terme, il y a nécessité d'effectuer des évaluations conjointes afin de développer des options techniques avec une vision pluriannuelle permettant d'assurer la réduction de la malnutrition avec un changement de comportement y afférent.
- Penser au puits maraîcher pour soutenir la productivité via l'irrigation des potagers scolaires (faire le lien avec les secteurs Education et Séc)

Référence :

Voir le travail de AVSF sur le SARp

Situation-type : Dégradation

Enjeu collectif 1 : Eviter la dégradation de la situation WaSH en préservant les acquis du développement

Pourquoi c'est un enjeu du Nexus : La fréquence des chocs et des facteurs aggravants (climatiques, environnementaux, économiques, sécuritaires) augmente de manière significative leur niveau de vulnérabilité à aux maladies hydriques des populations tout en diminuant fortement leurs capacités de résilience.

Miroir de la situation de redéploiement ci-dessus :

-Dans une telle situation, on cherche à éviter que l'intervention des Humanitaires ne détruise pas les acquis/gains d'investissements du Développement.

-La contiguïté fait ressortir des approches Huma/Dév qui sont parfois conflictuelles voire contradictoires, parfois sur un même territoire, ce qui nuit à la crédibilité, l'efficacité et l'efficience des actions et des impacts de l'aide.

Stratégie Collective #1 : [réduction de la vulnérabilité] Répondre aux nouveaux besoins conjoncturels des populations affectées de manière graduelle

[Aussi valable en Situation-type : Développement]

Comment ?

Exemples d'activités pour cet axe :

- Elargir la palette d'intervention du RRM au-delà de la distribution de pastilles purifiantes d'eau avec la réhabilitation simple de points d'eau (notamment dans les zones d'accueil de déplacés, zones insécal et MAS) et la distribution d'un article de creusage type truelle pour effectuer la technique du chat en lieu et place de latrines d'urgence souvent inadaptées.
- Prévoir le relais post-RRM dès le début de l'intervention (type double approche) avec par exemple un marketing social en relai de la distribution des pastilles purifiantes d'eau.
- Elargir la coordination sectorielle -si existante- aux acteurs humanitaires (ou activer une coordination d'urgence sous le Lead des Services Techniques) qui arrivent pour une coordination inclusive.

Conseils Pratiques :

- Penser à se rapprocher des organisations spécialisées pour le marketing social (type PSI, UNICEF...)
- Cartographier avec la DRH les acteurs humanitaires présents actuels/potentiels pour les inviter à une plateforme de coordination d'urgence

Références :

|  Projets

Stratégie Collective #2 : Orienter les investissements de Développement où la WaSH peut avoir un impact accru pour adresser les causes structurelles et sous-jacentes des chocs, notamment des conflits

[Aussi valable en Situation-type : Développement (réduction des risques pour les crises récurrentes)]

Pourquoi c'est un enjeu Nexus : La WaSH est un facteur de fonctionnement des services sociaux de base Education et Santé, elle est un déterminant de la Malnutrition et de l'Insécurité Alimentaire. Elle est un facteur de cohésion sociale mais aussi de conflit, en période de tarissement ou de surexploitation, dont le positionnement comme facteur de paix peut permettre de réduire les tensions autour des points d'eau et créer un cadre de dialogue opportun.

Comment ?

Exemples d'activité pour cet axe :

- (Cluster WaSH/ICC) Cartographie superposée Accès à l'Eau VS MAS/zones insécurité alimentaire/zones d'accueil des PDI pour identifier le possible lien causal Eau et transmission aux bailleurs de développement
- Appuyer l'amélioration de la connaissance de la ressource en eau par le suivi piézométrique
- Activités de régénération de pâturage et de recharge de nappes (micro-barrages)
- Appuyer le Schéma et plan d'Aménagement des ressources Pastorales (SArP) en ciblant les réhabilitations et surcreusages de puits/mares dans les couloirs de transhumance ou points de fixation des nomades, et zones fréquentes d'accueil de déplacés.
- Développer des pôles de prestations de services (« paquet minimum ») sur les points de fixation, sans impliquer systématiquement la sédentarisation des nomades
- Associer les communautés aux projets en amont et en aval (conception, suivi et évaluation) en réalisant de manière systématique les restitutions afin de renforcer la sensibilité aux conflits et d'augmenter la redevabilité des PTF et des opérateurs de terrain vis-à-vis de la population bénéficiaire

Conseils pratiques :

- Préserver les acquis du développement en se référant aux projets Dév en cours dans la zone
- Les programmes GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) permettent de comprendre les interactions entre usagers au niveau du bassin versant
- Planification Water Safety Plan de l'OMS
- Se rapprocher de la Direction de l'Elevage et de acteurs Sécab pour l'actualisation des SArP
- Prévoir un temps à consacrer pour réaliser une analyse des risques sensibles aux conflits avec la Protection et Assurer en permanence une analyse « do no harm » afin de vérifier que les options programmatiques choisies n'auront pas d'impact négatif sur la cohésion sociale. Il faudra notamment être exigeant dans les activités de dialogue national et intercommunautaire, en particulier pour le choix des acteurs.

Références :

Conflict Scan SFCG, Programme GIRE DNH, Approche Water Safety Plan OMS

-  Micro-barrages à Kidal du CICR
-  Voir le travail de AVSF sur le SArP

Situation-type : Développement

Enjeu collectif 1 : Systématiser une programmation basée sur les risques pour adresser adéquatement les crises récurrentes prévisibles.

[Aussi valable en Situation-type : Redéploiement, Dégradation]

Pourquoi c'est un enjeu du Nexus : le Mali connaît des crises largement prévisibles (inondations, sécheresses, soudures, malnutrition) auxquelles on répond avec un « bandage », notamment car l'aspect Prévention, Préparation et Mitigation de la RRC reste une zone grise au niveau des financements bailleurs. La distinction entre besoin structurels et conjoncturels n'est que rarement faite (en plateformes de coordination, au niveau des acteurs et des institutions ou des politiques du secteur) sinon faiblement opérationnalisée lorsque mentionnée sur les (quelques) documents (ORSEC, Stratégie Nationale de Gestion des Catastrophes). Et ce, malgré un excellent rapport coût-efficacité (1\$ investi dans la préparation = 7\$ économisés dans la réponse).

Stratégie Collective #1 : L'analyse des zones vulnérables prioritaires doit être faite de manière longitudinale sur plusieurs années (3 à 5 ans) pour permettre l'analyse des dimensions et des facteurs déterminants conjoncturels et structurels des crises et l'identification des zones qui sont affectées de manière récurrente.

Pourquoi c'est un enjeu Nexus : La DRR/RRC reste une zone grise pour les Bailleurs. L'assistance humanitaire doit se limiter à la réponse aux pics stress hydrique non saisonniers/non prévisibles. Conjoncturel et déplacements pourraient être adressés par des infrastructures. Le développement doit adresser le côté préventif de ces causes de pics : pression/conflits autour de la ressource, notamment en préparation de la transhumance ou inondations.

Comment ?

Exemples d'activité pour cet axe :

- Développement d'analyses de risques au niveau national, régional et local
- Renforcer les capacités et les synergies pour améliorer le suivi de la situation, la préparation et la coordination de la réponse aux urgences.
- Renforcer et appuyer les systèmes d'information, de surveillance et d'alerte précoce pour améliorer la disponibilité de données fiables et régulières, indispensables pour assurer une planification efficiente de la réponse, une gestion optimale des ressources disponibles et une couverture maximale des besoins (ex avec le suivi piézométrique ou télédétection SIG Sahel ACF).
- L'appui aux systèmes de surveillance et d'alerte précoce doit être fourni en lien étroit avec les structures étatiques (SAP...) qui doivent être renforcées plutôt que de créer des mécanismes parallèles et concurrents. Cet appui doit porter en particulier sur l'alimentation en données par les partenaires et un appui pour l'introduction des nouvelles technologies (ex télédétection, base de données SIGMA en ligne).

- Le RRM, bien que limité par son mandat, peut également fournir des possibilités de collecte d'informations, d'analyse et de suivi intéressantes, de même que les systèmes de veille communautaires (tels que ceux mis en place par ACF)
- Analyser rétrospectivement les alertes et interventions RRM pour détecter les hotspots récurrents et y investir durablement avec des interventions structurelles plutôt que temporaires
- Renforcer et mutualiser l'analyse de l'impact de la réponse pour mieux orienter les interventions futures en intégrant des indicateurs d'impact dans les programmations
- Lier le plan d'urbanisme et la gestion des déchets solides (drainages/évacuation des eaux usées) pour mitiger l'ampleur inondations en milieu urbain.

Conseils pratiques :

- Etablir une programmation basée sur les événements-clés du calendrier saisonnier (sécheresses, inondations, pluies..)
- Profiter des réunions du Cluster et du GT pour diffuser ces informations et mettre en alerte/éveil les partenaires

Références :

-  Télédétection SIG Sahel de ACF (sigsahel.info)
-  Calendrier saisonnier URD, FEWSNET

Stratégie Collective #3 : Utiliser les « innovations » technologiques pour adresser les changements climatiques

Comment ?

Exemples d'activité pour cet axe :

- Latrines biogaz
- Micro-barrages (recharge des nappes et régénération des pâturages)
- Amélioration de la connaissance des ressources en eau souterraine (suivi piézométrique, BDD SIGMA participative en ligne)
- Développer les forages profonds, l'installation de réseaux AES à énergie solaire pour usages multiples et si possible multi-villages
- Implication et l'autonomisation des communautés dans une GIRE au niveau local
- Plaidoyer pour le développement de stratégie EAH résilient au changement climatique, par exemple en développant des water safety plans et soutenant l'implémentation de mesures communautaires pour la protection des water catchment areas.
- Points d'eau surélevés en zones inondables (margelle puits et plateforme forage).

Conseils pratiques :

- Etablir une programmation basée sur les risques et événements-clés du calendrier saisonnier qui considèrent les chocs climatiques (sécheresses, inondations, pluies..)
- Profiter des réunions du Cluster et du GT pour les analyses de risques et expériences à succès réalisées par les partenaires

Références :

-  Télédetection SIG Sahel de ACF (sigsahel.info)
-  Micro-barrages CICR à Kidal

Stratégie Collective #4 : Assurer une programmation basée sur la durabilité et améliorer la gouvernance du secteur de l'eau par une meilleure maîtrise d'ouvrage

Pourquoi c'est un enjeu Nexus : La maîtrise d'ouvrage est au cœur de la durabilité : gestion, entretien des infrastructures. Les collectivités ont la responsabilité du secteur WASH mais n'ont ni les ressources ni les compétences qui vont avec. Les acteurs humanitaires et du développement devraient travailler davantage directement avec les Collectivités, y compris dans certaines zones du Nord où l'état est faible voir absent

Comment ?

Exemples d'activité pour cet axe :

- Analyse BAT (Bottleneck Analysis Tool) pour identifier les goulots d'étranglement de la durabilité dans le secteur
- Favoriser la coopération Inter collectivités/ intercommunalité dans le domaine WaSH (Favoriser l'entraide, l'apprentissage des bonnes pratiques entre les collectivités ; renforcer les capacités des élus sur la maîtrise d'ouvrage dans le domaine EHA ; susciter des initiatives communales et inter collectivités en matière de création et de gestion des projets de développement en EHA).
- Lorsque possible, privilégier la réalisation de points d'eau là où un système de gouvernance existe déjà (au lieu du contraire).
- Les Water Safety Plans peuvent être un schéma directeur garant de durabilité du service.
- Appuyer les collectivités locales pour l'intégration de l'approche NEXUS dans les PDSEC
- Améliorer la participation de la population locale (assurer que les contributions de la société civile sur les principes du droit d'accès à l'eau, l'équité/inclusion et la redevabilité soit incluses dans la réforme du secteur EHA suivant une démarche bottom up ; assurer que les populations revendiquent par elles-mêmes leur droit d'accès à l'eau auprès des élus communaux.

Conseils pratiques :

L'état et les PTF doivent multiplier les efforts pour mettre à disposition des CT des compétences techniques et des budgets WASH à hauteur de leur mandat. Ils devraient aussi appuyer les DRH à concrétiser le rôle d'appui-conseil et suivi-contrôle des collectivités.

Références :

-  Outil BAT UNICEF
-  Water Safety Plan OMS

Situation-type : Humanitaire

Enjeu collectif 1 : Assurer la réponse d'urgence aux besoins immédiats WaSH à travers une planification prenant en compte la saisonnalité et les mouvements de population liés aux conflits

Pourquoi c'est un enjeu Nexus : Le contexte volatile nécessite un mécanisme de réponse rapide mieux équipé pour répondre aux besoins immédiats et comportant un relai de passage avec les partenaires humanitaires réguliers du Cluster pour une prise en charge adéquate des besoins immédiats et un suivi post-intervention. La saisonnalité de certains chocs et mouvements de populations peut être anticipée.

Stratégie Collective #1 : Renforcer la capacité de réponse immédiate aux mouvements de populations (déplacées et réfugiées) et anticiper « l'après-assistance »

Comment ?

Exemples d'activité pour cet axe :

- Disponibiliser des financements supplémentaires pour la réponse d'urgence aux crises non prévues en élargissant le mandat du RRM avec réhabilitations de points d'eau et distribution d'outil de creusage pour assainissement type truelle pour « technique du chat »
- Assurer une meilleure coordination, complémentarité et cohérence entre les dispositifs RRM financés par ECHO et USAID/OFDA et la réponse humanitaire en relayant le besoin post-intervention RRM au niveau des partenaires du Cluster pour compléter les besoins et assurer la transition de l'assistance.
- Prévoir « l'après - assistance alimentaire d'urgence » (RRM notamment) en créant un lien immédiat avec les actions d'appui pour les ménages ayant perdu leurs articles d'hygiène et sanitaires du fait de leur déplacement, à travers la fourniture d'intrants WaSH et en parallèle un appui structurel aux populations hôtes (réhabilitation points d'eau, marketing social...).

Stratégie Collective #2 : Anticiper les besoins humanitaires liés à la saisonnalité

Comment ?

Exemples d'activité pour cet axe :

- Etablir une programmation basée sur les événements-clés du calendrier saisonnier (sécheresses, inondations, pluies, transhumances...)
- Prévoir une équipe mobile de surcreusage des puits/mares et de réparation de points d'eau pour les zones accueillant le plus de déplacés/malnutris/inondations/sécheresses/transhumants

Stratégie Collective #3 : Trouver une entente entre Bailleurs de Développement et partenaires de mise en œuvre Humanitaires pour les convaincre de réaliser des constructions /nouvelles réalisations sur base factuelle.

Pourquoi c'est un enjeu NEXUS : Les PTF et l'Etat investissent globalement moins de financement dans les régions du nord par rapport aux régions du sud en raison de plusieurs facteurs : difficultés d'accès, insécurité, plus faible densité de population, moindre présence des services techniques, coûts unitaires supérieurs en raison de la logistique et hydrogéologie... Les nouvelles réalisations dans des zones humanitaires sont possibles via les acteurs humanitaires qui comme hybrides peuvent changer d'approche car sont en capacité de réaliser des constructions grâce à leur accès et relations construites avec les communautés.

[Valable aussi en Situation-type : Redéploiement, Dégradation]

Comment ?

Exemples d'activités pour cet axe :

- 0-[niveau régional] Renforcer le dialogue entre les collectivités, les communautés et les acteurs internationaux autour de la reprise des services sociaux de base. Ce dialogue doit commencer autour d'un état des lieux partagé sur les besoins en construction et réhabilitation des infrastructures.
- 1-Gestion de l'Information / Analyse : identifier et évaluer les contributions financières dans le secteur pour mieux orienter la prise de décision (notamment pour orienter les financements en fonction des besoins et ne pas se restreindre au critère démographique, surtout pour les zones à faible densité de population), les programmations et assurer une bonne communication entre partenaires de mise en œuvre en appui à l'Etat et Bailleurs via GT PTF, ICC et Clusters
- 2-Suivi communication-plaidoyer : avec les bailleurs de développement sur base de ces analyses pour augmenter la durée et la flexibilité des financements dans ces zones qui permettent de s'ajuster en fonction de l'évolution des potentiels besoins humanitaires

Enjeu collectif 2 : Repenser le partenariat avec les OSC pour augmenter l'assurance-qualité dans les zones peu accessibles/visibles

Pourquoi c'est un enjeu Nexus : Les OSC sont le liant du Nexus (voir Ateliers sectoriels Nexus) qui demeurent présentes quelle que soit l'évolution de la situation. Accès et acceptation sont garants d'un suivi de la fonctionnalité du service de l'eau.

Assurance-qualité = accompagnement /suivi-evaluation/ appui-conseil / end-user monitoring /redevabilité /transparence

La traçabilité encouragera la confiance des bailleurs de développement à investir au nord.

L'assurance-qualité augmentera la transparence dans le secteur et la crédibilité des implémentateurs et permettra un plaidoyer d'investissement croissant pour le secteur.

Stratégie Collective #1 : Investir dans les OSC pour augmenter l'assurance-qualité du service de l'eau

Comment ?

Exemples d'activité pour cet axe :

- Systématiser le partenariat avec les OSC dans les appels à projets pour ONGs avec action de renforcement de capacités obligatoire
- Systématiser le partenariat avec les Conseils Municipaux à l'intérieur des communes dans les planifications et évaluations
- Systématiser le partenariat avec les OSC à l'intérieur des communes dans les planifications et évaluations et inclure des activités de contre-pouvoir communautaire sur le contrôle de la qualité de l'eau, de production locale de chlore (CSCOMs et communautaire avec groupement féminin, voir expérience Mamans Uzima en RDC et Aidemet au Mali)
- Lorsque possible, inclure aux projets une rapide analyse de situation sur les dynamiques socioculturelles en tant que déterminants des conditions et pratiques WaSH (type Conflict Scan SFCG ou RANAS de Helvetas Mali pour la promotion à l'hygiène).

Conseils pratiques :

- Capitaliser pour les futurs développeurs les réseaux tissés pour l'accès et l'acceptation par les communautés
- Définir des modèles de gestion des infrastructures en fonction des spécificités socioculturelles de chaque localité (que les modèles ne soient pas standard mais qu'ils s'intègrent dans les pratiques endogènes et non l'inverse).

Références :

-  Méthode RANAS de Helvetas Mali ; Conflicts Scan SFCG ; Projets Aidemet production locale de chlore au Mali

Annexe V : Principaux documents sources de l'étude de cas

Les documents suivants ayant servi de sources pour l'étude de cas sont disponibles au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1HxRzeBRGiQViGHxYFm0xzls04jTcVtBy?usp=sharing>

1. TdR expert sectoriel WaSH/Sécurité Alimentaire
2. TdR expert principal
3. Note GEC de cadrage du Nexus au Mali
4. Note CRZPC relative à l'articulation entre humanitaire et développement
5. Note sur les enjeux communs par situation-type
6. TdR des ateliers sectoriels WaSH
7. Résultats des ateliers sectoriels WaSH Nexus
8. Checklists produites par la mission d'Experts Nexus Mali
9. Rapport de mission Nexus WaSH de l'expert sectoriel
10. Rapport de mission Nexus Protection de l'expert